

Tirage: 12 000 exemplaires distribués chaque vendredi dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary.

Imprimerie Bechtel SA
Bellevue 4
2608 Courtelary
032 944 18 18
FAC: 032 944 17 56

Délais de remise des publications
Sport, utile et paroisses: lundi soir
Rédac. et annonces: mercredi 9h
Officiel: mardi 12h
fac@bechtel-imprimerie.ch

Tarif des annonces
sur demande
ou sur www.bechteli-imprimerie.ch

Abonnement annuel: 98 fr.

Réclame

COMMERCE INDÉPENDANTS D'ÉRQUEL

Les commerces du CIDE et les communes partenaires vous remercient pour votre soutien!

Feuille d'Avis du District de Courtelary

Contient la Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary

Journal d'annonces et d'information

Officiel pour les communes de Romont, Sauge, Orvin, Péry-La Heutte, Sonceboz-Sombeval, Corgémont, Cortébert, Courtelary, Cormoret, Villeret, Saint-Imier, Sonvilier, Renan, La Ferrière, Tramelan et Mont-Tramelan

HÔPITAL DU JURA BERNOIS

Une équipe mobile de vaccination Covid-19 sillonne les communes

Dans le cadre de sa nouvelle stratégie et afin de proposer une offre de vaccination de proximité, la Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration du canton de Berne a mandaté l'HJB pour mettre en place une équipe mobile de vaccination qui ira à la rencontre de la population

Les communes mettront des locaux de vaccination à disposition. Elles communiqueront parallèlement par le biais de leurs canaux respectifs sur les lieux exacts de vaccination.

Les personnes qui souhaitent se faire vacciner pourront se présenter de 10h à 18h30, sans rendez-vous. Elles doivent toutefois s'assurer de prendre avec elles impérativement leur carte d'assurance-maladie, une pièce d'identité et si possible leur carnet de vaccination.

L'enregistrement à la vaccination sera effectué sur place. Il est également possible de s'enregistrer déjà sur la plateforme cantonale: www.be.vacme.ch ou par téléphone au 031 636 88 00.

La population doit avoir conscience que le virus est toujours très répandu et qu'il est important de continuer à respecter les règles d'hygiène, de distanciation et de port du masque partout où cela est nécessaire.

Calendrier des localités du Jura bernois où l'équipe mobile va se rendre

- Belprahon (Centre communal, Les Grand Clos 5): 1^{re} dose 30 septembre, 2^e dose 28 octobre
- Champoz: 1^{re} dose 11 octobre, 2^e dose 15 novembre
- Corgémont (Salle de spectacle, rue des Collèges 1): 1^{re} dose 22 septembre, 2^e dose 27 octobre
- Cormoret (Halle polyvalente, Vielle-Route 4): 1^{re} dose 14 octobre, 2^e dose 18 novembre



- Cortébert (Halle polyvalente, Grand-Rue 21): 1^{re} dose 7 octobre, 2^e dose 11 novembre
- Court (Centre communal, rue de la Vallée 19): 1^{re} dose 21 septembre, 2^e dose 2 novembre
- Courtelary (Centre communal, Grand-Rue 58a): 1^{re} dose 27 septembre, 2^e dose 25 octobre
- Crémines (Halle de gymnastique, rue du collège 7): 1^{re} dose 7 octobre, 2^e dose 11 novembre
- Eschert (Bâtiment communal, rue du Tilleul 1): 1^{re} dose 29 septembre, 2^e dose 27 octobre
- Grandval (Centre communal, Grand-Rue 29): 1^{re} dose 12 octobre, 2^e dose 16 novembre
- La Ferrière: 1^{re} dose 23 septembre, 2^e dose 20 octobre
- Nods (Salle du Battoir, place du village 5): 2^e dose 14 octobre
- Orvin (Bâtiment de l'école primaire, La Charrière 6, entrée côté route des Prés-d'Orvin): 1^{re} dose, 6 octobre, 2^e dose 10 novembre
- Perrefitte (Administration, sous le Tacon 24): 2^e dose 19 octobre
- Péry-La Heutte (Centre communal, rue du collège 10): 2^e dose 13 octobre
- Petit-Val (à côté de l'abri de la protection civile, Plaine Fin 17c, Sornetan): 1^{re} dose 29 septembre 2^e dose 3 novembre
- Plateau de Diesse (Salle du Battoir, route de Lamboing 30): 1^{re} dose 30 septembre et 1^{er} octobre, 2^e dose 4 et 5 novembre

- Reconviiler (Buvette tennis halle des fêtes, Vie des Crêts 49): 1^{re} dose 11 et 12 octobre, 2^e dose 15 et 16 novembre
- Renan (Centre communal, rue du collège): 1^{re} dose 18 octobre, 2^e dose 17 novembre
- Romont (Bâtiment de l'école, route Principale 1): 1^{re} dose 4 octobre, 2^e dose 8 novembre
- Saicourt (Centre communal, Pré Paroz 1): 1^{re} dose 28 septembre, 2^e dose 26 octobre
- Sauge (Administration communale, Haut du village 8, Plagne): 1^{re} dose 13 octobre, 2^e dose 17 novembre
- Sonceboz-Sombeval (Halle polyvalente, rue des Prés 5): 1^{re} dose 4 et 5 octobre 2^e dose 8 et 9 novembre
- Sonvilier (Centre communal, La Ruette 24): 1^{re} dose 19 octobre, 2^e dose 23 novembre
- Sorvilier: 1^{re} dose 24 septembre, 2^e dose 22 octobre
- Tramelan (Ancien magasin de chaussures, Place du 16 Mars et Grand-Rue 132): 1^{re} dose 20 septembre, 2^e dose 21 et 25 octobre
- Valbirse: 1^{re} dose 5 et 6 octobre, 2^e dose 9 et 10 novembre
- Villeret (Administration communale, rue Principale 24): 1^{re} dose 18 octobre, 2^e dose 22 novembre

| hjb

SOMMAIRE

| | |
|-----------------------------------------------------------------------|-----------|
| Internet à toute vitesse Réseau modernisé à Romont | 3 |
| Fin des perturbations routières C'est pour bientôt à La Heutte | 6 |
| Une fête offerte aux habitants Double inauguration à Corgémont | 7 |
| Cure de jouvence à Piémont Offerte par les membres du GR 2608 | 9 |
| Une retraite bien méritée Les propriétaires de Vert-Bois s'en vont | 10 |
| 104 bougies à la Roseraie Joyeux anniversaire à Gertrude Schär | 13 |
| Jeûne fédéral œcuménique Célébrer autrement au temps du covid | 13 |
| Sur le thème de l'hirondelle Leçons spéciales à Sonvilier | 14 |
| Jetez un coup d'œil à l'agenda Ne manquez aucun événement! | 16 |
| Un univers de mots et couleurs Nouveau sentier thématique inauguré | 17 |
| Aux saveurs d'ailleurs Testez notre recette de nouilles coco | 17 |
| Tout ce que vous devez savoir ... des équipes du Team Vallon | 20 |
| Cédric Mathez en bronze ... lors de la Relève cantonale de tir | 21 |

Réclame

Investir et récolter à long terme
clientis.ch/fonds

Fonds Clientis

- adaptés à votre profil de placement
- largement diversifiés
- gestion de fortune professionnelle

Clientis
Caisse d'Épargne Courtelary

Immobilier

À LOUER
COURTELARY

Grand-Rue 33a
Appart. 2½ pièces

Rez-de-chaussée, 61m²
L'appartement dispose d'une très belle cuisine agencée avec accès à la terrasse, salle de bains avec douche, lave-linge/sèche-linge privés, chambres spacieuses avec parquet, accessible en fauteuil roulant.

Possibilité de louer une place de parc.
Loyer 990 fr. + 150 fr. charges
Disponible dès le 01.10.2021

Contact: IMAG Bauconsulting GmbH
Tél. 032 331 37 05

Dr. méd. R. Brechbühler
Grand' Rue 13, 2606 Corgémont
Tél. 032 489 11 67
Mail: cabinet.r.brechbuehler@hin.ch

Le cabinet médical sera fermé du samedi 2 octobre au dimanche 24 octobre 2021

Toute l'équipe du cabinet vous souhaite un bel automne!

Les suites pour violoncelle seul de Bach

L'AMC présente

Marc Durollet

Collégiale de Saint-Imier
26 septembre à 12h15

Entrée libre, collecte



Richner sa
Bestattungen
Pompes funèbres
H. Gerber

Rte de Brügg 121, Brüggstrasse 121
2503 Biel-Bienne, Tel. 032 365 31 41
www.richner-bestattungen.ch
richner.sa@bluewin.ch

bechtel-imprimerie.ch

Le Bazar à Jean
Produits du terroir Vente directe

La tondeuse à Jean
La Cibourg

C'est le moment de tailler sa haie!

Prix sur demande
Jean Lozeron
Tél. 079 312 33 87



Le cabinet médical du Dr Ruchonnet sera fermé du samedi 2 octobre au dimanche 17 octobre

En cas d'urgence médicale, le médecin de garde répond à vos appels au 032 941 37 37

Prenez soin de vous
Toute l'équipe du cabinet médical

CHERCHE À LOUER

Petit appartement

Région Jura bernois

Apprenti à revenu modeste, cherche petit appartement indépendant.

Contact: fac@bechtel-imprimerie.ch
032 944 17 56

IMMEUBLE À VENDRE ?

Contactez une agence proche de chez vous sans engagement



Hasler Immobilier P. et V. Tramelan
courtage-gérance
tél. 032 487 53 85
www.haslerimmobilier.ch

Vente aux enchères publiques d'immeuble (unique séance d'enchères)

Habitation locative type ancienne ferme

Mardi 26 octobre 2021 à 14h00 à la Salle des ventes de l'Office des poursuites et des faillites du Jura bernois, Rue Centrale 33, 2740 Moutier, l'Office des poursuites et des faillites du Jura bernois offrira en vente aux enchères publiques les immeubles ci-après décrits:

Immeuble Ban de Cormoret - Feuillet no 76 (Droit de gage collectif avec feuillet no 56)
Habitation, 435 m², Vieille-Route 10, 2612 Cormoret; Route, Chemin, 25 m²; Jardin, 536 m²; Surface totale 996 m².
Valeur officielle: CHF 353600.-

Immeuble Ban de Cormoret — Feuillet no 56 (Droit de gage collectif avec feuillet no 76)
Jardin, 287 m²; Surface totale 287 m².
Valeur officielle: CHF 12050.-

Valeur vénale des feuillets nos 76 et 56 du ban de Cormoret: CHF 450000.-
(Estimation de l'expert du 9 juin 2021)

Les immeubles seront vendus **en bloc** après trois criées, à tout prix, au plus offrant et dernier enchérisseur, toutefois le principe de l'offre suffisante selon l'art. 126 LP devra être respecté.

Avant l'adjudication et conformément aux conditions de vente, le nouvel acquéreur devra payer, immédiatement un acompte de CHF 100'000.-. Cet acompte sera réglé soit en espèces, soit au moyen d'un chèque émis par une banque suisse, soit par versement à l'avance à l'Office soussigné au plus tard deux jours ouvrables avant les enchères. Les chèques personnels ne sont pas acceptés. **En outre des garanties réelles (garanties bancaires) seront exigées séance tenante de l'acquéreur pour l'ensemble du prix de vente.**

La documentation relative à cette vente sera mise à disposition des intéressés lors de la visite officielle de l'immeuble ou peut être consultée préalablement sur le site internet www.schkg-be.ch sous la rubrique réalisations immeubles. La responsable du dossier donne volontiers des renseignements complémentaires au numéro suivant: 031 635 39 52 (Mme Péteut).

Les amateurs et intéressés pourront visiter l'immeuble le **mardi 28 septembre 2021 à 14h00, uniquement sur rendez-vous** (prendre contact avec la personne responsable du dossier).

Office des poursuites et des faillites du Jura bernois
Département poursuites
Le chef
Frank Ramseyer



SAMAIDD

Service d'aide et de maintien à domicile
Vallon de Saint-Imier et La Chaux-de-Fonds

Tél. 079 439 28 95
www.samaidd.com

- Nous travaillons pour maintenir les personnes à domicile dans le confort et la sécurité.
- Les prestations infirmières, soins de base et conseils en diabétologie sont remboursés par la LAMAL.
- Les prestations ménagères sont remboursées par les assurances complémentaires.

Appelez nous, nous répondrons à vos questions.

Paroisse réformée Tramelan
par

Un moment de partage et de fraternité
RENCONTRES ŒCUMÉNIQUES DES AÎNÉS

14h30 - maison de paroisse catholique
Grand-Rue 110, Tramelan

Dernier MERCREDI du mois:

29 septembre > Les Cévennes
(conférence avec photos, Ph. Kneubühler)

27 octobre > Voyage du Par8 en Israël
(retour en images, J.-M. Schmid)

24 novembre > Saint-Petersburg et Musique
(G. Gagnebin)

Service de TAXI: T. Schmid, tél. 032 487 53 16

Enfin... c'est la reprise BIENVENUE à toutes et tous!
(voir communiqué)



**Se protéger ?
Bien sûr !**

www.be.ch/vaccination-corona



Société suisse de la sclérose en plaques

www.sclérose-en-plaques.ch



**ACCUEIL DE JOUR
FOYER DE JOUR**

Vous avez besoin d'aide, votre mobilité est réduite
Au choix de 1 à 5 jours par semaine

- Nous proposons de 9h à 17h:
- Des jeux de société
- De la gymnastique douce
- Des activités à l'extérieur
- Concert et spectacle
- Du repos
- Des repas de qualité
- Un service de transport de Courtelary à Renan

LA ROSERAIE, FOYER DE JOUR
LES FONTENAYES 19, 2610 SAINT-IMIER
032 942 45 45, WWW.LAROSERAIE.CH

Numéro national
0842 80 40 20



Secteur Tramelan, Les Reussilles et Mont-Tramelan:
SAMD, 032 487 68 78

Secteur La Heutte, Péry, Orvin, Frinvilier, Plagne, Vauffelin et Romont:
Service du Bas-Vallon, 032 358 53 53

Secteur Vallon de Saint-Imier (de La Ferrière à Sonceboz-Sombeval):
SASDOVAL, 032 941 31 33

ou inscription en ligne à l'adresse www.opanspitex.ch

bechtel-imprimerie.ch



ECOLE DE MUSIQUE DU JURA BERNOIS

ASSOCIATION DES AMIS DE L'EMJB

SOIRÉE BRÉSILIENNE

SAMEDI 25 SEPTEMBRE 2021, 19H30
SAINT-IMIER, SALLE DE SPECTACLES



LE BŒUF SUR LE TOIT
DE DARIUS MILHAUD

SUITE BRÉSILIENNE
DE CLAUDE ROSSEL

IRÈNE
DE MARCO PEREIRA

Orchestre des élèves et professeur-e-s de l'EMJB, classes de chant et percussion

Ensemble Mus'En'Si

Participation exceptionnelle de Mildred Aubry (chant) et Alejandro Panetta (percussions)

Direction musicale: Rosario Rizzo, Philippe Krüttli

Entrée libre, collecte. Certificat COVID et pièce d'identité demandés.

COMMUNE DE SAUGE AVIS OFFICIELS



Pose d'un silo pour le sel à dégeler



fondations ni de revêtement et pourra donc être posé sur le terrain communal, à côté du hangar du tracteur au Haut du Village 37 à Plagne.

Actuellement, les réserves de sel sont entreposées dans les locaux situés au Haut du Village 8 à Plagne. Le sel est conditionné en sacs, ce qui présente de nombreux inconvénients: une gestion fastidieuse des sacs (déchargement, stockage), une manipulation pénible, une perte de temps et des déchets à éliminer (sacs, palettes).

Lors des dernières chutes de neige particulièrement abondantes, le délai de livraison de sacs de sel supplémentaires pouvait prendre plusieurs semaines et le prix grimper.

L'installation d'un silo à sel va réduire grandement ces inconvénients et permettra d'acheter le sel à un prix plus avantageux. | cm

Le Conseil municipal de Sauge a préavisé favorablement la location pour trois ans d'un silo de 25 m³ en métal pour le stockage du sel à dégeler. Ce dernier ne nécessite pas de

Matinée de nettoyage

Nous rappelons à la population que la traditionnelle action de nettoyage se déroulera samedi 18 septembre. Les intéressés de dernière minute peuvent s'inscrire auprès de Patrick Villard au 079 440 02 73.

Le rendez-vous est fixé à 8h à la croisée Plagne/Vaufelin où

les participants se verront offrir café et croissants. Après la collecte de déchets, une aubade sera donnée par la Fanfare Montagnarde, puis un apéro sera servi.

Le Conseil municipal de Sauge se réjouit de partager ce moment de convivialité en votre compagnie. | cm

ROMONT

Réouverture du Restaurant Communal



Après un été sans établissement public au village, les citoyens attendaient avec impatience la réouverture d'une auberge. C'est chose faite, le Restaurant Pizzeria

Le Communal a ouvert à nouveau ses portes le 6 septembre, et les exploitants proposent une belle carte avec menus, viandes, pizzas et fondues. | yk

Réclame



Les Roches
RESIDENCE MEDICO-SOCIALE

RÉSIDENCE POUR SENIORS

L'EMS CONVIVAL ET CHALEUREUX

- Chambres individuelles spacieuses avec salle de bain privative
- Durée de séjour variable (vacances, convalescence ou permanent)
- Soins professionnels et accompagnement personnalisé, cuisine soignée et animations 7 jours sur 7

UN LIEU OÙ IL FAIT BON VIVRE

2534 Orvin | 032 358 09 50 | www.residence-les-roches.ch

PÉRY

Le Centre communal accueillera le premier Salon du Survivalisme

Une invitation au voyage, une ode à l'autonomie, découvrez le premier Salon du Survivalisme en Suisse qui se tiendra début octobre à Péry

Qu'est-ce que le survivalisme? Etre capable de se débrouiller seul – notamment dans la nature – en toutes occasions et situations, être prêt à accueillir l'inconnu, anticiper ce qui pourrait arriver, bien se préparer: voici quelques aspects qui rassemblent les adeptes de ce mouvement qui prend de l'ampleur aussi bien sous nos latitudes qu'à l'étranger. Le premier Salon du Survivalisme en Suisse ouvre ses portes les 1, 2 et 3 octobre dans la commune de Péry-La Heutte

C'est pour pallier un manque en Suisse et suite à de nombreuses discussions avec sa clientèle que Numa Sutter, co-organisateur de cette première édition, a décidé de créer un Salon du Survivalisme. «Je compte parmi mes clients aussi bien des pêcheurs, des agents de police, des chasseurs, des militaires que des globe-trotters, des passionnés de voyages. Tous ont cependant un point commun: ils souhaitent être bien préparés et autonomes dans leurs activités», explique le Biennois, propriétaire de la marque et de la boutique Sutter Travel & Tactical (STT).

Une plateforme d'échanges pour les passionnés d'aventure *Based on real experience* (fondé sur une expérience réelle): le slogan de Numa Sutter et de son label STT annonce la couleur. Tour à tour adepte de combats rapprochés, passionné de voyages, sportif aguerri, soldat professionnel au sein de la Kfor Swisscoy au Kosovo, graphiste, artiste... notre homme aux multiples facettes sait de quoi il parle. «Disons que je suis fasciné par l'aventure



Photo: planete-survivalisme.fr

depuis mon enfance! Et j'aime surtout savoir me débrouiller et être autonome dans la nature, être prêt à agir, ce en toutes situations. J'ai été nourri par toutes les expériences que j'ai vécues et par mes nombreux voyages hors des sentiers battus en Amazonie, au Guatemala, en Colombie, aux Etats-Unis, etc.»

Numa Sutter partage depuis tout petit sa soif d'aventure et sa passion pour la nature avec son père Jean-Claude Sutter, co-organisateur du Salon. Si la quête d'évasion est certes très présente chez Numa Sutter, ce sont également les aspects techniques de la notion de survie qui l'intéressent: «Avant de partir à l'aventure, il faut bien s'équiper. Les préparatifs et le matériel sont très importants, c'est primordial.»

Petit à petit, l'idée de réunir différents spécialistes du milieu et de partager ses passions avec le public fait son chemin. Le Salon du Survivalisme imaginé par Jean-Claude

et Numa Sutter se veut avant tout un terrain d'échanges, un espace de partages et de rencontres entre passionnés, entre curieux.

Des couteaux de survie, des spécialistes du secourisme et autres équipements de pointe

Cette première édition accueille une quinzaine d'exposants spécialisés chacun dans un domaine bien défini. Pandémie oblige, les organisateurs ont dû développer une version allégée de leur événement: «Nous avons prévu le double d'exposants, ainsi que des cycles de conférences. Ce n'est que partie remise! Un plan de protection spécifique est bien entendu mis en place afin d'accueillir les visiteurs dans des conditions adaptées à la situation sanitaire actuelle.

C'est ainsi que le public pourra découvrir toute la variété d'équipements et de savoirs nécessaires à la survie: réchauds à gaz, nourriture lyophilisée, filtre à eau

potable, etc. Stages et cours donnés par des instructeurs et instructrices de survie. Etais divers en kydex, couteaux suisses Swiza, sacs, scies, couteaux, petits objets Sutter Travel & Tactical, vêtements techniques, matériel militaire vintage. Spécialistes du secourisme (cours, kits de premiers secours, etc.), lampes de poche, littérature spécialisée.

La notion de survie touche aussi bien les professionnels aux métiers spécifiques que les amateurs de randonnée, les passionnés de nature et les backpackers. L'important? Etre prêt. Et si cette approche de la vie nous permettait d'avancer plus sereinement, hors des sentiers battus, et de renforcer notre confiance en ce qui est incertain? | ns

Salon du Survivalisme Centre communal Péry 1, 2 et 3 octobre vendredi de 13h à 18h, samedi de 10h à 18h et dimanche de 10h à 17h

PLAGNE

Fête Folk Scout 2022

La Fête Folk Scout (FFS) a lieu en Suisse, à intervalles réguliers, depuis plus de 40 ans. Il s'agit d'un festival musical et culturel du mouvement scout suisse qui s'adresse principalement aux responsables dès l'âge de 16 ans.

Après que la pandémie ait empêché la tenue de festivals pendant une longue période, une telle Fête Folk Scout devrait finalement avoir lieu en septembre 2022. L'hiver dernier, le comité d'organisation de Bienne s'est donc mis à la recherche d'un emplacement approprié et c'est le site de Plagne, au-dessus du terrain de football, qui a été retenu.

La planification du FFS 2022 en est encore à ses débuts. Ce que le comité d'organisation peut déjà annoncer, c'est la devise et la date exacte du festival: la devise est *Eléments* et se base sur les quatre éléments que sont le feu, l'eau, la terre et l'air

qui jouent également un rôle important chez les scouts. La FFS 2022 se déroulera du 9 au 11 septembre 2022.

Le comité d'organisation est conscient qu'un festival peut aussi être un défi pour un petit village comme Plagne. Mais tant le Conseil municipal de Sauge, que le comité d'organisation est convaincu qu'il s'agit également d'une grande opportunité pour le village de se présenter. Le comité d'organisation s'efforce d'impliquer au maximum les résidents locaux ainsi que l'ensemble de la région dans le festival. Le dimanche 11 septembre 2022, il y aura une journée pour les familles qui pourront ainsi mieux connaître le mouvement scout et ses activités.

Le comité d'organisation FFS 2022 est heureux de pouvoir organiser un festival dans un endroit aussi magnifique, au cœur du Jura bernois. | ffs



COMMUNE DE ROMONT AVIS OFFICIELS



La GAG modernise le réseau de communication



De gauche à droite: Jean-Louis Christinat Helltec Engineering AG, Giuseppe Micieli GAG, Yvan Kohler président de la commune de Romont, Hansruedi Jenni GAG, photo: HR. Jenni

Internet à haut débit, abonnements tout-en-un, replay, sport en direct: Romont se lance dans une nouvelle dimension de la communication numérique.

L'extension du réseau de fibre optique a démarré à la

mi-septembre et se déploiera étape par étape dans toute la commune jusqu'à la fin novembre. Dans ce cadre, près de 2,5 km de nouveaux câbles seront posés et 20 cabines d'amplification transformées. | cm

Emplois



Motivé-e par une formation DUALE entre école professionnelle et milieu industriel ?

WWW.VOH.CH

Nous recherchons, pour août 2022:

- Un-e apprenti-e micromécanicien-ne
- Un-e apprenti-e électronicien-ne
- Un-e apprenti-e dessinateur-trice en microtechnique

Notre offre :

- Une formation de base de 2 ans à plein temps au ceff INDUSTRIE (1^{re} et 2^e années)
- Une formation en milieu industriel et professionnel dans une structure dynamique et créative (3^e et 4^e années)

Si tu es intéressé-e, nous t'invitons à nous envoyer ta postulation, accompagnée d'un CV et d'une copie des 3 derniers bulletins scolaires.

VOH SA, La Praye 5a, 2608 Courtelary, tél. 032 945 17 45, rh@voh.ch

Annnonce complète sur www.voh.ch



MISE AU CONCOURS

L'Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte du Jura bernois (APEA) met au concours, pour le mois d'août 2022, une place

d'apprenti(e) employé(e) de commerce (profil E)

Nous offrons une formation intéressante et diversifiée dans un environnement dynamique. Pour cette formation exigeante, nous cherchons un(e) jeune motivé(e), intéressé(e) et ayant de bonnes aptitudes sociales.

Les offres, accompagnées d'un curriculum vitae, d'une lettre de motivation, d'une copie de vos bulletins scolaires pour les 2 dernières années scolaires et d'une photo doivent être adressées, par écrit, à l'Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary jusqu'au 31 octobre 2021 au plus tard.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter M. Juan Manuel Vanrell (tél. 031 635 22 50 ou info.apea-jb@be.ch).

Courtelary, le 13 septembre 2021

Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte du Jura bernois

Délai annonces
MERCREDI 9H



Municipalité de Courtelary

MISE AU CONCOURS

Tu termines bientôt ta scolarité obligatoire, tu recherches pour août 2022 une place d'apprentissage au service de la collectivité publique, alors cette annonce te concerne.

La Municipalité de Courtelary met au concours une place d'

apprenti(e) employé(e) de commerce

Date d'entrée: 01.08.2022

Durée: 3 ans

Le métier: Au sein d'une petite équipe, tu apprendras à réaliser des tâches variées qui te feront découvrir plusieurs services de notre administration communale. La formation avec maturité intégrée est possible.

- Exigences:
- Intérêt marqué pour le domaine administratif
 - Bonne maîtrise du français oral et écrit
 - Aisance avec les outils informatiques
 - Aisance dans les contacts humains
 - Capacité d'organisation
 - Conscientieux(se) et organisé(e)

Intéressé(e)? N'hésite pas à nous transmettre ton dossier de postulation (lettre de motivation, curriculum vitae, 2 derniers bulletins scolaires) jusqu'au 30 septembre 2021 à l'adresse ci-dessous:

Municipalité de Courtelary, Offre de postulation, Grand-rue 58, 2608 Courtelary ou par voie électronique à admin@courtelary.ch

Le secrétariat municipal se tient volontiers à disposition pour tout renseignement complémentaire au 032 944 16 01.

Favorisez nos annonceurs

bechtel-imprimerie.ch

Chants orthodoxes du Caucase et de l'ancienne Russie

Chœur Yaroslavl' dir. Y. Greppin



Sa 25 sept. 20h Basilique Notre-Dame Neuchâtel
Di 26 sept. 17h Grand-Temple La Chaux-de-Fonds

Entrée libre/collecte

Réservation recommandée : choeur.yaroslavl@gmail.com

Un service complet au cœur de votre région

imprimerie bechtel sa

www.bechtel-imprimerie.ch
2608 Courtelary
032 944 18 18



LA ROSERAIE

Nous recherchons :

un-e responsable de la comptabilité

Taux d'occupation: 80% - 100% à convenir

Votre profil:

- Vous êtes titulaire d'un brevet fédéral ou titre équivalent
- Vous avez de l'expérience dans la comptabilité générale et plus particulièrement dans le domaine de l'EMS
- Gestion des salaires, débiteurs et créanciers
- RH, gestion administrative

Pour ce poste, nous offrons :

- Des responsabilités, un cadre de travail indépendant et moderne, de la formation et des conditions sociales
- Entrée en fonction à convenir

Informations générales sur www.laroseraie.ch

Votre dossier est à adresser à: contact@laroseraie.ch ou

La Roseraie EMS, direction
Les Fontenayes 19, 2610 Saint-Imier

bechtel-imprimerie.ch

Invitation au marché d'automne



Samedi 25 septembre 2021

10h00 - 17h00

Hospice Le Pré-aux-Boeufs, 2615 Sonvilier

Musique et animation

Animaux à caresser et balade à poney (gratuit)

Vente de produits maison

- Produits du terroir et produits « Parc Chasseral », fromages, confitures, diverses sortes de thé, etc.
- Produits du jardin
- Marché d'artisans, poterie, articles en bois, etc.

Tombola

Restauration de 11h30 à 16h00

Service de transport: Renan, Sonvilier, Saint-Imier
Réservation au 032 962 69 00



Ballade à poney



Produits du terroir



Corps de musique de St-Imier



Japy Melodies



Ecole Primaire Renan-Sonvilier

Nous nous réjouissons de votre visite !



Parti socialiste du Jura bernois

Recommandations de vote

Votations fédérales du 26 septembre 2021

Initiative 99% pour plus de justice fiscale **Oui**

Pour rétablir une fiscalité plus juste, plus favorable au travail qu'au capital

Mariage pour tous **Oui**

Pour une meilleure protection des droits de chacune et chacun, et de chaque enfant en particulier, quelle que soit la composition de la famille

Votation cantonale du 26 septembre 2021

La lutte contre le changement climatique **Oui**

Pour que la neutralité climatique puisse être atteinte d'ici à 2050

Parti socialiste du Jura bernois

En vente à l'imprimerie

BAUX À LOYER

CORGÉMONT

La fête de lutte du Jura bernois a vécu

Fabian Staudenmann de l'association Mitelland remporte la 93^e Fête de lutte du Jura bernois. Le Jurassien bernois d'origine Lukas Renfer arrache une couronne.

Avec une température estivale, on ne pouvait pas rêver de meilleure météo et les 1200 spectateurs venus assister aux luttes dans l'arène vers la salle de spectacles ont été comblés. Comme le veut la tradition, l'ambiance était chaleureuse, voire presque familiale.

Pour Lukas Renfer c'était un peu spécial de lutter dans son village d'origine et il a réussi une belle performance en obtenant une couronne de plus, la sixième cette année, génial. Il a d'ailleurs été sélectionné pour représenter la délégation bernoise à la grande fête du Kilchberg le 25 septembre qui réunira l'élite de la lutte suisse. Cette fête a lieu tous les 6 ans et regroupe les 60 meilleurs lutteurs de Suisse.

Mais c'est le lutteur Fabian Staudenmann de Guggisberg, membre de l'association Mitelland, qui est sorti grand vainqueur de ces joutes sportives. La journée a souri au Club de lutte de Schwarzenbourg puisque le vainqueur, couronné fédéral à Zoug en 2019, a battu Severin Schwander, membre de la même société, après avoir contraint au nul le grand favori Kilian Wenger.

Pas de couronne pour l'association du Jura bernois, mais Benoît Danz de La Heutte classé au rang 9^d et Thierry Neukomm des Prés-d'Orvin ont montré de belles choses. Petite déception pour Mathieu



Photo: Barbara Loosli

Burger battu lors de la sixième passe par Sandro Galli, ce dernier obtenant sa première couronne.

Samedi, la journée était réservée aux jeunes lutteurs.

La relève était au rendez-vous. Après sa palme fédérale, il y a deux semaines, Jérémy Tschanz a fait honneur à son statut avec le rang 1^b dans la catégorie 2006-2007. Dans

celle des 2008-2009, les Jurassiens bernois ont réussi un gros coup avec un doublé de Mirco Tschanz de Corgémont devant Tom Burkhalter de Court. Dan

3^e de sa catégorie et a obtenu une palme.

Les deux journées ont été spectaculaires avec des duels très serrés. La fête de lutte s'est refermée de belle façon à Cor-

gémont pour se tourner vers le Mont-Crosin pour la prochaine Fête du Jura bernois en 2022.

Le comité d'organisation est pleinement satisfait du déroulement de la fête. Tout s'est bien passé; il n'y a pas eu de blessures sérieuses à l'exception de quelques luxations. Le bilan est donc positif et le comité d'organisation tient à remercier toutes les personnes qui se sont engagées de près ou de loin et qui se sont associées à la réussite de cette fête. Sans aide, une pareille fête ne pourrait tout simplement pas être mise sur pied.

Les objets trouvés peuvent être retirés chez Etienne Klopfenstein, chemin des Longines 9, 2606 Corgémont, 079 210 97 04.

Merci aux sponsors et donateurs, aux membres du comité et aux 230 bénévoles des sociétés Boccia club, Club de lutte Péry, Femina sport, FC La Suze 07, Hockey club, Männerchor, Ski club, Société de fromagerie, Société de tir. Merci à la commune de Corgémont pour les infrastructures et aux écoles proches du site pour les inconvenients de circulation et de bruit. Merci aux agriculteurs pour les machines et l'utilisation des champs comme parking. Merci aux riverains d'avoir fait preuve de compréhension pour les désagréments. Un immense merci à toutes et à tous.

| Le comité d'organisation

COMMUNE D'ORVIN AVIS OFFICIELS



Tests en cours

Le chantier à l'entrée ouest du village avance bien. Des tests du plateau modérateur sont en cours pour que celui-ci respecte bien les normes de circulation. En outre, des sondages sont également prévus sur les conduites communales. | cm

Cartel des sociétés

Lors de cette même séance, il a été décidé que toutes les sociétés et la Municipalité se retrouveraient en janvier 2022 pour fixer de manière coordonnées les dates des manifestations 2022, refaisant vivre de ce fait l'ancien Cartel des sociétés. Le maire Patrik Devaux en a pris la présidence afin de faciliter les choses. Chacune et chacun est prié de réfléchir au sein de sa société à la possibilité d'une fête alternative en 2023, sous une autre forme. | cm

Nonagénaire

Le maire Patrik Devaux et le conseiller municipal Stéphane Chopard, en charge de la Commission des Aînés, ont apporté les vœux de la Municipalité ainsi qu'un présent à Marcelle Léchet-Léchet à l'occasion de ses 90 ans.

La Municipalité souhaite longue vie à Madame Léchet et la félicite pour sa vivacité d'esprit. | cm

Panneaux de Bienvenue

Il a été discuté de l'installation de panneaux de Bienvenue aux entrées du village, à l'usage également des sociétés pour y annoncer leurs concerts, manifestations, etc.

Le projet est actuellement à l'étude et une offre est en cours auprès d'un artisan du village. | cm

Route des Prés-d'Orvin : travaux de réfection

La Municipalité a mandaté la maison De Luca SA pour réaliser des travaux de renforcement de la route et la réfection des accotements sur une partie de la route des Prés-d'Orvin.

Ces travaux seront réalisés prochainement. Nous prions les automobilistes de bien respecter la signalisation de chantier qui sera mise en place. | cm

Le Conseil municipal encourage à la vaccination

Une équipe mobile de l'Hôpital du Jura bernois organise deux journées de vaccination à Orvin les mercredis 6 octobre (1^{re} dose) et 10 novembre (2^e dose), à la salle des Sociétés (bâtiment de l'école primaire, entrée côté route des

Prés-d'Orvin), de 10 h 30 à 18 h 30, sans rendez-vous. A cette occasion, les personnes sont priées d'apporter leur carte d'assurance-maladie, une pièce d'identité et si possible leur carnet de vaccination. | cm

Fêt'Orvin 2023 repoussée

Patrik Devaux, maire, et Arthur Balz, conseiller municipal, se sont retrouvés le 7 septembre dernier avec l'ensemble des sociétés locales pour discuter de la Fêt'Orvin 2023 et des travaux de la traversée du village. Il a été présenté le projet aux participants, en soulignant qu'en 2023 précisément, le centre du village sera en plein

chantier, donc impossible d'organiser une fête digne de ce nom. Respectueux des traditions, les représentants des sociétés villageoises ont décidé de repousser la Fêt'Orvin à la fin des travaux, donc on se retrouvera en 2025 pour fêter, et une fête plus grande et plus belle que d'habitude dans un centre-village réaménagé. | cm

ORVIN

La revanche des bourgeois

Les participants au 12^e tir des Conseils d'Orvin

Mis sur pied en 2009, le tir des Conseils (municipal et de bourgeoisie) a eu lieu mercredi 8 septembre. Les deux présidents, Patrik Devaux qui inaugurerait son mandat de maire dans cette joute amicale et Edmond Aufranc, président de bourgeoisie ont formé les deux groupes pour cette traditionnelle rencontre sportive. Cette rencontre montre bien le grand intérêt des autorités locales vis-à-vis de la société de tir du même lieu avec 17 participants. Au programme, cible A10, 2 coups d'essai, 5 coups c-p-c et 3 coups de série pour un maximum de 80 points. La palme individuelle est revenue

à Stéphane Beney du Conseil municipal avec 73 points sur 80, devant Philippe Motet 66 pts et Florent Schwab 65 pts, à l'addition des points par groupe et malgré la victoire de Stéphane Beney, la 1^{re} place est revenue au Conseil de bourgeoisie avec 297 points sur 400 contre 270 points au groupe municipal. L'alternance pour cette rencontre amicale est respectée, puisqu'en 2020, c'est le Conseil municipal avait décroché la palme. Une ambiance conviviale et une journée qui s'est terminée par un succulent repas préparé par les membres de la société de tir locale. | jc/

Réclame

Vos faire-part et remerciements dans les plus brefs délais

Bellevue 4, 2608 Courtelary, 032 944 18 18

info@bechtel-imprimerie.ch, www.bechteli-imprimerie.ch



Parc Régional Chasseral

Lors de sa dernière séance, le Conseil municipal a désigné son conseiller Arthur Balz pour le représenter au sein du Conseil consultatif du Parc Régional Chasseral. Arthur Balz est déjà très actif dans le tou-

risme, aux Prés-d'Orvin et en particulier dans l'Association des Parkings des Prés-d'Orvin (APO) et renforce ainsi sa présence dans ce domaine important pour notre commune. Nos félicitations. | cm

PÉRY-LA HEUTTE, SAUGE, ORVIN ET ROMONT AVIS OFFICIELS



Fermeture

L'agence AVS du Bas-Vallon sera exceptionnellement fermée lundi 20 septembre. | agence avs du bas-vallon

COMMUNE DE SONCEBOZ-SOMBEVAL AVIS OFFICIELS



Premiers Prix du mérite sportif et culturel local : déposez vos candidatures !

On se souvient que les autorités municipales avaient décidé, peu avant que le Covid-19 ne vienne tout bouleverser de ses projets, de délivrer annuellement un, deux ou trois Prix locaux du mérite sportif et culturel. Le nombre exact doit être défini pour chaque édition en fonction de la quantité et de la qualité des candidatures.

C'est parti!

Cette manière moderne, de soutenir les activités culturelles et sportives, devait mettre un terme aux dons que le Conseil municipal accordait uniquement sur demande et que certains méritants n'osaient pourtant solliciter.

La première édition de cette récompense était agendée à 2020, mais on sait ce qu'il est advenu de toutes les organisations et manifestations publiques l'an dernier...

Dès lors, cet automne sera ou seront donc décernés la ou les premiers Mérites de Sonceboz-Sombeval! La commission ad hoc, que préside Guy Montavon, peut enfin se mettre au

travail et elle s'en réjouit grandement.

Actif ou domicilié ici

Les prix seront attribués à des personnes ou à des groupements de personnes qui œuvrent intensément dans les domaines de la culture ou du sport.

Aucune limitation n'est appliquée en ce qui concerne la discipline pratiquée, l'âge, la nationalité ou le sexe des candidats. Seule condition sine qua non pour que sa postulation soit prise en compte: être domicilié(e) dans la commune de Sonceboz-Sombeval, ou être actif(ve) au sein d'une société, d'un groupement ou d'un club tenant siège dans la commune.

Les candidatures doivent parvenir à la Municipalité (Administration communale, rue des Prés 5, case postale 47; secretariat@sonceboz.ch) par courriel, par poste ou directement sur place, jusqu'au vendredi 8 octobre dernier délai.

Des exemples

Les dossiers doivent contenir les coordonnées exactes



Les candidatures pour le prix sportif et culturel de la commune sont attendues jusqu'au 8 octobre

du/des candidats, ainsi qu'un descriptif de leur activité, qu'il s'agisse par exemple d'un récapitulatif de résultats, de photographies d'œuvres personnelles, d'écrits originaux ou autres.

Les candidats justifieront par ailleurs leur conviction de mériter un prix.

Il va de soi que l'on peut également déposer candidature pour une personne de ses connaissances, qui ne le fait pas elle-même, mais dont on estime qu'elle mériterait un soutien de la Municipalité.

Les mêmes documents sont alors requis, sous forme d'exemples et de recommandations.

Dans un mois

La cérémonie officielle de remise du ou des prix est fixée au vendredi 22 octobre prochain en soirée. Mesures sanitaires obligent, on ne pourra y participer que sur invitation.

Les autorités recommandent chaleureusement, à tous les potentiels gagnants d'un mérite local, de faire acte de candidature. | cm

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE CORTÉBERT

Nouveaux livres

La bibliothèque sera fermée les mercredis 6 octobre, 13 octobre et 20 octobre (vacances scolaires)

D'après les mesures du Conseil fédéral, il est désormais obligatoire de présenter un certificat Covid dans les espaces intérieurs dès l'âge de 16 ans. Merci de respecter ceci lors de votre visite à la bibliothèque.

Pour les personnes ne pouvant pas se rendre à la bibliothèque, une livraison de livres à domicile est disponible au 079 535 79 31.

| bibliothèque municipale de cortébert

ADULTES

Du bruit dans la nuit

| Linwood Barclay

Champ de tir | Linwood Barclay

La carte postale | Anne Berest

Le cerf-volant | Laetitia Colombani

Le serpent majuscule

| Pierre Lemaitre

L'oiseau bleu d'Erzeroum

| Ian Manook

Trois vœux | Liane Moriarty

L'Inconnue de la Seine

| Guillaume Musso

ADOS

Les Petites Reines

| Clémentine Beauvais

La vie ne tient qu'à un fil

| Valentine Lalande

Le temps des oranges

| Iva Prochazkova

ENFANTS

Les sorciers du Valais N° 23

| Enquêtes de Maëlys

Max se sent seul N° 123

| Max et Lili

Max et Lili veulent soigner

tout le monde N° 124 | Max et Lili

Max et Lili aiment trop rire N° 125

| Max et Lili

Max et Lili veulent se débrouiller

seuls N° 126 | Max et Lili

Max croit n'importe quoi N° 127

| Max et Lili

T'choupi range sa chambre N° 74

| T'choupi

BANDES DESSINÉES

La force tranquille N° 7 | Dad

Bienvenido a Bingo N° 32

| Marsupilami

Supermarsu N° 33 | Marsupilami

COMMUNE DE PÉRY-LA HEUTTE AVIS OFFICIELS



La Heutte : perturbations routières bientôt terminées

Les importants chantiers routiers en cours sur les rues de La Heutte causent inévitablement des désagréments pour les riverains et les automobilistes en général. Ils sont remerciés de leur patience et de leur compréhension et informés que tout devrait rentrer enfin dans l'ordre, et définitivement, dans quelques semaines.

Voyons ici les conséquences prévisibles, ces prochains temps, des travaux effectués sur les chemins du Pont, de la Gare et de la Scierie.

Fermetures en vue

Le mercredi 29 septembre prochain, les spécialistes procéderont au dégrappage (arrachage de la couche supérieure de la chaussée) le long du pont sur la Suze. Conséquemment, ledit pont et l'accès au numéro 4 du chemin du Pont seront complètement fermés à la circulation.

Les autres riverains du quartier accéderont à leurs immeubles en passant par la métairie de Nidau.

La Municipalité en est désolée, mais étant donné la poursuite de plusieurs chantiers en

parallèle dans la localité, les seules places de stationnement longue durée disponibles sont situées au chemin du Collège 37, devant l'ancienne école.

En octobre

Sur les mêmes rues et si les conditions météorologiques le permettent, la couche de roulement sera posée en trois étapes, durant la semaine 40.

La première étape concernera le chemin du Pont, jusqu'au passage à niveau, et est prévue le 4 octobre. Suivra, à une date encore à définir, la deuxième tranche qui sera menée sur le tronçon au nord du passage à niveau, ainsi que sur l'une des deux bretelles du chemin de la Gare. La dernière étape sera formée de l'autre bretelle du chemin de la Gare, ainsi que du chemin de la Scierie.

Seule certitude: après chaque étape de ces travaux finaux, le tronçon neuf sera interdit à la circulation durant deux jours.

Les riverains seront évidemment informés personnellement par la direction du chantier, dès que celle-ci pourra décider fermement du calendrier. | cm

Elaguez au plus vite, ou cela vous sera facturé...

Les travaux doivent être réalisés avant la fin de ce mois

Les services techniques et les autorités municipales exhortent les propriétaires de toute la commune à procéder au plus vite aux travaux d'élagage nécessaires. En cette année très particulière météorologiquement parlant, les plantations diverses ont poussé comme jamais et les gabarits de sécurité ne sont plus respectés en de nombreux endroits de nos localités.

Une affaire de sécurité

La taille des arbres, des haies et autres plantations, en bordure de chemins et autres voies de communication, ne répond ni à des envies de gouvernance ni à un esthétisme exacerbé,

mais bien à des soucis de sécurité. En effet, pour diminuer tant que faire se peut le danger qui plane sur les plus fragiles usagers de nos rues et chemins, les piétons et les enfants en particulier, il faut impérativement que les meilleures conditions possibles de visibilité soient assurées pour les automobilistes et autres conducteurs d'engins à deux ou à quatre roues.

Or les branches qui masquent la vue, les haies qui cachent un carrefour, les arbustes qui dissimulent une sortie d'immeuble ou les plantations qui diminuent l'éclairage public, réduisent tous les possibilités de réaction à l'arrivée d'un enfant par exemple.

Jusqu'à la fin du mois

De nombreux propriétaires ont d'ores et déjà procédé aux travaux d'élagage nécessaires, et ils en sont remerciés. Les autres ont jusqu'au 30 septembre prochain, dernier délai, pour tailler leurs plantations.

Ce délai écoulé, les travaux seront effectués par substitution et facturés évidemment aux propriétaires concernés.

Il est particulièrement important de libérer au plus vite le gabarit routier dans les endroits les plus dangereux, à savoir avant un virage, un croisement ou une sortie de maison par exemple.

De même, les lampadaires doivent être dégagés afin que l'éclairage ne soit pas amoindri par le feuillage.

En chiffres

De manière générale, une bande d'un demi-mètre au minimum doit être libérée, entre les plantations diverses et le bord de la chaussée.

Au-dessus des routes et des chemins utilisés par des véhicules, un gabarit de 4 m 50 doit impérativement être débarrassé de toute branche. Au-dessus des chemins piétonniers, des trottoirs et des pistes cyclables, ce gabarit est limité à 2 m 50 de hauteur.

Pour des détails en fonction de la hauteur des végétaux, on se référera aux chiffres figurant sur le site internet de la Municipalité.

| cm

Une marche pour tous dans un cadre envoûtant

La Commission 3° âge du Bas-Vallon propose, dans une dizaine de jours, une sortie ouverte à toutes les personnes intéressées, vers un lieu magique, qui ne manquera pas d'attirer nombre de marcheuses et marcheurs.

Cap sur le Tüfelsburdi

Vous parlez de Gals (Chules en français)? On pense automatiquement à l'eau, aux lacs entre lesquels se situe cette commune, au canal de la Thielle tout proche. Or l'image est très réductrice, cette petite bourgade étant également voisine d'un lieu étonnant, empreint d'une riche histoire, d'une colline où les druides s'adonnaient à leurs cultes, il y a fort longtemps. Et c'est justement ce Jolimont, que

la commission 3° âge vous propose de *gravir*, le mardi 28 septembre prochain, pour aller découvrir sur son sommet les impressionnants blocs erratiques dominés par le Tüfelsburdi, le fardeau du diable, gigantesque et un peu mystérieux.

Trois rendez-vous

La marche durera environ deux heures et demie, et il est fortement recommandé de porter de bonnes chaussures, qui rendront le pas plus sûr. On emmènera également de quoi se désaltérer et éventuellement un petit pique-nique à déguster près des pierres druidiques.

Les rendez-vous sont donnés à 13h, simultanément en trois sites: sur la place de la Gare de Péry,

sur la place du village d'Orvin et au lieu-dit Sagne/Sain (place de bifurcation Plagne-Vaufelin).

De chacun de ces lieux, les participants voyageront en voiture jusqu'aux environs de Gals, où ils entameront ensemble la balade à pied.

Inscription bienvenue

Pour faciliter l'organisation, il est fortement conseillé de s'inscrire, jusqu'au lundi 27 septembre, auprès de Louis Voiblet (079 640 89 13) ou de Josée Medici (032 358 15 69). Ces deux personnes pourront également vous renseigner en cas de temps incertain ou si vous avez besoin d'un transport jusqu'à un des lieux de rendez-vous. Bienvenue! | cm

Fermeture du bureau communal

Le bureau communal sera fermé exceptionnellement lundi du Jeûne fédéral, le 20 septembre.

Nous vous remercions de votre compréhension. | cm

Course des aînés

Suite aux nouvelles mesures en vigueur depuis lundi 13 septembre le certificat Covid sera demandé à chaque participant. De plus, le Conseil municipal va réévaluer le maintien de la sortie des aînés lors de sa prochaine séance. Une confirmation que la course aura lieu suivra prochainement! | cm

Délai rédactionnel

MERCREDI 9H



AVIS MORTUAIRE

Les employés communaux et le Conseil municipal de la Commune de Péry-La Heutte ont la tristesse de faire part du décès de

Monsieur Arthur Fertig

Epoux de Madame Mina Fertig, membre de diverses commissions, conseillère municipale et ancienne Maire de la commune de Péry.

Nous lui présentons ainsi qu'à sa famille, nos sincères condoléances.



Tous invités à une double inauguration

Portes ouvertes de l'école primaire et du CAD, démonstrations, officialités, musique, apéritif et grillades offerts le 24 septembre

C'est donc le vendredi 24 septembre prochain que la population sera l'invitée des autorités, pour dignement marquer ensemble un double événement: l'inauguration du chauffage à distance (CAD) La Combe flambant neuf et nettement élargi, ainsi que l'inauguration de l'agrandissement de l'école primaire Arc-en-Ciel.

La manifestation se déroulera en plein air, ce qui permettra d'éviter l'obligation du masque durant la majeure partie des festivités. Lorsque les visiteurs se trouveront à l'intérieur de locaux ou de véhicules, ils sont en revanche remerciés par avance de porter un masque.

Et bien sûr, on veillera en tout temps à respecter la distance sociale requise.

De la forêt à la chaudière

Dès 13h30, les portes seront ouvertes à tous dans le local du chauffage à distance La Combe.

A 13h30 et à 15h30, il sera possible de participer à une intéressante visite-démonstration: grâce à un bus-navette au départ de la salle de spectacles, les participants pourront suivre le cycle du bois, de la forêt à la chaudière, avec notamment une démonstration de déchetage de copeaux, tout près d'un lieu de coupe s'entend.

Entre les deux visites démos, la partie officielle se

déroulera à 15h devant le local. Le verre de l'amitié sera servi à toutes les personnes présentes, au même endroit, dès 16h30.

Cap sur l'école

Le deuxième volet de la fête débutera sur le coup de 16h, avec le lancement des portes ouvertes de l'école primaire Arc-en-Ciel, au 12 de la rue des Collèges, ainsi que de l'Ecole à journée continue (EJC), au 7 de la même rue. La population pourra découvrir les locaux très accueillants et confortables qui ont été aménagés pour nos plus jeunes habitants.

Les écoliers animeront la manifestation par des chants devant leur école, à 17h15 et à 19h, tandis que la partie officielle se déroulera à 18h.

Dès 18h30, la Municipalité invitera toute la population à partager sur place le verre de l'amitié, accompagné d'une grillade elle aussi offerte.

Surprise!

Signalons enfin qu'une surprise attend sur place les enfants, auxquels la Municipalité a jugé qu'il convenait de penser tout particulièrement.

Une invitation très cordiale est d'ores et déjà adressée aux habitantes et aux habitants par leurs autorités qui se réjouissent de les rencontrer.

| cm



En sus de la visite des locaux techniques, une démonstration de déchetage sera proposée aux visiteurs



La population pourra visiter l'école agrandie, de 14h à 19h

Déchets: on travaille

Le groupe de travail intercommunal, créé pour étudier et dessiner la gestion des déchets de Corgémont et Cortébert, est actuellement très actif; il a déjà présenté aux conseils municipaux plusieurs projets en cours d'élaboration et continue à chercher les solutions les plus efficaces, en termes de service à la population et d'écologie. | cm

Bureau fermé

Il est rappelé à la population que comme de coutume, les bureaux de l'administration municipale demeureront fermés lundi prochain le 20 septembre, à l'occasion du Jeûne fédéral. | cm

Nouvelle action de vaccination dès mercredi prochain

L'équipe mobile de l'HJB sera chez nous les 22 septembre et 27 octobre

Sur mandat des autorités sanitaires cantonales, l'Hôpital du Jura bernois a mis sur pied une équipe mobile de vaccination, qui sillonne depuis le début de cette semaine les communes de la région. A Corgémont, cette équipe sera présente le 22 septembre, donc mercredi prochain, ainsi que le 27 octobre.

Cela permettra à tous les Curgismondains qui le souhaitent de recevoir les deux doses prescrites. Cette vaccination est ouverte à toutes et tous, dès l'âge de douze ans.

Toute la journée

La Municipalité met à disposition de l'HJB la salle de spectacles, où il est aisé de respecter la distanciation sociale. Attention: les personnes qui viendront se faire vacciner porteront évidemment un masque.

L'équipe mobile sera sur place de 10h à 18h30 sans interruption.

Chacun se munira de sa carte d'assurance-maladie et d'une pièce d'identité valable, ces deux documents étant indispensables, ainsi que de

son carnet de vaccination si possible.

S'inscrire, c'est mieux

Il sera tout à fait possible de se rendre sur place sans inscription préalable. Mais afin de gagner du temps, il est fortement recommandé de s'enregistrer avant le 22 septembre. On pourra le faire par internet, en passant par la plate-forme cantonale www.be.vacme.ch ou par téléphone en appelant le 031 636 88 00.

| cm

La taille doit être réalisée au plus vite

La sécurité sur nos rues passe aussi par ces travaux

La Municipalité rappelle aux propriétaires de toute la commune qu'ils avaient jusqu'à aujourd'hui 17 septembre pour élaguer les plantations sises au bord des routes, rues, chemins et autres voies utilisées par des véhicules ou des piétons. Elle remercie toutes les personnes qui ont bien procédé aux travaux demandés et exhorte les autres à s'y mettre au plus vite et en tous les cas jusqu'au 8 octobre au plus tard.

Des prescriptions de sécurité

C'est en priorité pour assurer la visibilité de tous les usagers qu'est ordonnée la taille de ces végétaux, dans les mesures

prescrites. En période de début d'année scolaire, cette visibilité est d'autant plus cruciale, pour assurer la sécurité des bambins sur le chemin de l'école.

Il est dès lors particulièrement important de libérer le gabarit routier dans les endroits les plus dangereux, à savoir avant un virage, un croisement ou une sortie de maison par exemple.

De même, les lampadaires doivent être dégagés afin que l'éclairage ne soit pas amoindri par le feuillage.

En chiffres, on précisera qu'en règle générale, une bande d'un demi-mètre au minimum doit être libérée, entre les plantations diverses et le

bord de la chaussée. Au-dessus des routes et des chemins utilisés par des véhicules, un gabarit de 4 m 50 doit impérativement être débarrassé de toute branche. Au-dessus des chemins piétonniers, des trottoirs et des pistes cyclables, ce gabarit est limité à 2 m 50 de hauteur.

Carolines ouvertes

On rappellera que les déchets de taille et de coupe peuvent être apportés à la décharge des Carolines, qui est ouverte le mercredi et le samedi de 17h à 18h.

Merci à tous pour votre contribution à la sécurité et au bien-être de chacun. | cm

Poubelles: un (r)appel à tous

Les autorités et les services techniques adressent un appel pressant à tous les habitants: pour le ramassage des ordures ménagères, vous êtes tous par avance remerciés de déposer vos sacs officiels le jeudi matin et non la veille au soir.

Cette consigne s'appuie sur l'expérience et non sur un excès de règles restrictives. En effet, lorsque des sacs sont déposés la veille, ils attirent durant la nuit divers animaux, chats, chiens et autres, alléchés par les odeurs dégagées et qui les déchirent donc avant d'en répandre le contenu sur la chaussée. Pour éviter ces salissures peu ragoûtantes, ainsi que le travail de nettoyage ainsi causé à notre service technique, la Municipalité vous prie donc instamment de respecter cette règle. | cm

Parc Chasseral: notre représentant désigné

Rappelons que suivant sa nouvelle Charte, le Parc régional Chasseral est désormais dirigé par deux organes distincts. Le premier est son Conseil exécutif, fort de neuf membres, dont trois sont des représentants des communes bernoises affiliées au parc.

Aucun de nos élus municipaux n'ayant manifesté un intérêt à rejoindre ce Conseil exécutif, la commune de Corgémont n'y présentera donc

pas de candidat, à l'attention de la prochaine Assemblée générale qui procédera aux élections.

Les autorités municipales ont en revanche désigné lundi leur représentant au Conseil consultatif dudit Parc, organe qui réunit un délégué de chaque commune membre. Yves Desarzens, conseiller municipal en charge des finances et de la sécurité publique, sera notre représentant. | cm

CORGÉMONT

De nouveaux locaux pour les petits Ecureuils

La maison de l'enfance les Ecureuils déménagera dans le bâtiment du nouveau Home Les Bouleaux dès janvier 2022



Les enfants vont profiter de locaux plus spacieux et adaptés ainsi que d'un jardin.

Des activités intergénérationnelles seront remises en place lorsque la situation le permettra.

L'équipe réfléchit aux aménagements, en se questionnant notamment sur les moyens de favoriser le jeu libre tout en offrant des possibilités de mouvements variés à l'intérieur comme à l'extérieur. La réflexion porte également sur un aménagement des espaces de jeux

sans stéréotype de genre. Le programme pédagogique sera revu en fonction des nouveaux espaces, mais les valeurs et lignes directrices vont rester les mêmes. L'équipe souhaite favoriser des matériaux durables, notamment dans le choix de nouveau matériel.

En marge du déménagement, la maison de l'enfance organise un vide-grenier le samedi 2 octobre de 9h à 12h dans le jardin des locaux actuels. L'équipe vous y attend nommeusement. | la direction

Le CAJ à Cortébert et à Corgémont

Les deux prochains rendez-vous du Centre d'animation jeunesse (CAJ) seront itinérants. Le CAJ, dont la mission est régionale, accueille en effet les jeunes de 10 à 20 ans, domiciliés aussi bien à Cortébert, Corgémont ou Orvin, qu'à Péry-La Heutte où est installé son local flambant neuf.

Depuis quelque temps, afin de se faire mieux connaître par son public cible, le centre organise régulièrement des rencontres extra-muros, dans les villages avoisinants. C'est dans cette optique que l'équipe

d'animation s'installera à Cortébert (place de jeux derrière l'école) mercredi prochain le 22 septembre et à Corgémont (place de jeu attenante à la salle de spectacles) le mercredi 6 octobre.

Ces deux rendez-vous sont donnés dès 15h et inscrivent à leur programme du sirop à gogo, d'amusement de plein air, de la bonne humeur et une occasion sympathique de faire connaissance. Avis aux 10 à 20 ans, qui sont assurés de passer un excellent moment en agréable compagnie! | com

Réclame

Triste?

Un entretien aide.
Anonyme et confidentiel. 24h sur 24.
Aide par mail: www.143.ch

Tel 143
La Main Tendue

Compte 30-14143-9

CATHOLIQUES

UNITÉ PASTORALE CATHOLIQUE
BIENNE-LA NEUVEVILLE
BIENNE cure Sainte-Marie

Messes: vendredi 17 septembre, 18h, église Sainte-Marie, crypte, Bienne (adoration et confessions à 17h); samedi 18 septembre, 18h, église Saint-Nicolas, Bienne; dimanche 19 septembre, célébration œcuménique, 10h, église Sainte-Marie, Bienne; mardi 21 septembre, 9h, église Christ-Roi chapelle; mercredi 22 septembre, 9h, église Sainte-Marie crypte; jeudi 23 septembre, 9h, église Saint-Nicolas; vendredi 24 septembre, 18h, église Sainte-Marie crypte (adoration et confessions à 17h); samedi 2 octobre, 18h, chapelle de Reuchette-Péry.

Newsletter: s'inscrire à cdv-communaut-catholique-pery@bluewin.ch

Contact (secrétariat, équipe pastorale, location de salles, funérailles, etc.): 032 329 56 01, Cure Sainte-Marie, Faubourg du Jura 47, 2502 Bienne

communaut.francoophone@kathbielbienne.ch
www.upbienne-laneuveville.ch

PAROISSE CATHOLIQUE-
CHRÉTIENNE ET DIASPORA
DU CANTON DU JURA

SAINT-IMIER
rue Denise Bindschedler – Robert 4 + 6
case postale 207

Célébration œcuménique: dimanche 19 septembre, 10h15, à l'occasion du Jeûne fédéral. Prochaine messe le 3 octobre à 10h15.

PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE
TRAMELAN

Messe: samedi 18 septembre à 17h30; jeudi 23 septembre à 9h.
Nouvelles directives: le nombre de participants aux messes est à nouveau réduit à 50 personnes. Pour cette raison, les horaires des messes reviendront à l'ancienne formule dès le week-end du 25-26 septembre; soit une messe le samedi à 17h30 à Tramelan et deux messes le dimanche, une à 9h30 à Tavannes et l'autre à 11h à Malleray. Ce tournoi sera valable jusqu'à ce que de nouvelles directives soient données. A votre arrivée à l'église, vous serez à nouveau invités à vous inscrire sur les listes de traçage.

Secrétariat: ouvert le lundi matin et le jeudi après-midi

www.cathberne.ch/tramelan

PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE
VALLON DE SAINT-IMIER

Horaire liturgique: samedi 18 septembre, 18h à Corgémont; dimanche 19 septembre, 10h à Saint-Imier, célébration œcuménique du Jeûne fédéral; mardi 21 septembre, 9h à Corgémont; jeudi 23 septembre, 19h à Saint-Imier
Présentation des sacrements (baptême, pardon, première communion, confirmation): mercredi 22 septembre, 18h30 à l'église de Corgémont; vendredi 24 septembre, 18h30, à l'église de Saint-Imier, adultes, enfants en âge de scolarité et leurs parents.

www.cathberne.ch/saintimier

TÉMOINS
DE JÉHOVAHSAINT-IMIER
rue du Vallon 28

Plus d'informations: jw.org
(site officiel gratuit)



RÉFORMÉES

COLLABORATION
DES PAROISSES RÉFORMÉES
DE L'ERGUËL

Célébration œcuménique du Jeûne fédéral: voir communiqué en page Haut-Vallon
Inspirations: samedi 25 septembre à 17h, rendez-vous devant la collégiale de Saint-Imier pour découvrir l'invitation aux voyages perdus de Nathalie Sabato et Angélique Bruno. Infos auprès de Maëlle Bader, 076 713 39 55, maelle.bader@referguel.ch. Certificat Covid nécessaire pour cette activité.
Ecoute et prière: 077 423 20 20 ou ecoute@referguel.ch.

Collaboration: Matteo Silvestrini, 079 289 95 06, matteo.silvestrini@referguel.ch

Aumônerie des homes: Macaire Gallopin, 076 740 82 50, macaire.gallopin@referguel.ch

www.referguel.ch

PAROISSE RÉFORMÉE
CORGÉMONT ET CORTÉBERT

Culte: voir communiqué en page Haut-Vallon. Prochain culte au temple de Corgémont, dimanche 3 octobre.
Rencontre du groupe des aînés: mardi 28 septembre, 14h, salle de paroisse de Corgémont, pour discuter du programme annuel. Certificat Covid pas nécessaire, pas de quatre heures sur place, mesures covid respectées.
Groupe de prière œcuménique: tous les mercredis, à 19h15 au temple de Corgémont pour un temps de prières et de silence.

Pasteur: David Kneubühler, 079 823 75 84, david.kneubuehler@referguel.ch

Services funèbres: 0800 225 500

Présidente du conseil de paroisse: Christine Brechbühler, 079 565 93 66 ch.c.brechbuehler@gmx.ch

Réservation salle de paroisse: E. Hohermuth, 032 963 11 89, 4hohermuth@bluewin.ch

032 489 17 08
corgecorte@referguel.ch
www.referguel.ch

PAROISSE RÉFORMÉE
LA FERRIÈRE

Dimanche 19 septembre: célébration œcuménique du Jeûne fédéral, voir communiqué en page Haut-Vallon.
Préavis: 26 septembre à 10h au temple, Méditation et Musique
Offres en ligne: sur le site www.referguel.ch, vous trouverez toutes les infos utiles concernant notre paroisse et celles de l'Erguël.
Facebook/Instagram: les Paroisses réformées de l'Erguël sont désormais aussi présentes sur les réseaux sociaux.
Envie d'une visite?: prenez contact avec Suzanne Stauffer (032 961 11 58), Lotti Lanz (032 961 16 43) ou avec le pasteur
Ecoute et prière: h'hésitez pas à téléphoner au 077 423 20 20 ou envoyez un courriel à ecoute@referguel.ch si vous en ressentez le besoin.

Pasteur: Serge Médebielle, 079 414 03 60, serge.medebielle@referguel.ch
Pendant l'arrêt de travail de M. S. Médebielle, le pasteur desservant Daniel Wettstein est au service des paroissiens, téléphone: 079 229 34 84, daniel.wettstein@unine.ch

Présidente: Pierrette Wäfler, 032 961 15 81 ou 079 291 42 05

Secrétariat: laferriere@referguel.ch

www.referguel.ch

Services funèbres: permanence au 0800 225 500

PAROISSE RÉFORMÉE
DE RONDCHÂTEL

PÉRY rue du Collège 12

Cultes: dimanche 19 septembre, Jeûne fédéral, 10h, à Péry, sainte cène. Officiant: Gilles Bourquin. Offrande en faveur de Pain pour le prochain.

Proposition d'intercession: nous prions pour la paroisse de Corgémont-Cortébert.

Catéchisme 10H: du 17 au 19 septembre, camp *Le bonheur* à Kiental.

Fruits TerrEspoir: livrons le 30 septembre à Péry, Vauffelin, Orvin. Les prochaines commandes sont à remettre jusqu'au 28 octobre.
A votre disposition: n'hésitez pas à contacter nos pasteurs: Daniel de Roche 079 337 50 76, Gilles Bourquin 079 280 20 16.

Site internet: votre paroisse continue d'être présente au travers de son site internet, informations actualisées au fur et à mesure.

032 485 11 85
(lu: 13h-17h30, ve: 7h45-11h30)

contact@paroisse-rondchatel.ch
www.paroisse-rondchatel.ch

Services funèbres: 079 724 80 08

Location de salles: 032 485 11 85
Grain de sel, Orvin; salle de la Cure, Orvin; salle de paroisse, Péry

Visites: Daniel de Roche 079 337 50 76
Gilles Bourquin 079 280 20 16

Catéchisme: 7H et 8H, Anne Noverraz, 079 852 98 77
9H, Anne Noverraz, 079 852 98 77 et Christian Borle, 078 739 58 28
10H, Anne Noverraz, 079 852 98 77, Christian Borle, 078 739 58 28 et Pierre-André Kuchen, 079 136 76 74
11H, Anne Noverraz, 079 852 98 77, Christian Borle, 078 739 58 28 et Daniel de Roche, 079 337 50 76

PAROISSE RÉFORMÉE
RENAN

Célébration œcuménique du Jeûne fédéral: dimanche 19 septembre, 10h, Collégiale de Saint-Imier.

Offres en ligne: toutes les infos utiles concernant notre paroisse et celles de l'Erguël: www.referguel.ch

Ecoute et prière: n'hésitez pas à téléphoner au 077 423 20 20 ou envoyez un courriel à ecoute@referguel.ch si vous en ressentez le besoin.
Pasteur: Serge Médebielle, 079 414 03 60, serge.medebielle@referguel.ch
Durant l'arrêt de travail de notre pasteur, le pasteur desservant Daniel Wettstein est au service des paroissiens, tél 079 229 34 84

Présidente: Catherine Oppliger, 078 761 46 38

Secrétariat: renan@referguel.ch

www.referguel.ch

Services funèbres: 0800 225 500

PAROISSE RÉFORMÉE
SAINT-IMIER

Cultes: dimanche 19 septembre, célébration œcuménique du Jeûne fédéral, 10h15, voir le communiqué en page Haut-Vallon.
Préavis: dimanche 26 septembre, Méditation et Musique à 10h à La Ferrière. Pour un transport, 032 941 37 58 en matinée.

Coin-enfants à la collégiale: désormais disponible à la collégiale, pour les petits qui accompagnent leurs parents.
Jardin communautaire à la cure: les personnes qui y ont travaillé sont invitées à venir y faire un tour et récolter ce qui a été semé, s'adresser à Françoise Zwahlen-Gerber, 079 696 74 30.
Femmes protestantes: la Baratte autour d'un petit café le vendredi matin à la cure de 9h30 à 11h.
Après-midis récréatifs des aînés: prochaine rencontre mardi 21 septembre, de 14h30 à 17h30 à la cure.
Respiration: le mercredi de 12h à 12h30, moments de rencontre et de méditation en compagnie du pasteur à la collégiale, coin-méditation.

Coin-méditation à la collégiale: situé dans l'abside nord, il vous accueille durant les heures d'ouverture de la collégiale, de 7h à 17h. Brochures et bibles à consulter ou à emporter, ambiance propice à la détente et à la réflexion.
Nous restons à votre service!: nous sommes toujours à disposition pour tout service, commission, transport chez le médecin, ou simplement pour un entretien téléphonique. Le secrétariat est atteignable de 8h30 à 12h, et de 14h à 16h30. Notre pasteur est également joignable au numéro indiqué ci-dessous.

Pasteur: Macaire Gallopin, 076 740 82 50, macaire.gallopin@referguel.ch

Services funèbres: 0800 22 55 00

032 941 37 58

paroisse.st-imier@referguel.ch
www.referguel.ch

PAROISSE RÉFORMÉE
SONCEBOZ-SOMBEVAL

Culte: culte œcuménique du Jeûne fédéral, se référer au communiqué en page Haut-Vallon. Prochain culte à Sombeval le 3 octobre.

Aînés: le mardi à 14h à la cure (Collège 19), jeux et partage. Responsables: Danielle Messerli, 032 489 24 57 et Carinne Tièche 032 489 24 72.

Services funèbres: 0800 225 500

Secrétariat: Katia Sulliger, 079 669 78 19, sonceboz-sombeval@referguel.ch

Pasteur: Eric Geiser, 079 533 47 12, e.geiser@gmx.ch

www.referguel.ch/paroisses/sonceboz-sombeval

PAROISSE RÉFORMÉE
SONVILIER

Culte: dimanche 19 septembre à 10h15 à Saint-Imier, culte œcuménique du Jeûne fédéral, voir le communiqué en page Haut-Vallon.

Soupe de la Trêve et tarte du Jeûne: samedi 18 septembre, de 12h à 15h au jardin de la cure, un repas tout simple à partager, pour apporter notre soutien aux familles de Haïti. Possibilité de prendre à l'emporter, venir avec un récipient pour la soupe.

Pasteur: Alain Wimmer, 079 240 63 16 (aussi SMS et WhatsApp), alain.wimmer@referguel.ch

Présidente de paroisse: Beatrix Ogi, 079 725 15 41

Location de la maison de paroisse: Mélanie Walliser Stevens 077 429 74 59
location@paroissesonvilier.ch

Services funèbres: 0800 225 500

www.referguel.ch

STIFTUNG FÜR DIE PASTORATION
DER DEUTSCHSPRACHIGEN
REFORMIERTEN

TAVANNES rue du Pasteur Frêne 12

Gottesdienst: am 19. September neu um 10.30 Uhr in Moutier, Regionalgottesdienst mit der Jabaheband und dem Pfarrteam

Pfarrer Stefan Meili, 079 363 97 16

PAROISSE RÉFORMÉE
TRAMELAN

Culte des familles: dimanche 19 septembre, 10h, église, avec les enfants du cycle 1. Pasteur T. Dominicé. Collecte du Jeûne fédéral: Eglises réformées Berne-Jura-Soleure. Verre de l'amitié à l'issue du culte. Taxi: prière de s'annoncer le matin même entre 8h et 9h au 032 487 41 50. Les enfants ont rendez-vous à 9h30. Ce culte est limité à 50 personnes, le certificat Covid n'est pas exigé.
Catéchisme cycle 1: samedi 18 septembre, maison de paroisse, 3H à 6H de 9h à 11h15, préparation du culte des familles.
Bureau du Conseil de paroisse: mercredi 22 septembre, 17h, maison de paroisse.
Avis: jusqu'au 3 octobre le secrétariat est en relâche; pour toute question ou pour un rendez-vous, merci de contacter la présidente de paroisse, E. Hiltbrand au 079 717 05 39, courriel: evelyne.hiltbrand@par8.ch.

Présidente de paroisse: Evelyne Hiltbrand, 079 717 05 39, evelyne.hiltbrand@par8.ch

Pasteur: Philippe Kneubühler, 078 616 71 57, philippe.kneubuehler@par8.ch

Secrétariat: Lorena von Allmen, 032 487 48 20, lorena.vonallmen@par8.ch

Réservation de salles: Maud Berberat, 079 863 17 46, maud.berberat@par8.ch

Services funèbres: 0848 77 88 88

www.par8.ch

PAROISSE RÉFORMÉE
VILLERET

Prière du mardi: 21 septembre de 6h30 à 7h à l'église de Villeret.

Soutien: la Paroisse et la Collaboration s'organisent pour offrir du soutien logistique et moral à vous toutes et tous et surtout à celles et ceux qui en ont le plus besoin. Prière de suivre nos communications dans la presse et sur le site internet.

ÉVANGÉLIQUES

ÉGLISE POUR CHRIST
CORGÉMONT sur le Crêt 3

Culte partage en français: dimanche 19 septembre à 10h.

www.gfc.ch

ÉGLISE DU ROC
SAINT-IMIER Jacques-David 12

Soirée d'Antizone pour les jeunes de 12 et +: vendredi 17 septembre de 19h à 21h30, pour trouver sa voie ou sa voix! Dans les locaux de l'ancien Buffet de la gare à Saint-Imier. Sans inscription. Infos: Timothée: 078 781 94 85.

Prière: pour les temps de prière du dimanche à 19h à l'ancien Buffet de la gare de Saint-Imier. Pour en apprendre plus sur la foi chrétienne dans un climat d'échange ouvert avec repas. Libre participation. Pour infos: 032 943 12 22 ou 079 662 04 76.

Service d'entraide disponible pour tous: écoute, partage, coup de main et prière, Luc et Renate Normandin 032 941 58 25.
Autres activités: cours de formation et de réflexion, différents groupes de maison durant la semaine. Pour info, contactez le pasteur au 032 941 58 25.

Luc et Renate Normandin
032 941 58 25
<http://egliseroc.wordpress.com>

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE MÉTHODISTE BÉTHANIA
SAINT-IMIER Fourchaux 36

Culte ACCVA: dimanche 19 septembre à 10h15.
Bethania ouverte: jeudi 23 septembre de 19h à 22h, étude biblique
Catéchisme Groupe 1: vendredi 24 septembre à 17h.
A votre disposition: n'hésitez pas à faire appel au pasteur.

Bertrand Mathys, pasteur,
032 941 49 67
www.la-bethania.ch

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE ACTION BIBLIQUE
SAINT-IMIER rue Paul-Charmillot 72

Culte: dimanche 19 septembre, 10h, prédicateur Ehab Welson, aussi en ligne. Culte en présentiel dans le respect des directives sanitaires.
Club d'enfants: jeudi 23 septembre, 12h.
JAB junior: vendredi 24 septembre, 19h.

David Weber, pasteur
dj.weber@gmail.com
www.ab-stimier.ch

ÉGLISE NÉO-APOSTOLIQUE
SAINT-IMIER rue de Châtillon 18

Service religieux: dimanche 19 septembre à 9h30. Jeune fédéral.
Services religieux par vidéo (IPTV): disponible le dimanche, sur internet: <http://skipa.tv/channels/geneva/> Nom d'utilisateur: lemot / Mot de passe: ena2020

Didier Perret, dpe2610@gmail.com
079 240 72 73

www.stimier.nak.ch/agenda

Pour toute demande d'aide:
079 289 95 06,
matteo.silvestrini@referguel.ch

Heures d'ouverture bureau:
vendredi matin 8h-11h

Présence pastorale: jeudi matin et permanence au bureau le vendredi matin jusqu'à 10h30

Services funèbres: 0800 225 500
villeret@referguel.ch, www.referguel.ch

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE
DU PIERRE-PERTUIS
SONCEBOZ Pierre-Pertuis 2

Culte: dimanche 19 septembre, 10h.
Message biblique: dimanche 19 septembre, 11h.
Cellule de maison: mardi 21 septembre, 20h.

www.eepp.ch

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE
MÉNNONITE DU SONNENBERG
TRAMELAN

Culte: dimanche 19 septembre à 10h à La Chaux-d'Abel, culte du Jeûne fédéral, garderie, groupe junior. Repas en commun après le culte (chacun amène son gâteau aux pruneaux).

Réunion de prière: lundi 20 septembre à 20h à la rue des Prés.
Moment de prière et de silence: mardi 21 septembre à 13h30 à la rue des Prés.

Sortie des aînés: mercredi 22 septembre à 13h au parking du CIP, sortie en Ajoie.

Les mercredis de la rue des Prés: mercredi 22 septembre à 13h30 à la rue des Prés, avec Fritzli et Blagouille.

www.menno-sonnenberg.ch

ARMÉE DU SALUT
TRAMELAN Grand-Rue 58

Culte: dimanche 19 septembre, 9h45, aussi diffusé en ligne (YouTube), Speakids (enfants) et garderie.
Prière 29B12: lundi 20 septembre, dès 19h30, nous prions pour vous.
Prière: mardi 21 septembre, 9h.
Cours de danse enfants (8 à 12 ans): mardi 21 septembre, 18h.
Repas pour tous: jeudi 23 septembre, 12h.

Pascal Donzé, 032 487 44 37
tramelan.armeedusalut.ch

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE DU FIGUIER
TRAMELAN Grand-Rue 116
entrée: face à Albert Gobat 15

Culte: dimanche 19 septembre, 9h30 avec message de Daniele Zagara.
Formation FREE COLLEGE: mercredi 22 septembre, 20h15. Par zoom, dans les locaux de l'EEF. Thème: *La Trinité et Dieu créateur*.

Conseil Pastoral: Hugues Jobin, 032 487 60 38

032 487 32 17
eglisedufiguier@gmail.com
www.eglisedufiguier.ch



Nouvelle session de vaccination au cœur du village



Vous souhaitez vous faire vacciner contre le Covid? Rendez-vous le 27 septembre à la salle communale!

Sur mandat de la Direction bernoise de la santé publique, l'Hôpital du Jura bernois organise des sessions de vaccinations publiques dans les diverses communes de la région. A Courtelary, elles seront proposées les lundis 27 septembre et 25 octobre, à la salle communale sise Grand-Rue 58 (derrière le bâtiment de l'administration municipale) et s'adressent à tous dès l'âge de 12 ans.

Sans inscription

Les habitants de la localité pourront profiter de cette occasion pour recevoir leurs injections, une ou deux selon qu'ils aient ou non contracté préalablement la maladie, sans même devoir s'y inscrire.

Les personnes qui souhaitent cependant gagner du temps sur place et qui en ont la possibilité peuvent s'en-

registrer sur la plateforme cantonale, à l'adresse www.be.vacme.ch ou par téléphone au 031 636 88 00.

Enregistré préalablement ou pas, chacun portera un masque et respectera la distance sociale requise, aussi bien devant la salle que dedans.

De l'aide pour l'enregistrement

Aux personnes qui connaîtraient des difficultés pour s'enregistrer, la Municipalité offre volontiers de l'aide. Si c'est votre cas, veuillez composer le 032 944 16 01, durant les heures d'ouverture du bureau municipal (du lundi au jeudi de 8h à 12h).

Les autorités recommandent à la population de profiter de cette occasion pour participer à l'effort général de lutte contre le Covid-19. | *cm*

Bureau fermé

Il est rappelé à la population que le guichet de l'administration municipale demeurera fermé et inatteignable téléphoniquement lundi le 20 septembre, en raison bien sûr du Jeûne fédéral.

Merci de votre compréhension. | *cm*

Don

Le Conseil municipal a accordé récemment un don de cent francs à l'Alter Ecole, cet établissement qui propose, à Tavannes, une scolarité individualisée aux enfants et adolescents qui en ont besoin. | *cm*

Délégations

Benjamin Rindlisbacher, maire, a représenté mercredi la Commune à l'assemblée générale du funiculaire Saint-Imier - Mont-Soleil.

Le 23 septembre, Théo Brand assistera à la cérémonie de remise de la distinction culturelle décernée par le Conseil du Jura bernois.

Le lendemain 24 septembre, Roxane Zürcher participera à l'inauguration de l'école des Prés-de-Cortébert rénovée. | *cm*

Déchets: c'est mardi!

En raison du lundi du Jeûne fédéral, la prochaine tournée de ramassage des ordures ménagères, agendée au 20 septembre, est reportée au mardi 21 septembre.

La population est par avance remerciée de ne pas sortir les sacs poubelles avant mardi matin. On rappellera que toutes les informations concer-

nant les déchets, leur élimination et leurs diverses collectes, figurent sur le Mémo-Déchets de la commune. On trouvera ce document sur le site internet www.memodechets.ch, mais on peut également l'installer sur son smartphone, grâce à l'application gratuite téléchargeable sur Google play ou sur l'App Store. | *cm*

Une jolie balade pour nos aînés

Le jeudi 26 août dernier, une cinquantaine de personnes ont pris la route au départ de Courtelary, pour la traditionnelle course des Aînés. Les invités étaient accompagnés par le conseiller municipal Théo Brand et une professionnelle du Sasdoval. Cette joyeuse troupe a mis le cap sur les Chutes

du Rhin, en passant par un arrêt café-croissant sur la route, puis le repas de midi pris à Schaffhouse.

Pour visiter le clou de la journée, les participants ont emprunté les deux moyens de locomotion les plus charmants, à savoir le petit train baptisé Rhyfall-Express, puis un bateau qui les a

emmenés au plus près des chutes.

Cette magnifique journée laissera de beaux souvenirs dans la mémoire des participants, heureux de vivre enfin un moment ensemble, n'en déplaise au tristement fameux virus. |

cm

Parc Chasseral: nous proposons Philippe Cattin

Le Conseil municipal propose la candidature de Philippe Cattin, élu en charge notamment du tourisme et de l'aménagement, pour un siège au nouveau Conseil exécutif de l'association du Parc régional Chasseral. Cette proposition s'appuie en particulier sur les goûts de Philippe Cattin, une personne engagée qui passe beaucoup de ses loisirs dans la nature.

Rappelons que le parc étrenne une nouvelle organisation, induite par sa nouvelle

charte et qui inclut ce Conseil exécutif de neuf personnes, dont trois sont les représentants des communes bernoises membres. Au Conseil consultatif par contre, chaque commune possède son représentant.

La candidature de notre élu devra donc être approuvée par les autres communes de notre canton.

Les élus au Conseil exécutif seront désignés lors de la prochaine assemblée générale. | *cm*

Le GR 2608 poursuit son œuvre à Piémont



Une équipe motivée en activité au lieu-dit Piémont

Le GR 2608, ce groupe de bénévoles qui œuvrent à entretenir et améliorer les infrastructures touristiques et de loisirs, sur tout le territoire de la commune, s'est attelé tout récemment à la remise en état de la place de pique-nique de Piémont, sur la montagne du Droit. C'est à une belle cure de jouvence, et même bien davantage qu'a droit actuellement cet endroit qui sera complètement équipé de neuf dès la mi-octobre.

Nouvelle table pour les pique-niqueurs, nouvel accès plus confortable, nouvelle cabane à bois: l'endroit vaudra vraiment le détour! Ce d'autant que le GR 2608 ne manquera pas de réaliser également des travaux de débroussaillage et de fauche qui rendront la place encore plus accueillante.

L'équipe de bénévoles a déjà passé à Piémont un magnifique moment de travail en pleine nature, pour le bien de toute la collectivité.

Et elle ne s'arrêtera pas en si bon chemin!

Bienvenue!

Vous souhaitez participer à des activités d'extérieur utiles à tous, dans une ambiance chaleureuse et détendue? N'hésitez pas à rejoindre le GR 2608, qui vous accueillera très volontiers! Pour tous renseignements, composez le 079 689 73 06.

| *cm*

Une place en jeu au Conseil municipal

L'élection complémentaire, qui devra désigner la ou le successeur de Théo Brand au Conseil municipal, a été fixée au dimanche 28 novembre prochain.

Le ou la nouvel/le élu/e entrera en fonction le 1^{er} janvier 2022, pour les trois années civiles que compte encore la présente législature. Elle/il dirigera le dicastère réunissant les œuvres sociales, la santé, les aînés, la bibliothèque et plus largement la culture.

On rappellera que Théo Brand a démissionné en raison de son prochain départ de la localité.

Intéressé?

Les listes de candidate ou candidat devront être déposées au secrétariat municipal

jusqu'au lundi 25 octobre prochain à midi.

Chaque liste comprendra un/e seul/e candidat/e, étant entendu qu'un unique siège est à repourvoir. Elle sera signée par au moins dix citoyennes et/ou citoyens possédant le droit de vote en matière communale et portera une en-tête qui la distingue des autres éventuelles listes.

A signaler que si une seule candidature est présentée dans les délais, cette personne sera déclarée élue tacitement par les autorités en place.

Si aucun/e candidat/e n'obtient la majorité absolue (une voix de plus que la moitié des voix exprimées), un deuxième scrutin sera organisé le dimanche 13 février 2022 pour départager les personnes en lice. | *cm*

COURTELARY ET CORMORET

Déchets spéciaux: bientôt une collecte

C'est aux communes qu'il incombe d'organiser l'élimination des déchets spéciaux provenant des ménages, à savoir les restes de solvants, de peintures, les mélanges d'huiles, produits chimiques et autres extincteurs notamment. Tous ces produits doivent avoir été utilisés dans un cadre privé et non industriel ou artisanal.

Les Municipalités de Courtelary et de Cormoret ont décidé de collaborer pour proposer une collecte commune, tous les deux ans. La prochaine est fixée au 20 novembre prochain et la population en est préalablement informée.

Tous les détails pratiques, concernant en particulier le lieu et l'horaire de cette collecte, seront publiés en temps voulu dans ces colonnes et sur le site internet des deux Municipalités. | *cm*

COURTELARY ET CORMORET

Gymnastique enfantine

Viens faire de la gym avec ton papa ou ta maman

Tu as entre 2 ans et demi et 5 ans. Tu aimes grimper, sauter, chanter, courir? Alors viens avec ta maman ou ton papa faire la gym avec nous. Si tu hésites encore, tu peux venir assister ou même participer gratuitement à une leçon de gymnastique parents et enfants. Nous nous réjouissons de faire ta connaissance!

Quand? Tous les mercredis dès le 27 octobre de 10h à 11h.

Où? A la halle de gymnastique de Cormoret.

Cotisations: 45 francs par famille (du 27 octobre 2021 au 9 février 2022).

Pour Fémina Sport Courtelary: Catherine Huguelet Walther, monitrice FSG.

Demande de renseignements: 079 713 01 84. | *ch*



Ils ont marqué de leur empreinte la gastronomie régionale

Jean-Luc et Sylvia Pittet prennent leur retraite, l'hôtel-restaurant Vert-Bois a fermé définitivement son excellente table et ses chambres confortables

Le Vert-Bois, c'est fini. Une page marquante se tourne, pour la commune et pour la région. Après 38 ans à la tête de cet établissement qu'ils ont fait littéralement briller sur le Vallon et loin à la ronde, Jean-Luc et Sylvia Pittet-Jäggi prennent leur retraite. Ils préparent actuellement leur déménagement et vont s'établir en Ajoie, le 1^{er} octobre prochain, à deux pas de leurs deux filles et de leurs familles. Leurs longues recherches ont enfin abouti, l'immeuble est vendu, mais l'enseigne disparaît, la patente de commerce s'éteint.

La genèse: l'Hôtel de l'Ours incendié par le FLJ au printemps 1966, son propriétaire construisait un nouvel établissement trois ans plus tard. En 1970 était inauguré ce bâtiment futuriste, dans sa forme comme dans son aménagement, mis en location et à la tête duquel se succédaient trois tenanciers en une douzaine d'années.

La véritable éclosion

C'est en avril 1983 que l'établissement prenait une place très particulière dans la gastro-

nomie et l'accueil de la région. Avec l'arrivée du chef Jean-Luc Pittet et de sa famille, le Vert-Bois éclot littéralement.

Gruérien formé à Bulle, ce chef inventif a roulé sa bosse dans divers établissements en vue de l'Oberland, du Tessin et d'ailleurs, avant de rallier la région avec son épouse. Tandis qu'il prend la responsabilité de la cuisine alors très réputée de feu l'Hôtel des XIII Cantons, à Saint-Imier (immeuble abritant notamment aujourd'hui le Royal Pub), Sylvia Pittet-Jäggi, enfant de Corgémont, travaille dans le Vallon en tant que graphiste indépendante, après avoir exercé son métier aux Grisons et en terre alémanique. Jeune mariée, elle y ajoute une formation de sommelière, qui lui confère toutes les connaissances et la crédibilité nécessaires à l'entreprise que le couple ne tarde pas à développer.

Entrés le 20 avril 1983 au Vert-Bois en tant que tenanciers-locataires, Jean-Luc et Sylvia Pittet en deviennent propriétaires trois ans plus tard.

Que de beaux moments!

Rapidement, mais durablement, le Vert-Bois prend une place très en vue dans la vie gourmande et sociale. Les propriétaires y soignent la table et l'accueil, ce qui leur vaut une réputation à la hauteur de leur situation géographique. Le cadre bénéficie également de leur esprit entrepreneurial et du goût très sûr de Madame. En témoigne la grande véranda construite en 1990, complètement avant-gardiste à cette altitude, et gage d'une ambiance unique.

Du repas de baptême à celui de mariage, en passant par les anniversaires marquants, de nombreuses familles ont jalonné leur histoire de moments chaleureux dans cette véranda, habitée par ailleurs de soirées à thèmes, de rencontres, d'invitations lancées par les mondes industriel et politique notamment.

Durant les premières décennies, les repas de famille font vibrer les lieux chaque fin de semaine. «A l'époque, on se retrouvait davantage, on était plus à l'aise financièrement et les jeunes générations acceptaient encore de passer leur dimanche avec leurs grands-parents.»

Multiples amitiés

Parmi les innombrables belles rencontres qu'ils ont vécues tout au long de cette carrière au sommet, les époux Pittet citent certes leur vaste clientèle, à laquelle ils adressent leurs chaleureux remerciements, ainsi que leurs confrères de la région. Ils le soulignent avec reconnaissance: «Nous avons toujours

La main dans la poche...

Des anecdotes, le couple Pittet en a vécu à foison, au Vert-Bois. Et de relater cette méprise qui a débouché en son temps sur une jolie amitié. «Un dimanche, nous accueillions deux familles de 18 personnes chacune, invitées l'une et l'autre par le grand-père. Sur le coup de 17h, l'un de ces deux généreux messieurs nous rejoint pour régler l'addition. Ce faisant, il glisse la main dans la poche d'un veston accroché au vestiaire et en sort une petite liasse de billets, ainsi que cela se faisait couramment à cette époque et pour cette génération.

Un peu plus tard, le second grand-père arrivait lui aussi au comptoir, dans l'intention de payer. Mais la poche de son veston était vide...

Nous avons très vite compris la méprise, entre deux vêtements gris que ces messieurs avaient confondus. Ils en ont tous deux bien ri, avant de passer toute la soirée, quasiment jusqu'à la fermeture, à papoter ensemble sur la terrasse.» | cm

pu collaborer efficacement et très cordialement, entre professionnels de la restauration.»

Mais c'est à leurs apprenants que Sylvia et Jean-Luc Pittet accordent une mention toute spéciale. Service et cuisine confondus, ils ont formé au Vert-Bois quelque 35 personnes et affirment que toutes leur ont valu de très enrichissantes expériences. «Nous leur demandions beaucoup, mais ils en voulaient et révélaient une motivation remarquable. Il faut bien dire qu'en choisissant de venir se former dans cet endroit isolé, ils démontraient déjà leur force de caractère. Avec tous, nous avons conservé des contacts amicaux que nous chérissons.»

Un avenir pas vraiment rose...

Quant à l'avenir du secteur hôtelier et du tourisme en général dans le haut de l'Erguël, le couple nourrit quelque inquiétude. «Un travail très consé-

quent avait été mené en son temps par l'Office du tourisme et les BKW, pour le développement de cette chaîne de montagnes. Or aujourd'hui le tissu hôtelier s'y trouve bien amaigri. Ceci alors que la demande existe réellement, nous avons pu le vérifier ces sept dernières années, lorsque nous accueillions uniquement les groupes. Les prestataires de ce type, caristes en tête, sont nombreux aujourd'hui encore à nous appeler vainement... Il manque dans la région une grande salle apte à les accueillir et c'est une perte sèche pour le tourisme et tout ce qu'il peut générer pour le tissu économique.»

De surcroît, les chambres du Vert-Bois étaient très appréciées, dont la fermeture limite encore l'offre déjà dramatiquement faible dans la région.

Bonne chance!

Sylvia et Jean-Luc Pittet en conviennent spontanément:



Sylvia et Jean-Luc Pittet, devant une enseigne qu'ils vont bientôt décrocher, l'établissement ayant fermé définitivement ses portes au début du mois

ils ont vécu à Mont-Crosin les plus belles années de la restauration. Entre les intolérances alimentaires qui se multiplient et qui induisent un véritable défi en cuisine, les réglementations toujours plus nombreuses et restrictives, les jugements à l'emporte-pièce véhiculés par les réseaux sociaux, les aléas de la pandémie et de surcroît les difficultés économiques de la population, le ciel n'est vraiment pas bleu pour la branche... D'autant que s'y ajoute aujourd'hui une terrible pénurie de personnel.

D'une même voix, les tout nouveaux retraités adressent leurs meilleurs vœux, empreints de compassion, à ceux qui exercent le métier aujourd'hui. «Mais faisons confiance aux jeunes et au génie humain, qui vont trouver moyen de dessiner un avenir à cette branche et à cette région!» | cm

Merci et meilleurs vœux

Les autorités municipales de Cormoret remercient très chaleureusement Sylvia et Jean-Luc Pittet pour les longues années qu'ils ont passées à servir magnifiquement la population locale et régionale et à contribuer activement au développement du tourisme dans notre coin de pays. C'était une fierté, pour la Commune, d'abriter un établissement d'une telle qualité!

L'Exécutif in corpore exprime son soulagement de savoir qu'ils ont enfin trouvé acquéreurs pour leur immeuble et leur souhaite de vivre dans la riante Ajoie, tout près de leurs filles et de leurs quatre – et bientôt cinq – petits-enfants, une retraite très agréable et très longue. | cm

Le Conseil municipal complété le 28 novembre

Les listes de candidat/e attendues jusqu'au 22 octobre à midi

Suite à la démission annoncée dans ces colonnes, un poste est à pourvoir au sein de l'Exécutif municipal, pour une entrée en fonction au 1^{er} janvier 2022 officiellement. Afin de procéder à la désignation de la nouvelle conseillère ou du nouveau conseiller, une élection municipale complémentaire a été fixée au dimanche 28 novembre prochain.

Dans l'optique de ce scrutin, les listes de candidat ou candidate devront être déposées au

secrétariat municipal jusqu'au vendredi 22 octobre prochain, à midi au plus tard.

Un siège unique étant à pourvoir, chaque liste ne pourra contenir qu'un nom, mais elle sera par contre signée obligatoirement par dix électrices et/ou électeurs, au minimum (le ou la candidat/e non compris/e).

Cette élection se déroulera au système majoritaire; sera donc déclaré élue la personne ayant recolté le plus grand nombre de suffrages, mais au minimum une

voix de plus que la moitié des voix exprimées.

En cas de candidature unique, la personne en question sera déclarée élue tacitement.

Soulignons enfin que cette élection porte sur la deuxième moitié de la présente législature, à savoir les années 2022 et 2023.

Toutes les informations officielles utiles, quant à cette élection complémentaire, sont publiées dans la Feuille Officielle d'Avis, en fin de la présente édition. | cm

L'HJB vaccine à Cormoret dans un mois

Mandaté par la Direction cantonale de la Santé publique, l'Hôpital du Jura bernois sillonne les localités de la région, depuis lundi, pour y proposer des séances de vaccination décentralisées et ouvertes à tous, dès l'âge de 12 ans.

A Cormoret, cette offre sera accessible les 15 octobre et 18 novembre prochains, de 10h à 18h 30 sans interruption, en la petite salle sous la halle de gymnastique. Ces deux dates permettront à chacun d'obtenir la ou les deux doses nécessaires, en fonction de sa contamination antérieure ou non.

Aussi sans rendez-vous préalable

On pourra se rendre sur place sans rendez-vous préalable. Mais les personnes qui

le peuvent et souhaitent gagner du temps pourront s'enregistrer préalablement sur la plateforme cantonale, à l'adresse be.vacme.ch, ou par téléphone au 031 636 88 00.

Très important: il faut absolument prendre avec soi sa carte d'assurance-maladie, une pièce d'identité et si possible son carnet de vaccination.

Transport organisé

La Municipalité prendra contact avec les personnes à risques de la commune, pour les informer personnellement de cette possibilité de vaccination. Par ailleurs, elle proposera un service de transport à tous les habitantes et habitants qui souhaitent se faire vacciner, mais rencontrent des problèmes de déplacement.

Vous avez des difficultés de mobilité et vous n'avez pas été contacté? Appelez le 032 944 15 13, le personnel administratif vous renseignera volontiers.

Prudence!

L'HJB rappelle à la population que le danger n'a surtout pas disparu et qu'il faut absolument respecter les règles d'hygiène en vigueur. Ainsi les personnes qui viendront se faire vacciner devront-elles porter un masque et observer la distanciation sociale en vigueur.

Les autorités municipales, pour leur part, recommandent chaleureusement à leurs administrés de contribuer à la lutte contre ce virus et de manifester leur solidarité en se faisant donc vacciner. | cm

Porte ouverte pour l'inauguration de Vieille-Route 3



Propriété de la Commune et parfaitement rénové, l'immeuble Vieille-Route 3 mérite bien une inauguration en bonne et due forme

Malgré les nouvelles restrictions liées à la pandémie de Covid, le Conseil municipal a décidé d'organiser une manifestation publique, pour marquer l'inauguration du bâtiment rénové sis au nouveau numéro 3 de la Vieille-Route (anciennement Route Principale 14 et 16).

Tout se déroulera dans le parfait respect des nouvelles règles sanitaires, en particulier à l'intérieur du bâtiment où chacun portera le masque et respectera néanmoins la distanciation sociale.

30 au maximum

Durant la porte ouverte du bâtiment, entre 10h et 12h, des groupes de trente personnes au maximum entreront à tour de rôle et pourront découvrir les nouveaux locaux de l'Ecole

à journée continue, ceux de l'Ecole infantine (1 H et 2 H), nouveaux eux aussi, le café L'Annexe bien évidemment, ainsi que l'appartement encore à louer dans l'immeuble.

Seuls les appartements occupés et les locaux de la future crèche Brin d'Eveil, encore en travaux, demeureront inaccessibles aux visiteurs pendant les portes ouvertes.

Des animations

L'Ecole infantine et l'Ecole à journée continue Au carrousel proposeront ensemble des animations à l'attention des plus jeunes, de 10h à 12h également. Ainsi sera-t-il possible de se faire grimer par les spécialistes de L'espace enchanté, tandis que Dadibaloo réalisera d'inimitables sculptures sur ballons.

La Municipalité, pour sa part, offrira l'apéritif aux personnes présentes, en extérieur, mais à l'abri, aux abords du bâtiment inauguré.

Restauration possible

Exceptionnellement, le café L'Annexe sera ouvert ce samedi à midi pour une petite restauration. La terrasse sera accessible si les conditions météorologiques le permettent.

A l'intérieur de L'Annexe comme dans tous les établissements publics désormais, on ne pourra être admis qu'en présentant son certificat Covid (une preuve de vaccination complète ou un test négatif en cours de validité). | cm

Samedi 25 septembre de 10h à 12h



Les aînés de Villeret en sortie

Après les reports en 2020 et 2021 de la course annuelle des aînés, le Conseil municipal a convié, le samedi 11 septembre, tous les citoyennes et citoyens de plus de 65 ans à une manifestation placée sous le signe de la bonne humeur et de la simplicité. 179 invitations ont été envoyées, 55 personnes y ont répondu favorablement et rejoint la halle polyvalente pour y passer des moments sympathiques placés sous le signe des retrouvailles.

En milieu d'après-midi, les invités ont pu découvrir le collage, fraîchement rénové, ils repartent avec un joli dessin personnalisé réalisé par les élèves de la classe 1 et 2H.

Par la suite, les participants se sont déplacés à la halle pour y écouter le Chœur des Mille et une Notes, sous la direction de Raphaël Krajka, qui a enchanté les personnes présentes avec son répertoire de chansons françaises. A noter, que la chorale ne s'était plus produite en concert depuis novembre 2019.

Après un apéritif bien garni, Sylviane Messerli, directrice de Mémoire d'Ici, le Centre de recherche et de documentation du Jura bernois, a su captiver l'auditoire entier par son brillant exposé sur l'histoire de Villeret, mais aussi du Jura bernois avec notamment l'exil des paysans en Amérique. Un



Mille et une Notes

diaporama d'anciennes photos du village a ravi tous les citoyens et ravivé d'anciens souvenirs pour la plupart des aînés.

Le menu composé d'une fondue chinoise accompagnée de riz et différentes salades a permis à tous les convives de se régaler avant de pour-

suivre la soirée en écoutant les Nacht Vagabunden, groupe de musique folklorique composé de 4 talentueux musiciens régionaux.

Le Conseil municipal a pu constater que de telles rencontres sont importantes, surtout après cette longue période d'incertitude sani-

taire où les contacts sociaux et les échanges ne sont devenus que trop rares. Il remercie également chaleureusement les dames de la société de gymnastique qui ont servi les aînés avec un grand professionnalisme, ceci dans le strict respect des règles sanitaires actuellement en vigueur. | cm



Sylviane Messerli

THOMAS LOOSLI

L'enterrement

Je suis morte dimanche, à la Saint Martin.

Ça n'a pas été douloureux. Au contraire. Ça n'a pas été une surprise, à quatre-vingt-six ans, on s'y attend.

Je suis morte sans regrets. J'ai eu le temps de mettre ma vie en ordre avant de la quitter. J'ai confessé mes derniers péchés et je ne crois pas en avoir emportés avec moi.

J'ai dit adieu à tous mes enfants. Les sept sont venus me voir à l'hospice. Ils avaient l'air tristes. Je leur ai dit de ne pas pleurer et de prendre bien soin de mes petits-enfants et de mes arrière-petits-enfants (il y en a tant que j'en ai peut-être oublié l'un ou l'autre dans mes prières).

Quand le curé m'a quittée, tout est devenu très calme. J'ai senti les battements de mon cœur ralentir, doucement, tout doucement. Puis je suis devenue légère, si légère que je me suis envolée. Et c'est là, du plafond de ma chambre, que j'ai vu mon pauvre corps, cette carcasse usée par le temps et le labeur. J'ai vu mon sourire figé sur ces lèvres à jamais muettes et j'ai compris qu'il était temps de m'en aller.

Ce qui m'est arrivé ensuite, j'aurais bien de la peine à vous l'expliquer. Et d'ailleurs je pense que vous auriez bien du mal à le comprendre...

Ça y est, j'entends sonner les cloches. Il faut que je redescende une dernière fois vers vous. C'est tout de même la moindre des politesses que d'assister à son propre enterrement!

Comme ils sont nombreux! Tout le village s'est déplacé. J'aperçois même Marie-Jeanne. Quelle folie de sortir par un temps pareil à son âge! Rentrez chez toi, Marie-Jeanne! Tu ne peux plus rien pour moi.

Ne pleure pas. Ce n'est plus moi que tu vois passer dans ce corbillard. Je suis ici, juste au-dessus de toi. Rien à faire, elle ne m'entend pas!

Entrons dans l'église avec les autres.

Ma chère église, combien d'heures j'ai passées à prier dans ta nef, combien de bas j'ai filés sur tes bancs mal poncés! Vue d'en haut, tu a l'air moins imposante. Tu as perdu de ton mystère. Tu n'es plus qu'un tas de pierres, pareil aux autres tas de pierres que sont les maisons du village.

Et revoilà le grand crucifix flambant de dorures que je croyais voir s'animer dans la leur mystique des cierges de Pâques auréolés de volutes d'encens. Pauvre Jésus, toi que je plaignais dans ton supplice, au lieu d'écouter simplement ton message. A présent, je comprends ce que tu voulais me dire. Je découvre la vérité, qui est tellement plus belle et si différente de ce que nous en racontent les prêtres et leurs Evangiles.

Le père Morand aussi va prendre froid à cause de moi. Ce n'est pas la peine. Maintenant, c'est moi qui pourrais vous aider, mon père. Mais il ne m'écoute pas. Il n'entend que sa propre voix qui psalmodie encore et encore les mêmes versets. Non, père Morand, ces mots-là n'ont rien de magique. La vraie magie est ailleurs. Mais comment vous expliquer?

Ils regardent tous cette caisse en bois dans laquelle ils me croient enfermée. Mais non, je suis ici, suspendue sous la voûte du choeur, mais regardez donc!

Je vous en prie, ne prenez pas cet air triste! Je vais bien. Et d'ailleurs je ne vous ai pas quittés pour longtemps. Nous

nous reverrons, comme j'ai déjà revu mon Edouard, mon père, ma maman et tous ceux que j'aimais, tous ceux que j'ai pleurés comme vous me pleurez à présent. Vous me rejoindrez bientôt et tout sera bien. Ne craignez rien. Ici, il n'est nullement question de jugement dernier. Il n'y a plus de maître, plus de seigneur. Oubliez l'enfer! Il n'existe que dans le cœur des hommes. Oubliez le paradis! Il ne ressemble en rien à ce que vous pouvez imaginer.

Hélas, que puis-je faire pour les consoler? Je suis trop loin d'eux. Je ne suis plus rien dans leur monde. Et si j'essayais de redescendre encore un peu... Je les verrai mieux. Ils m'apercevront peut-être.

Quel effort pour descendre! Quelle souffrance que la matière!

Comme les gens sont transparents, vus d'ici! Il n'y a plus de politesses, d'hypocrisies ni de mensonges pour les protéger. Je les vois tels qu'ils sont, bons ou mauvais.

Tiens, pour le gros Robert, je m'étais trompée. Malgré son air bourru et ses coups de gueule quand il a un verre dans le nez – ce qui lui arrive tout de même un soir sur deux – c'est un brave homme, droit et sincère.

Tandis que cette chère Bernadette, ma presque sœur, pour qui j'aurais tout donné, je vois à présent toute la noirceur de son âme.

Et puis il y a les indécis, ceux qui ne savent pas trop pourquoi ils sont venus, qui sont là parce que ça se fait, parce qu'il le faut, mais qui n'osent pas pleurer franchement, parce que ça, ça ne se fait pas. Ceux qui ont peur, qui se demandent si tout n'est que néant lorsqu'on repose comme moi sous les couronnes et les



Photo: wikipedia

fleurs, ou si c'est le curé qui a raison avec ses prophéties de retrouvailles et de vie éternelle. Oh, comme j'ai douté moi aussi, comme j'ai souffert lorsque ma foi m'abandonnait! Douter, ça doit être ça, le purgatoire.

Croyez donc simplement et vivez pleinement! Il n'y a rien à craindre.

Ah, si seulement quelqu'un pouvait m'entendre, mon enterrement aurait servi à autre chose qu'à l'inévitable réunion de famille où le chagrin se noie après la première tournée et les vieilles querelles se réchauffent avant le dessert.

Le chœur s'applique. L'organiste fait ce qu'il peut. Les malheureux, s'ils savaient comme ils sont loin de la véritable harmonie, celle dont certains accords résonnent pourtant jusque sur Terre.

Adieu, adieu, vous que j'aimais. Je vais repartir pour de bon. Je ne peux plus supporter tout ce vacarme.

Non, attendez, juste une minute encore!

Qui est cette petite fille qui lève le nez au ciel et qui se tourne vers moi comme si elle m'écoutait? Elle brille d'une lumière si vive qu'elle devrait éblouir ses voisins.

Petite, est-ce que tu m'entends?

Elle m'entend, j'en suis sûre. Fillette, dis-leur que je vais bien et que je les attends. Dis-leur de jouir de la vie sans angoisse. La mort n'existe pas. Tu le vois bien puisque je suis là, près de toi. Dis-leur tout ça!

Et toi, petit ange, garde ta lumière et partage-la avec tous ces aveugles qui t'entourent.

Elle sourit. Elle a compris. Et voilà déjà sa mère qui la réprimande parce qu'on ne sourit pas à un enterrement et qui lui dit de se tenir tranquille pendant qu'elle, elle va communier.

Tu vois, petite fille, ta tâche ne sera pas facile. Toi qui as vraiment quelque chose à partager, tu n'as même pas le droit de prendre part à leur communion (ce simulacre de miracle au goût de cannibalisme auquel j'ai cru, moi aussi, ma vie durant).

Courage, petite fille!

Ne m'oublie pas. Je penserai souvent à toi. Je t'aiderai lorsque tu auras besoin de moi.

Adieu, petit ange, je dois partir.

Vous aussi, allez en paix. Vous finirez de m'enterrer sans moi. | tl

Bureau fermé

Le lundi 20 septembre l'administration communale sera fermée en raison du congé du lundi du Jeûne fédéral. | cm

Bureau de vote

Florence Cudré-Mauroux, Delphine Sage, Clarence Boinay et Nicolas Bovay formeront le bureau de vote lors du scrutin du dimanche 26 septembre. | cm

Projets Couronne

Le Conseil municipal a décidé de répondre favorablement à la demande de participation financière, d'une hauteur de 10 francs par habitant, sollicitée par la Fondation pour le rayonnement du Jura bernois, en vue de soutenir les projets Couronne à Sonceboz. Plusieurs institutions régionales participent à ce projet. On peut citer notamment la Chambre d'agriculture, la Chambre d'économie publique, Parc régional Chasseral, Jura bernois Tourisme ainsi que l'association de communes Jura bernois.Bienne. | cm

Mensuration officielle

C'est à Sigeom SA à Saint-Imier que le Conseil municipal a adjugé les travaux de mensuration officielle pour le lot 4, soit le territoire communal correspondant aux pâturages et forêts. Le début des travaux est agendé pour février 2022. | cm

Halle

Les défauts de protection incendie que l'AIB (GVB) a constatés lors de son dernier contrôle de la halle de gymnastique ont été corrigés. | cm

Parc régional Chasseral

C'est Bruno Lemaitre, conseiller communal en charge du dicastère de l'aménagement du territoire, tourisme, embellissement et environnement, qui représentera la commune au sein du Conseil consultatif du Parc régional Chasseral. | cm

Covid-19

L'Hôpital du Jura bernois organise des journées de vaccination contre le Covid-19, dans toutes les communes du Jura bernois, sans rendez-vous. A Villeret deux journées sont prévues, les lundi 18 octobre et 22 novembre, de 10h à 18h30, dans la salle du Conseil municipal qui se trouve à la rue Principale 24. Comme mentionné en début de message, il n'est pas nécessaire de prendre rendez-vous, mais cela facilite et accélère le processus si les clients s'inscrivent au préalable sur le site <https://be.vacme.ch/> ou en téléphonant au 031 636 88 00. Il est par contre nécessaire de se munir de sa carte d'assurance-maladie, d'une pièce d'identité et, si possible, de son carnet de vaccination. | cm

Site Internet

L'exécutif souhaite actualiser le site Internet de la commune. Une réflexion est actuellement menée, elle débouchera sur les travaux de préparation, d'adaptation et d'évaluation du futur site. | cm

CENTRE DE CULTURE ET DE LOISIRS

Du théâtre en immersion dans l'espace public



Est-ce que j'ai pensé tout haut? Pourquoi il me regarde comme ça, celui-là? Dans un monde où la distanciation physique est devenue la norme, où s'embrasser, se frôler, se caresser ou se donner une poignée de main est proscrit, une jeune femme est surprise par une rencontre et les manifestations qu'elle provoque. Ses pensées sont devenues audibles pour cet étranger...

Nous voilà aussitôt propulsés au cœur de cet échange singulier et des pensées qui se bousculent dans la tête de Sarah, grâce à un dispositif permettant de relier interprètes et public dans une expérience déambulatoire hors du temps. Dans l'intimité de cette bulle, le spectacle est vécu en immersion dans l'espace public devenu espace de jeu. Nous sommes emportés sur les pas des comédiens.

Créé à Paris à la sortie du premier confinement, C-o-n-t-a-c-t de l'association Citrons Verts a depuis été adapté et traduit pour l'Italie, la Belgique, le Royaume-Uni, la Suède, le Canada... La comédienne d'origine imérienne, Carole Schafroth, assurera le jeu pour les deux représentations prévues à Saint-Imier.

Ce spectacle est présenté dans le cadre du festival transfrontalier Conte & Compagnies. | ccl

CCL Saint-Imier
C-o-n-t-a-c-t
Samedi 25 septembre, 14h et 16h
25/18/12 francs
Sans certificat Covid, extérieur

SAINT-IMIER AVENIR BERNE ROMANDE

Un projet équilibré et rationnel

Le projet présenté est de qualité. Il est équilibré et sensé et il permettra à la population du Jura bernois de continuer de bénéficier de services de proximité.

Saint-Imier restera le pôle de la formation professionnelle avec la direction générale du ceff, et du ceff industrie et santé-social, ainsi que de la Haute Ecole Arc Ingénierie et de l'École de Musique du Jura bernois.

Ces établissements de formation professionnelle de proximité permettent à nos jeunes d'acquérir une formation de base solide et de trouver un emploi dans la région. Les filières de formation, à plein temps ou en système dual, sont également très appréciées par les entreprises.

Avec l'Hôpital du Jura bernois, Mémoires d'Ici, le

Centre de Culture et de Loisirs, Espace Noir, l'antenne de Jura bernois tourisme, le siège du Parc Régional Chasseral et une zone industrielle en croissance constante, Saint-Imier a donc, en tant que future plus grande commune du Jura bernois, un rôle important à jouer pour le développement du Jura bernois et de son image.

Le PLR se réjouit de l'avancement du projet et de la cohérence de ce dernier. Il salue également la constitution des commissions d'accompagnement régionales composées d'habitantes et d'habitants qui vivent dans la région, qui comprennent ses besoins et savent les défendre.

| plr saint-imier

PARTI SOCIALISTE ERGUËL

Que veut ARC ?

La fête du peuple jurassien a été l'occasion pour les autonomistes de rappeler que pour eux, la question jurassienne n'était pas terminée. Le Jura bernois et Saint-Imier, en 2013, se sont clairement prononcés pour le maintien au sein du canton de Berne bilingue. Notre avenir se situe dans ce cadre, avec une collaboration active avec Bienne et avec nos partenaires de l'Arc jurassien. Le Parti socialiste Erguël soutient la vision d'avenir du Jura bernois proposée par la Chambre d'Economie

publique, et le projet de réorganisation de l'administration présenté récemment.

Comment faut-il interpréter la présence active et largement diffusée par les médias du maire en fonction de Saint-Imier dans une manifestation en opposition totale avec la vision d'avenir de la région et de sa commune?

Comment ARC, le parti du maire en exercice de Saint-Imier, se positionne, par rapport à l'avenir de Saint-Imier et de sa région?

| parti socialiste erguël

ÉCOLE DE MUSIQUE DU JURA BERNOIS

Une soirée d'exception

Cet événement hors norme est rendu possible grâce à de multiples ajustements et remises en question. Toutes les ressources ont été mises en œuvre afin que cette soirée publique du 25 septembre soit festive et conviviale. Elle aura lieu à la salle de spectacles de Saint-Imier à 19h30.

Il nous tient à cœur de pouvoir permettre à la jeunesse de notre région de pouvoir vivre les émotions de la scène rendues possibles par le partage entre artistes et leurs spectatrices et spectateurs. Après de nombreuses annulations, et presque une année scolaire de spectacles et auditions enregistrées ou en streaming, l'EMJB renoue enfin avec ses grands événements publics. Une collaboration étroite entre plusieurs enseignants de l'EMJB, l'Ensemble de jeunes musiciens ainsi que

deux spécialistes de la musique brésilienne ont permis de créer cette soirée qui se déroulera en deux volets.

Une pièce majeure du répertoire d'orchestre Le Bœuf sur le Toit de Darius Milhaud ainsi qu'une création originale de notre professeur et arrangeur Claude Rossel Suite brésilienne proposant une suite d'arrangements de thèmes traditionnels brésiliens.

Le Bœuf sur le Toit

L'un des cabarets les plus courus du Tout-Paris de l'entre-deux-guerres, régulièrement fréquenté par de grandes personnalités du monde culturel tel que Mauriac, Aragon, Gide ou Cocteau, venus s'encaillier avec des musiciens faisant le bœuf (séances d'improvisation). C'est aussi le titre d'un ballet-pantomime créé il y a un peu plus de cent ans, le 21 février 1920. Imprégné

des mélodies populaires entendues lors de son séjour au Brésil, Milhaud a composé une sorte de farce surréaliste qui utilise abondamment une ancienne chanson brésilienne, O boi no telhado.

Irène, pour guitare et orchestre à cordes

Marco Pereira est un guitariste et compositeur brésilien dont le style mélange habilement la tradition rythmique de son pays avec le langage classique et l'improvisation jazz. Il a grandement influencé la nouvelle génération des guitaristes brésiliens. Jason Valiani est élève de la filière intensive de l'EMJB. Il s'est récemment illustré au concours pour jeunes solistes du Festival du Jura en remportant le 2^e Prix.

Suite brésilienne

Commande de l'EMJB au compositeur et arrangeur

Claude Rossel, cette suite aurait dû être présentée, en écho à la pièce de Milhaud, lors du concert de clôture 2020, annulé en raison de la pandémie de Covid-19. Fin connaisseur des musiques de ce pays, Rossel a conçu une suite qui évoque quelques thèmes éternels du répertoire populaire brésilien dont la riche orchestration permet de mettre en valeur diverses formations d'élèves de notre école de musique. La section rythmique est emmenée par le bassiste Dudu Penz, éminent musicien brésilien actif sur les scènes du monde entier. C'est aussi l'occasion d'accueillir Midred Aubry, chanteuse brésilienne établie dans le Jura, dont l'enfance fut bercée par la musique populaire de son pays. | ja

Soirée brésilienne de l'EMJB
Salle de spectacles Saint-Imier
Samedi 25 septembre, 19 h 30

Réclame



Pour ceux qui ont besoin d'un peu de chaleur.

NOTRE HISTOIRE

en images avec MEMOIRES D'ICI



La famille Geiser de Sonvilier, ou les Rossignols du Jura Ensemble vocal composé de quatre membres de la famille de Joël Geiser à Sonvilier; les Rossignols du Jura voient leur renommée se répandre dans toute la Suisse dès la fin des années trente. Fabricant de scies à ruban, Joël Geiser dirige des chœurs et joue de plusieurs instruments. Il transmet très tôt son amour de la musique à ses trois filles, Lydia, Marthe et Annie.

La famille rencontre ses premiers succès régionaux vers 1933. Les fillettes, alors âgées de 6, 10 et 11 ans, chantent des airs populaires accompagnées de leur père, en général à la guitare ou à l'accordéon. L'ensemble donne son dernier concert en automne 1947, peu avant le décès de Lydia.

Source: Dictionnaire Historique du Jura
© Mémoires d'Ici, Fonds Famille Joël Geiser

SAINT-IMIER

104 ans à La Roseraie

Ce lundi 13 septembre, Gertrude Schär, la doyenne de Corgémont, a soufflé ses 104 bougies, entourée de ses enfants. Résidant à La Roseraie depuis bientôt quatre ans, la centenaire a fêté pour la troisième fois son anniversaire dans le home imérien.

Aînée d'une fratrie de quatre enfants, Gertrude Schär est née le 13 septembre 1917 dans la commune fribourgeoise de Courtaman. Après avoir déménagé dans le canton de Soleure, sa famille finit par déposer ses valises quelques années plus tard dans le canton du Jura, plus précisément à Cœuve. Un bouleversement linguistique pour Gertrude, qui ne parle à cette époque qu'allemand. Ce changement de langue brutal ne l'empêchera pas d'étudier à l'école secondaire de Porrentruy et ensuite de travailler dans divers domaines comme l'hôtellerie.

C'est en 1939 qu'elle se marie avec Werner et le couple emménage à Porrentruy. Deux ans plus tard, la famille s'agrandit avec la naissance d'un fils Samuel en 1941 et d'une fille Annelise, en 1948, année d'ailleurs durant laquelle ils déménagent à Corgémont.

Entre la gestion de la maison et des enfants en passant par son travail de téléphoniste, sans oublier de mémorables voyages, Gertrude Schär coule des années heureuses, et la voilà de multiples fois grand-mère et arrière-grand-mère.

Aujourd'hui, la doyenne curgismondaine réside au home La Roseraie, qu'elle a décidé d'intégrer un mois après ses cent ans. | cs



SWISSSKILLS 2022

Participation record pour l'édition 2022

Les SwissSkills 2022, ouvriront leurs portes le 7 septembre 2022, dans une année pile, sur le site de Bernexpo. Les organisateurs enregistrent une participation record à cette manifestation de grande envergure, qui, pendant cinq jours, mettra à l'honneur la diversité et l'excellence de la formation professionnelle suisse.

Du 7 au 11 septembre 2022, le site de Bernexpo se muera pour la troisième fois après 2014 et 2018 en une gigantesque scène temporaire pour accueillir plus d'un millier de jeunes professionnels talentueux d'environ 140 métiers d'apprentissage différents. Un événement pour des jeunes de tout le pays, qui ont effectué et réussi leur formation professionnelle de base dans une période très particulière et exigeante. L'occasion parfaite pour des apprentis et de jeunes diplômés d'inspirer le public des SwissSkills 2022 en lui montrant la passion qu'ils vouent à leur métier et les compétences remarquables qu'ils possèdent. En effet, le format des SwissSkills centralisés permet au public, et en particulier aux jeunes en âge de choisir un métier, d'observer les meilleurs jeunes professionnels du pays en plein travail et de découvrir en grandeur nature les métiers d'apprentissage les plus divers.

Un soutien fort du secteur économique

Daniel Arn, président de l'association SwissSkills Berne, chargée de mettre sur pied cet événement, est extrêmement ravi du fort intérêt témoigné par les associations professionnelles qui présenteront leurs métiers d'apprentissage et organiseront des championnats suisses lors des SwissSkills. « Nous n'avons jamais eu autant d'inscriptions des associations professionnelles, que ce soit lors des deux premières

éditions, en 2014 et en 2018, ou pour les SwissSkills 2020, qui ont dû être repoussés de deux ans à cause du coronavirus », explique le président du comité d'organisation.

L'intérêt des partenaires publics et privés est tout aussi réjouissant. Outre les aides apportées par le secteur public, les SwissSkills bénéficient une fois de plus d'un grand soutien de la part des acteurs économiques. « Nos partenaires habituels nous sont restés fidèles, et de nouveaux sponsors ont rejoint nos rangs », poursuit Daniel Arn.

« Notre système de formation professionnelle a très bien fait ses preuves dans la crise actuelle et offre des perspectives aux jeunes du pays même en ces temps difficiles. Plus que jamais, les SwissSkills 2022 jouent leur rôle de vitrine pour la formation professionnelle suisse, ce pilier essentiel pour les pôles économique et scientifique de notre pays.

120000 visiteurs attendus, dont 60000 élèves

Les organisateurs se montrent confiants que, d'ici à une année, ils pourront offrir aux visiteurs une expérience enrichissante sans restrictions majeures et leur permettre de découvrir d'une manière unique la diversité des métiers. Sur les cinq jours de la manifestation, quelque 120000 visiteurs sont attendus, dont 60000 élèves de toute la Suisse, qui pourront y assister lors d'une sortie de classe qui façon-

nera leur avenir. Grâce au partenariat conclu avec les CFF, des classes de toute la Suisse pourront se rendre aux SwissSkills, à Berne, pour un prix maximal de 20 francs par personne.

Qualifications entamées: détails sur le nouveau site internet de SwissSkills

Dans certains métiers, les sélections permettant aux apprentis de se qualifier pour les SwissSkills 2022 ont déjà débuté. Les critères de participation fixés par les différentes associations professionnelles varient fortement d'un métier à l'autre. Un aperçu des différents critères et des éventuelles présélections est disponible sur le site internet de SwissSkills (www.swiss-skills.ch/participer). Dans certains métiers, la procédure de sélection a déjà commencé, tandis que dans d'autres, on ne saura qu'après les examens finaux de l'été 2022 qui pourra participer aux SwissSkills.

Vera Stocker et Yunus Ruff, visages des SwissSkills 2022

L'affiche promotionnelle montre deux champions SwissSkills en titre, Vera Stocker (boulangère-pâtisnière-confiseuse CFC, championne suisse de boulangerie-pâtisserie) et Yunus Ruff (automaticien CFC, champion suisse de la branche Industrie 4.0).

Grâce à leurs succès, Vera Stocker et Yunus Ruff ont aussi pu intégrer le SwissSkills National Team.

Pendant l'année qui vient, ils suivront une préparation intensive pour les WorldSkills, qui auront lieu en octobre 2022, à Shanghai. Associé à Silvan Wiedmer, Yunus Ruff représentera déjà la Suisse la semaine prochaine lors des EuroSkills, à Graz (du 22 au 26 septembre).

En faits et en chiffres

- Plus de 60 associations professionnelles organiseront 80 championnats suisses. De jeunes professionnels talentueux présenteront 60 autres métiers d'apprentissage sous forme de démonstrations. Ainsi, on pourra découvrir en grandeur nature 140 métiers d'apprentissage suisses différents lors des SwissSkills 2022.
- Plus de 1000 de jeunes professionnels, généralement des apprentis ou des diplômés, participeront aux championnats suisses ou aux démonstrations de métiers.
- 600 experts encadreront et évalueront les participants.
- 250 bénévoles seront de la partie.
- On attend quelque 120000 visiteurs, dont environ 60000 élèves.
- La surface du site équivaut à environ 14 terrains de football (approximativement 100000 m²).

| swisskills2022

PAROISSES ET ÉGLISES DU VALLON

Célébration œcuménique du Jeûne fédéral

Les paroisses et Eglises de notre Vallon, réunies au sein de l'Action Commune des Chrétiens du Vallon, vous invitent comme chaque année à participer à la célébration du Jeûne fédéral, préparée par une équipe de laïques et professionnels de nos Eglises et paroisses. Vu les directives actuelles, nous avons décidé de ne pas procéder au contrôle des certificats Covid et des identités. De ce fait, nous vous proposons de nous retrouver, chacune et chacun dans son lieu habituel de culte, pour partager une même célébration, avec un même texte biblique et une même prédication. Même si séparés physiquement, nous serons de tout cœur les uns avec les autres. Dans chaque

lieu vaudra donc la limitation du nombre dont nous avons l'habitude: 50 personnes dans les grands bâtiments, un peu moins dans les autres. Tous les enfants auront une place dans la célébration. Le rendez-vous reste inchangé, dimanche 19 septembre, 10h15 dans chaque lieu de nos églises: Collégiale, Eglise catholique, Eglise méthodiste, Eglise Le Roc. Les paroissiens réformés peuvent s'annoncer auprès de Bea Ogi, par téléphone ou whatsapp au 079 725 15 41. Les paroissiens catholique-chrétiens se répartissent dans l'une des Eglises ci-après: pour l'Eglise méthodiste (Bethania), Alain Meyrat, SMS au 079 388 89 16, pour l'Eglise Le Roc, Luc Normandin, 032 941 58 25. | ms

PAROISSES RÉFORMÉES DE L'ERGUËL ET PAROISSES DE CORGÉMONT-CORTÉBERT

Inspirations: invitation aux voyages perdus

Inspirations, le volet culturel des paroisses réformées et catholiques du vallon de Saint-Imier vous invite à une lecture sur le thème des voyages, avec Nathalie Sabato et Angélique Bruno. Les deux voix des lectrices se mélangeront et s'uniront pour nous emmener dans des univers lointains... chercher quelques bulles d'inspirations pour nos vies!

Samedi 25 septembre, rendez-vous à 17h devant la Collégiale de Saint-Imier. Activité pour petits et grands et gratuite! Informations: Maëlle Bader, 076 713 39 55, maelle.bader@referuel.ch. Un certificat Covid est nécessaire pour cette activité.

| [paroisses réformées de l'erguël et paroisses de corgémont-cortébert](http://paroisses-reformees-de-lerguel-et-paroisses-de-corgemont-cortebert)

Réclame

ÉCOLE DE SONVILIER

Ecole en forêt: canapé forestier

C'est parti pour une 8^e saison d'école en forêt!

Suite à la demande de l'enseignante Damaris Chopard, une nouvelle bâche a été posée par les 2 cantonniers Christian Schwendimann et Marc Jeanerret et de nouveaux piquets ont été plantés par Michel Tschanz, garde forestier, afin

d'y accrocher la bâche lorsqu'il pleut ou qu'il fait froid pour abriter les élèves.

En effet, l'enseignante a constaté à la rentrée scolaire que les piquets qui servent à accrocher la bâche ont été enlevés. Les piquets ont donc

été remis avec un panneau en bois spécifiant que ceux-ci appartiennent à l'école en forêt. Espérons que les personnes qui se rendent au canapé forestier, qui est un lieu de vie pour l'école, mais aussi pour les passants, prennent soin de laisser

les lieux en ordre... Les enseignants se réjouissent de vivre à nouveau de beaux moments en forêt.

Petit rappel des objectifs de l'école en forêt

- développer un projet pédagogique à travers la nature pour les enseignants et les élèves;
- créer un lien fort avec la nature;
- faire connaître la nature, apprendre à la respecter et à l'apprécier;
- permettre aux élèves d'expérimenter et d'explorer la forêt;
- promouvoir une approche de découverte de la nature à travers les sens, laissant une grande place aux jeux libres;
- offrir aux enseignants des instruments pédagogiques adéquats pour vivre dans la nature et mener à bien leur enseignement dans un autre cadre que la salle de classe;
- appliquer les objectifs du PER (plan d'étude romand).

| école de sonvilier

Les hirondelles

C'est ce vendredi 10 septembre que la classe 1-2 HA a débuté son projet de l'année qui se nomme *Graines de chercheurs* avec Sarah Uldry de l'Association Parc Chasseral, sur le thème hirondelles. Une introduction sur les hirondelles de fenêtré et les hirondelles rustiques a été faite en classe puis différents ateliers de recherche et d'expérimentation ont été réalisés par les élèves. Reconnaissance de plumes, reconnaissance des différents becs d'oiseaux de chez nous, dessins, etc.

Une sortie dans les environs de la rue de la Ruette a permis d'observer les hirondelles rustiques, car les hirondelles de fenêtré sont déjà parties et ont migré vers le continent africain.

La prochaine étape sera de construire des nids en février et de les poser au vil-



lage (endroit encore à définir), car, les colonies d'hirondelles sont en baisse à cause de différents facteurs qui les empêchent de se reproduire, de nicher, etc.

Les élèves ont appris à se servir de jumelles et on

a entendu les élèves crier: je les vois, je les vois! Signe qu'ils ont réussi à viser juste pour les observer sur les fils électriques... matinée sous le soleil magique avec les yeux ravis des enfants et de la maîtresse... | école de sonvilier

COMMUNE DE LA FERRIÈRE AVIS OFFICIELS

Journée de collecte de déchets non combustibles

Vendredi 17 septembre

Conformément au Mémo-Déchets 2021, nous vous rappelons que les bennes seront déposées derrière la halle polyvalente le vendredi 17 septembre de 15h à 18h.

Consignes habituelles

- benne à ferraille: ferraille, gros appareils ménagers. Les machines agricoles, même sciées sont exclues. Les batteries ne seront acceptées qu'en petites quantités;

- benne à déchets inertes: vaisselle cassée, miroirs, objets en verre et en terre, céramique, déchets de petits chantiers (catelles, plâtre);

- un cadre palette sera à disposition le même jour pour les appareils usagés et leurs accessoires des domaines de l'électronique, de l'informatique, de la télécommunication (ex. PC, CD, téléphones portables, TV, radios, etc.) Ainsi que les petits appareils ménagers,

néons et ampoules (dites économiques);

- les pneus de voiture sont également acceptés, mais contre paiement d'un montant de 5 francs par pneu. Ce montant est à payer directement sur place.

Pour tout renseignement, veuillez contacter Edmond Manzoni, conseiller communal, 078 888 84 50 ou l'administration communale, 032 961 12 77. | cm

COMMUNE DE SONVILIER AVIS OFFICIELS

Situation sanitaire covid

La situation sanitaire étant toujours instable, le suivi des dernières directives, recommandations et informations est très important. La Confédération et les cantons communiquent via le biais des pages internet, que vous trouvez sur les adresses: www.bag.admin.ch/bag/fr/home.html et www.be.ch/corona

Les Autorités communales sont soucieuses de la santé de leurs citoyennes et citoyens et recommandent à chacune et chacun de respecter les directives en les appliquant ainsi que de se tenir informé de l'évolution de la situation.

Des masques jetables sont encore à disposition à l'administration, durant les heures d'ouverture. Chaque citoyen peut en obtenir 20 pièces pour son propre usage.

Organisée par l'Hôpital du Jura bernois SA, une journée de vaccination est mise sur pied à la salle communale, le 19 octobre pour la première dose et le 23 novembre pour la 2^e dose. Aucun rendez-vous n'est nécessaire. Les citoyens qui souhaitent gagner un peu de temps peuvent s'inscrire préalablement sur le site www.be.vacme.ch ou au 031 636 88 00. | cm

Aux propriétaires de chien(s)

Il est rappelé que:

- la détention, l'acquisition, la vente ou le décès d'un chien doivent être communiqués immédiatement à l'administration communale;
- les propriétaires de chien(s) n'étant pas encore annoncés sont invités à se présenter rapidement à l'administration, munis du carnet de vaccination pour régulariser la situation;
- chaque chien doit être identifiable au moyen de

la puce électronique, au plus tard trois mois après sa naissance, et, dans tous les cas, avant d'être cédé par le détenteur chez lequel il est né;

- chaque chien est également identifié au moyen de la médaille communale fournie avec la facture de taxe annuelle.

Il est également rappelé que les propriétaires de chiens doivent ramasser les déjections de leur animal et les éliminer dans des sacs taxés. | cm

Permis de construire

Il est vivement recommandé en cas de projet de rénovation ou construction d'un bâtiment de vérifier auprès du responsable des constructions, Matthieu Tanner à l'adresse électronique constructions@sonvilier.ch si une demande de

permis de construire doit être déposée.

En cas d'irrégularité, une procédure en matière de police des constructions sera engagée. Les travaux seront arrêtés immédiatement et le rétablissement à l'état antérieur peut être exigé | cm

Véhicules sans plaques

Une augmentation du nombre de véhicules stationnés sans plaques d'immatriculation a été constatée dans le village. Il est rappelé que le stationnement est toléré durant 30 jours, le véhicule est ensuite considéré comme hors d'usage. Passé ce délai les véhicules doivent être enlevés immédiatement.

Cette situation contrevient à l'art. 16 de la Loi cantonale sur les déchets (LD du 18.06.2003) qui stipule que

les véhicules hors d'usage doivent être éliminés dans un délai d'un mois s'il est impossible de les garder dans des locaux fermés. Les véhicules hors d'usage sont également soumis à l'art. 36 al. 2 de l'Ordonnance sur les constructions (OC du 06.03.1985).

Au cas où les véhicules doivent être enlevés par la commune après une procédure légale, les frais seront facturés au propriétaire. | cm

Etablissement et séjour

Lors d'arrivée à Sonvilier, l'annonce doit être faite à l'administration dans un délai de 14 jours. Les documents suivants doivent être remis:

- carte d'identité ou le permis de séjour;

- carte de caisse maladie.

Lors du départ le permis d'établissement doit être restitué.

Les déménagements au sein de la commune doivent également être annoncés. | cm

Elagage de la végétation

Nous vous rappelons que les propriétaires riverains des routes et chemins communaux doivent procéder à l'élagage des arbres et autres plantations qui perturbent l'ordre public.

L'espace surplombant la chaussée des routes publiques, y compris la distance latérale au bord de la chaussée (largeur libre), doit être maintenu libre sur une

hauteur de 4,50 m au minimum. La largeur libre doit être de 0,50 m au moins. L'espace surplombant les trottoirs, chemins pour piétons et pistes cyclables doivent être maintenus libres sur une hauteur de 2,50 m au moins.

Nous comptons sur la collaboration des propriétaires pour effectuer les travaux de taille avant l'hiver. | cm

SONVILIER

Annulation de la fête du village

Le Comité d'organisation et les membres de l'Union des sociétés locales avaient pris le risque en ce début d'année 2021 d'organiser une fête du village plus modeste que les deux dernières éditions, tout en sachant qu'elle pouvait faire l'objet d'une annulation pure et simple, en fonction des exigences des autorités sanitaires fédérales et cantonales à respecter et à faire respecter.

Les mesures édictées le 13 septembre dernier ont contraint le Comité à décider de l'annulation de la fête du village prévue ces prochains 24 et 25 septembre. Je remercie très sincèrement les membres du comité, des sociétés locales et sociétés externes, les sponsors et tous les acteurs qui devaient animer cette fête pour leur important travail de préparation et leur fervent engagement à l'organisation de la fête. «Bye bye and see you soon!»

| cyril hug, président du comité d'organisation de la fête du village

SAINT-IMIÉ AVIS OFFICIELS

Nonagénaire

Le 7 septembre dernier, la conseillère municipale Paula Tanner et Yanick Courvoisier, chef du service administration générale et police, se sont rendus au home La Roseraie pour célébrer le 90^e anniversaire de Liliane Zaffaroni. Les représentants des autorités imériennes ont eu le plaisir de lui remettre la traditionnelle attention destinée aux nonagénaires. | cm

EN SALLES 

AU CINÉMATOGAPHE À TRAMELAN

ÊTRE AVEC LES ABEILLES
VENDREDI 17 SEPTEMBRE, 18 H
MARDI 21 SEPTEMBRE, 18 H

de Perrine Bertrand et Yan Grill. Un film résolument tourné du côté des abeilles, plein d'espoir, enri- chissant, engagé, enthousiasmant et politiquement incorrect... qui transformera notre regard sur cet insecte et le monde vivant. En fran- çais. 8 ans. Durée 1 h 30.

DUNE
VENDREDI 17 SEPTEMBRE, 20H30 
SAMEDI 18 SEPTEMBRE, 21 H
DIMANCHE 19 SEPTEMBRE, 17 H
MARDI 21 SEPTEMBRE, 20 H

de Denis Villeneuve, avec Timo- théa Chalamet, Rebecca Ferguson, Oscar Isaac. Paul Atreides, jeune homme aussi doué que brillant, voué à connaître un destin hors du commun qui le dépasse totale- ment. Car s'il veut préserver l'ave- nir de sa famille et de son peuple, il devra se rendre sur la planète la plus dangereuse de l'univers... En français. Durée 2 h 35.

BOÎTE NOIRE
DIMANCHE 19 SEPTEMBRE, 20 H 15
LUNDI 20 SEPTEMBRE, 20 H

de Yann Gozlan, avec Pierre Niney, André Dussollier. Que s'est-il passé à bord du vol Dubai-Paris avant son crash dans le massif alpin? Techni- cien au BEA, autorité responsable des enquêtes de sécurité dans l'aviation civile, Mathieu Vasseur est propulsé enquêteur en chef sur une catastrophe aérienne sans précédent. En français. 16 ans. Durée 2 h 09.

ZAZIE DANS LE MÉTRO
SAMEDI 18 SEPTEMBRE, 18 H

de Louis Malle, avec Catherine Demongeot, Philippe Noiret.

Zazie, une gamine de dix ans aux manières déléguées et au langage trivial, arrive de province, impa- tiente de découvrir le métro pari- sien. Son oncle Gabriel l'attend à la gare et, à sa grande déception, la jette directement dans un taxi conduit par son ami Charles et la dépose au café Turandot. En fran- çais. 10 ans. Durée 1 h 34.

CHIEN POURRI, LA VIE À PARIS!
DIMANCHE 19 SEPTEMBRE, 10 H

de Davy Durand, Vincent Patar, Stéphane Aubier. Il était une fois un chien parisien, naïf et passionné appelé Chien Pourri. Avec Chaplapla, son fidèle com- pagnon de gouttière, Chien Pourri arpente les rues de Paris la truffe au vent. En français. Dès 3 ans. Durée 1 h 02.

FLAG DAY
MERCREDI 22 SEPTEMBRE, 20 H
JEUDI 23 SEPTEMBRE, 20 H

de Sean Penn, avec Sean Penn, Dylan Penn, Josh Brolin. John Vogel était un personnage hors norme. Enfant, sa fille Jennifer s'émer- veillait de son magnétisme et de sa capacité à faire de la vie une grande aventure. Il lui a beaucoup appris sur l'amour et la joie, mais elle va découvrir sa vie secrète de braqueur de banques et faussaire. En français. Durée 1 h 48.

CINQ NOUVELLES DU CERVEAU
JEUDI 23 SEPTEMBRE, 18 H

de Jean-Stéphane Bron. Pour- rons-nous répliquer le cer- veau humain sur ordinateur? Le connecter à des machines? Envoyer des robots coloniser l'uni- vers? En ce début de 21^e siècle, la science-fiction est entrée dans les laboratoires. En français. 10 ans (sugg. 14). Durée 1 h 40.

AU ROYAL À TAVANNES

DUNE
VENDREDI 17 SEPTEMBRE, 20 H 
SAMEDI 18 SEPTEMBRE, 21 H 
DIMANCHE 19 SEPTEMBRE, 16 H 30
LUNDI 20 SEPTEMBRE, 20 H 
MARDI 21 SEPTEMBRE, 20 H 

voir ci-contre.

REMINISCENCE
SAMEDI 18 SEPTEMBRE, 17 H
DIMANCHE 19 SEPTEMBRE, 20 H

de Lisa Joy, avec Hugh Jackman, Rebecca Ferguson. Nick Bannis- ter, détective médiumnique établi à Miami, explore les méandres du passé pour permettre à ses clients de retrouver des souvenirs perdus. Sa vie bascule lorsqu'il accepte de s'occuper de l'affaire d'une certaine Mae, très simple au départ, mais qui tourne rapidement à l'obsession. En français. 14 ans. Durée 1 h 56.

LES AVENTURES DE PIL
DIMANCHE 19 SEPTEMBRE, 14 H

de Julien Fournet. Pil, une petite orpheline, vit dans les rues de la cité de Roc-en-Brume. Avec ses trois fouines apprivoisées, elle sur- vit en allant chiper de la nourriture

dans le château du sinistre régent Tristain, qui usurpe le trône. En français. 6 ans. Durée 1 h 29.

POURRIS GÂTÉS
MERCREDI 22 SEPTEMBRE, 20 H

de Nicolas Cuhe, avec Gérard Jugnot, Camille Lou. Paresseux, capricieux, fêtards et pourris gâtés, les trois enfants d'un riche homme d'affaires ne font rien de leur vie, à part dépenser l'argent de leur père. Lassé par leur comportement, celui-ci décide de leur donner une bonne leçon en leur faisant croire qu'ils sont totalement ruinés. En français. 10 ans. Durée 1 h 24.

SUPERNOVA
JEUDI 23 SEPTEMBRE, 20 H

de Harry Macqueen, avec Sanley Tucci, Colin Firth. Sam et Tusker, partenaires de vie depuis vingt ans, parcourent l'Angleterre dans leur camping-car et visitent des amis, de la famille et des lieux de leur passé. La vie du couple a com- plètement changé il y a deux ans lorsque Tusker a été diagnostiqué de démence précoce. En français. 14 ans. Durée 1 h 34.

CENTRE INTERRÉGIONAL DE PERFECTIONNEMENT

Rencontre photographique 2022 :
Histoires de Vie

Appel à textes. Appels à photographes, dessinateurs et graphistes. Appel à narrateurs, narratrices.

Pour sa 6^e édition, la Ren- contre Photographique de Trame- lan vous propose une ren- contre à trois: un photographe ou dessinateur ou graphiste, un écrivain et un narrateur. Ce dernier raconte son parcours de vie – ordinaire ou extraordinaire. L'écrivain et le photographe, graphiste illustrent le propos, par le texte et la photo ou le dessin, la peinture.

Le travail débute par un repas partagé à 3. Une fondue? Il se termine par un livre et une exposition.

L'inscription peut se faire seul, à deux ou à trois. Le comité complètera les trios qui ne sont pas complets.

Qui peut participer ?

Toutes, tous les photo- graphes, dessinateurs, gra- phistes, peintres amateurs ou professionnels de la région au sens large. Toutes, tous les écri- vains amateurs ou profession- nels de la région au sens large.

Comment s'inscrire ?

Un bulletin d'inscription peut être demandé à mathieu.chai- gnat@cip-tramelan.ch.

Comment cela se passe-t-il ?

La première rencontre a lieu autour d'un repas au CIP. Un membre du comité viendra don- ner les explications. Le groupe

décide ensuite de la manière dont il va travailler. Photos, dessins, peintures, etc.: tout style et technique bienvenus, 4 œuvres maximum. Elles doivent être imprimables et pouvoir tenir sur une, voire deux pages A4.

Textes

4000 signes espaces compris maximum. Tout style possible: poème, fiction, roman, descrip- tif...

Documents à transmettre par courriel à mathieu.chaignat@cip-tramelan.ch.

Calendrier

- Inscription: pas de délai, mais le plus vite sera le mieux.
- Rencontre – repas: entre sep- tembre et novembre.
- Remise des travaux, jusqu'au 31 mars 2022.
- Exposition: du 10 juin au 9 juillet 2022.

L'exposition

L'exposition se déroulera au CIP à Tramelan. Elle compren- dra les textes et les photos, images, dessins.

Nous vous prions d'ores et déjà de réserver la date du vernissage: le vendredi 10 juin 2022 dès 18 heures. L'édition d'un livre prolongera l'expo- sition sur le papier et dans le temps. | cip



Après les cadavres exquis de l'édition 2021, le thème 2022 sera: Histoires de Vie. Lancez vous dans l'aventure de la création.

BUREAU DE PRÉVENTION DES ACCIDENTS

Randonnée en montagne: beaucoup sont moins en forme et ont le pied moins sûr qu'ils ne le croient

La surestimation de ses capacités est l'une des princi- pales causes des accidents de randonnée. Un test proposé par le BPA et effectué par plus de 32 000 randonneurs atteste l'ampleur de ce phénomène. Environ la moitié des partici- pants estiment être en meilleure forme et avoir le pied plus sûr que ne l'indiquent leurs résultats au test. Beaucoup d'adeptes de la randonnée en montagne risquent donc de choisir des itinéraires trop exigeants pour eux. La campagne de prévention du BPA et de Suisse Rando vise à sensibiliser la population à ce danger.

Chaque année, quelque 5000 personnes résidant en Suisse subissent des blessures graves ou moyennement graves en pratiquant la randonnée. Pour randonner en montagne, il faudrait être en forme, avoir le pied sûr et ne pas souffrir de vertige. Se surestimer sur l'un de ces plans augmente la probabilité d'opter pour un itinéraire trop difficile et comportant donc trop de risques. Les résultats d'un test proposé par le BPA montrent qu'une telle suresti- mation est très répandue. Ce test comprend notamment des questions portant sur la forme et sur la sûreté du pas, auxquelles s'ajoutent des exercices pra- tiques permettant de vérifier la pertinence de l'auto-évaluation.

Environ la moitié des plus de 32 000 personnes qui ont fait le test en 2020 étaient moins en forme physiquement qu'elles ne le pensaient. Près de l'autre moitié avaient une idée correcte de leur forme. Très rares sont les participants qui l'ont sous-esti- mée. La surestimation de ses capacités est encore plus répandue

en ce qui concerne la sûreté du pas.

Choix d'itinéraires trop difficiles

«Randonner est générale- ment bénéfique pour la santé, mais il arrive régulièrement que des randonneurs outrepassent leurs limites, relève Monique Walter, experte de la randonnée en montagne au BPA. L'étude sur la randonnée en montagne menée par le BPA avait déjà mis en évidence ce décalage entre les capacités des randonneurs et les exigences liées aux iti- néraires choisis. L'analyse des réponses au test confirme donc cette observation.» Emprunter des itinéraires trop difficiles peut par exemple conduire à des chutes dues à la fatigue, avertit Monique Walter. La campagne de prévention rando-en-mon- tagne.ch organisée par le BPA et Suisse Rando et placée sous le slogan *Randonner n'est pas se balader* vise à sensibiliser la population aux exigences de la randonnée en montagne.

Effets de la pandémie sur la statistique des accidents mortels

Il y a régulièrement des acci- dents de randonnée mortels. L'année dernière, 55 randon- neurs se sont tués en Suisse. Ce nombre est légèrement supérieur au nombre annuel moyen de randonneurs décédés entre 2010 et 2019, soit 52. Le nombre de touristes étrangers parmi les victimes a cependant baissé. Ainsi, il s'est élevé à 3 en 2020, contre 11 en moyenne annuelle. Cette différence est la conséquence des restrictions de voyage consécutives à la pandé- mie de Covid-19.

Conseils de sécurité pour la randonnée en montagne

- Préparer soigneusement la randonnée: tenir compte de la difficulté de l'itinéraire (catégorie de chemin), des exigences physiques, du temps nécessaire, des capa- cités des randonneurs, de l'état du chemin et des condi- tions météorologiques. Si l'on part seul, informer quelqu'un de la randonnée prévue.
- S'équiper correctement: por- ter des chaussures de ran- donnée robustes à semelle bien profilée et emporter des

vêtements chauds et résis- tants aux intempéries, de quoi se protéger contre le soleil, une carte, des provisions, une trousse de premiers secours et un téléphone portable.

- Rester vigilant durant la ran- donnée: penser réguliè- rement à faire des pauses, à s'hydrater et à s'alimenter. Vérifier le respect de l'horaire prévu, surveiller l'évolution de la météo, de l'état des che- mins et de la forme des ran- donneurs. En cas de doute, faire demi-tour à temps ou opter pour un autre itinéraire. | bpa

PAR8

Chronique locale
de Tramelan

Rencontres œcuméniques des Aînés: enfin c'est la reprise!

Après une longue pause forcée, en raison du covid- 19, le moment tant attendu est enfin arrivé. Nous vous donnons rendez-vous mer- credi 29 septembre à 14h30 à la maison de paroisse catholique, Grand-Rue 110 à Tramelan. Vous pourrez découvrir, par l'entremise de photos, de récits, etc., la beauté des paysages et la richesse historique des Cévennes. Nous vous rap- pelons que les présences sont libres, et ce n'est pas parce que vous venez une

fois que vous serez tenus de revenir à chaque fois! Ces moments de convivialité et de partage sont mis spécia- lement sur pieds pour vous et se terminent toujours en toute convivialité avec une collation. Bien entendu, ces moments se vivront dans le respect des directives sani- taires en vigueur. Vous sou- haitez des renseignements, vous avez besoin d'un taxi, appelez la responsable Thé- rèse Schmid, 032 487 53 16. Au nom de toute l'équipe: bienvenue. | par8

Quelque chose à donner ?

N'hésitez plus, une rubrique gratuite réservée aux objets à donner est disponible dans la *Feuille d'Avis du District de Courtelary*.

Envoyez-nous vos textes à fac@bechtel-imprimerie.ch

CHAMBRE D'ÉCONOMIE PUBLIQUE DU JURA BERNOIS

Mérite et expérience malgré la moitié d'un apprentissage sous Covid-19

Tous les apprentis francophones du canton de Berne diplômés en 2021 (704) ont reçu un carnet de notes personnelles dans lequel écrire les prochaines pages de leur vie professionnelle. Il met en évidence une citation de l'écrivain de Corgémont Werner Renfer illustrant sa foi à l'égard de la jeunesse. Ce message souligne leur grand mérite d'avoir subi des conditions bouleversées durant près de la moitié de leur formation.

On exige aujourd'hui beaucoup de la jeunesse. On lui demande surtout d'apporter, dans un monde bouleversé comme le nôtre des volontés et des énergies de constructeurs. Ces volontés pourront seules sauver la société de la débâcle qui la menace. [...] Vous pouvez miser sur cette jeunesse-là. Elle ne vous donnera pas de déception. Elle est sincère et forte. Elle a l'amour de la paix, elle a la confiance en elle-

même, elle a soif de joie, elle est enthousiaste. Elle construira. Werner Renfer, **Chroniques**, 31 décembre 1927.

Ces mots ornent le carnet de notes remis par la Chambre d'économie publique du Jura bernois (CEP) et l'Office des écoles moyennes et de la formation professionnelle du canton de Berne à tous les apprentis francophones bernois diplômés en 2021. « Ce message de confiance émanant simultanément des mondes de l'économie et de la formation doit les accompagner et leur insuffler de la confiance au moment où ils rédigent les premières pages de leur vie professionnelle », commente Patrick Linder, directeur de la CEP. « Les AFP et les CFC obtenus en 2021 ne sont aucunement des titres au rabais, au contraire. Depuis mars 2020 et l'arrivée du Covid-19, les apprentis ont dû s'adapter, apprendre la patience, gérer l'incertitude et travailler intensément pour réussir. La génération des diplômés 2021 aura vécu une expérience unique et elle sera reconnue à sa juste valeur sur le marché du travail, c'est certain » complète Florent Cosandey, chef de la section francophone de l'Office des écoles moyennes et de la formation professionnelle.

La pandémie de Covid-19 a impacté la moitié de la formation de tous les apprentis diplômés en 2021. Enseignement à distance, entreprises ayant une forte charge de travail, d'autres confinées, chômage partiel : de nombreuses perturbations ont été engendrées. Tous les diplômés de 2021 méritent ainsi des lauriers pour avoir conclu leur formation dans des conditions extraordinaires. C'est un message d'encouragement qui est adressé à la volée 2021 avec la ferme volonté de confirmer que l'expérience professionnelle gagnée dans cette période troublée est importante et



extraordinaires. C'est un message d'encouragement qui est adressé à la volée 2021 avec la ferme volonté de confirmer que l'expérience professionnelle gagnée dans cette période troublée est importante et

donne une valeur particulière à cette volée.

Actifs de longue date dans le champ de la valorisation professionnelle, la CEP et l'Office des écoles moyennes et de la formation professionnelle

du canton de Berne désirent mettre en exergue les possibilités d'acquérir savoirs et compétences par la voie pratique tout en soulignant l'excellence atteignable dans le cadre d'un apprentissage. | cep

Né à Corgémont le 16 juin 1898, au sein d'une famille paysanne, le jeune Werner manifeste très tôt un goût pour la littérature et un talent évident pour l'écriture. Mais son père, soucieux de son avenir, le destine à l'agronomie et l'inscrit à l'Ecole cantonale d'agriculture avant de l'envoyer à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich en 1918. L'appel de l'ailleurs et l'amour des mots sont trop forts pour une âme aussi passionnée. D'abord seul, puis avec Germaine, sa fiancée (une jeune fille Berthoud, de Corgémont elle aussi), Renfer va vivre une aventure française (La Côte d'Azur, Paris) dans des conditions matérielles qui se révéleront malheureusement épouvantables. Dès le milieu des années vingt, après un retour très difficile en Suisse, mais désormais muni d'un diplôme d'ingénieur agronome obtenu haut la main, il s'établit à Saint-Imier où il ne vivra plus que du travail de journaliste et de chroniqueur, en tant que parallèlement d'élaborer une œuvre littéraire d'importance. Ce seront des centaines de chroniques et de poèmes, jusqu'à cette année phare de 1933 où il publie ses trois œuvres majeures : un roman, Hannebarde ; un recueil de poèmes, La Beauté du monde ; et des nouvelles, La Tentation de l'aventure. Mais le succès ne suit pas. Epuisé et malade, il décède à 37 ans, le 27 mars 1936. | cep

CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE BERNE FRANCOPHONE

Rentrée scolaire 2021-2022 : des chiffres très satisfaisants

Pour cette rentrée scolaire 2021-2022, le ceff – Centre de formation professionnelle Berne francophone accueille 843 nouveaux élèves. Ce chiffre est en hausse de presque 3% par rapport à l'année passée et reste dans la moyenne haute du ceff depuis sa création en 2010. Constat réjouissant : la situation sanitaire n'a pas eu d'influence négative sur l'engagement d'apprentis par les entreprises et institutions.

Quelques considérations pour chacun des quatre domaines de formation :

ceff artisanat

Le ceff ARTISANAT réalise sa meilleure rentrée depuis 2010, avec pas moins de 151 nouveaux apprentis en formation duale (pratique en entreprise et cours théoriques au ceff). A cela s'ajoutent 58 élèves qui suivront l'Année de préparation professionnelle (APP). La formation d'installatrice et d'installateur sanitaire reste la plus populaire avec 32 nouveaux élèves en formation. Le nombre de bouchères-charcutières et de bouchers-charcutiers rencontre également un franc succès cette année avec pas moins de 17 nouveaux contrats (7 en 2020). Les spécialistes en restauration ont presque doublé par rapport à l'année dernière passant à 7 nouveaux contrats contre 4 en 2020.

ceff commerce

Avec 126 nouveaux contrats, le ceff COMMERCE subit une petite baisse dans ses effectifs par rapport à l'année dernière, et plus précisément dans la filière à plein temps. Les élèves en formation duale sont dans la moyenne des dernières années et sur les 92 nouveaux apprentis duaux, 32 ont décidé de choisir la voie avec maturité intégrée. Le domaine de la vente est stable avec 11 nouveaux apprentis gestionnaires du commerce de détail. Le préapprentissage enregistre une belle augmentation avec 28 nouveaux élèves (contre 18 en 2020).



Une nouvelle année scolaire pour les élèves du ceff. Photo : patriceschreyer.com

ceff industrie

Les métiers techniques ont toujours la cote auprès des jeunes. La rentrée du ceff INDUSTRIE peut être qualifiée de très bonne, tant en système dual (70 nouveaux contrats), qu'en plein temps (101). Le nombre de contrats duaux conclus avec des entreprises formatrices a presque triplé pour la formation de polymécanicien (15 nouveaux contrats), au détriment des mécaniciens de production (20 contre 36 en 2020). Le domaine de l'informatique reste toujours le plus coté auprès des jeunes avec pas moins de 52 nouveaux contrats. Nouvelle formation au ceff INDUSTRIE depuis cette

rentrée, les qualifiants et qualifiantes en microtechnique CFC seront au nombre de 2 pour cette première volée. En ce qui concerne la maturité professionnelle, les effectifs des élèves sont stables pour la filière intégrée (49 élèves), alors que l'on constate une nette augmentation pour la voie maturité post-CFC avec 35 élèves pour cette rentrée (contre 21 en 2020).

ceff santé-social

La rentrée peut être qualifiée de globalement très bonne pour le ceff SANTE-SOCIAL. Les effectifs de la formation d'assistante socio-éducative et assistant socio-éducatif

sont en augmentation avec 55 nouveaux contrats (dont 38 duaux). Pour les assistants en soins et santé communautaire, le nombre de contrats revient dans la moyenne haute (59 contrats, dont 35 duaux). Pour la formation d'infirmière et infirmier ES, ce ne sont pas moins de 19 nouveaux étudiants (dont 17 en formation plein temps) qui ont rejoint les bancs d'école. S'agissant de la maturité professionnelle en santé ou travail social, les effectifs sont stables avec 13 nouveaux élèves qui suivront la voie intégrée et 37 la voie post-CFC. | ceff

www.ceff.ch

AGENDA

- VENDREDI 17 SEPTEMBRE**
- Game Theory, danse, CCL, Saint-Imier, 20h30
 - Concert des jeunes accordéonistes de Tramelan, CIP, Tramelan, 11h
 - Cubi Poter et le sortilège du poulailler, spectacle de marionnettes de personnages BD, CIP, Tramelan, 16h30
 - Roméo et Juliette (et Cubitus), spectacle de marionnettes, CIP, Tramelan, 16h30
 - Concert de l'AMC, collégiale Saint-Imier, 12h15
- SAMEDI 18 SEPTEMBRE**
- 40 ans de l'ADJB, salle de spectacles, Saint-Imier, dès 9h15
 - Clean Up Day du Sel de la Suze
 - Soupe de la Trêve, jardin de la cure, Sonvilier, de 12h à 15h
 - Marche découverte de la commission 3^e âge Bas-Vallon, dès 13h (voir communiqué Péry)
- DIMANCHE 19 SEPTEMBRE**
- Vide-grenier de CormoAtlas, préau de l'école, Cormoret, 9h-17h
 - Animations du CAJ, place de jeux, Cortébert, dès 15h
 - Changements climatiques au Sahel : vers des déplacements massifs de population ? Conférence d'Etienne Piguet, CIP, Tramelan, 19h30
- MERCREDI 22 SEPTEMBRE**
- Des montres, des machines et des villageois, conférence de Joël Jornod, CCL, Saint-Imier, 19h
 - Fête des voisins, Saint-Imier, dès 18h
 - Salon du Survivalisme, centre communal, Péry, 13h à 21h
 - Vernissage de l'exposition de peinture de Jean-Pierre Béguelin, CIP, Tramelan, 19h
- VENDREDI 24 SEPTEMBRE**
- Fête des voisins, Saint-Imier, dès 18h
 - Salon du Survivalisme, centre communal, Péry, 10h à 18h
 - Vide-grenier, maison de l'enfance Les Ecureuils, Corgémont, 9h à 12h
- VENDREDI 1^{ER} OCTOBRE**
- Salon du Survivalisme, centre communal, Péry, 10h à 17h
- SAMEDI 2 OCTOBRE**
- Salon du Survivalisme, centre communal, Péry, 10h à 17h
- SAMEDI 3 OCTOBRE**
- Salon du Survivalisme, centre communal, Péry, 10h à 17h
- DIMANCHE 26 SEPTEMBRE**
- Festival international de la BD Trablubulle, CIP, Tramelan
 - Microtech, exposition de photos de Daniel Mueller, CCL, Saint-Imier, jusqu'au 24 octobre
- EXPOSITIONS**

TOURISME BIENNE SEELAND ET JURA BERNOIS TOURISME

A la découverte d'autres facettes de F. Dürrenmatt

Le nouveau sentier thématique dédié à l'auteur et peintre Friedrich Dürrenmatt (1921-1990) a été inauguré le 14 septembre en présence de Christine Häslér, Conseillère d'Etat et Directrice de la Direction de l'instruction publique et de la culture du canton de Berne

Après trois ans de développement et à l'occasion du 100^e anniversaire de la naissance de Friedrich Dürrenmatt, Tourisme Bienne Seeland et Jura bernois Tourisme ont inauguré le tout nouveau sentier thématique *A la rencontre de Friedrich Dürrenmatt. Un univers de mots et de couleurs* en présence des différents partenaires et sponsors du projet. Pour les deux offices du tourisme, ce projet est le fruit d'une belle collaboration au-delà de la barrière linguistique. Il a pour objectif de proposer une offre accessible à tous mettant en valeur la région touristique et son patrimoine culturel.

Le nouveau sentier thématique, situé entre Prêles et Gléresse, permet de partir à la rencontre de l'auteur et peintre de manière originale et ludique. Tout au long de ce chemin de 5 km, Lulu, le cacatoès de Dürrenmatt (qui a, par ailleurs, vraiment existé), guide le visiteur pour lui dévoiler les différents aspects de son maître. Ainsi, l'on découvre que Dürrenmatt n'était pas seulement un auteur suisse célèbre pour ses pièces de théâtre et ses romans policiers, mais avait encore de nombreuses autres facettes qui n'attendent que d'être découvertes! L'on compte deux à trois heures pour parcourir ce sentier destiné à un large public (dès

12 ans) et l'on peut profiter de beaux points de vue au fil du chemin. Toutes les informations sont disponibles sous www.j3l.ch/duerrenmatt.

Le sentier a été rendu possible uniquement grâce au soutien indéfectible de nombreux partenaires et sponsors. Le Centre Dürrenmatt Neuchâtel a accompagné le projet dès le début comme partenaire scientifique, afin de garantir l'exactitude des contenus. L'entreprise

Thematis, une référence dans le développement de projets touristiques et culturels de grande envergure, a été mandatée pour la conception, le graphisme et le design du sentier. Sabine Gasser, cheffe de projet, se dit fière de pouvoir affirmer que: «Ce projet a bénéficié du soutien de toute une région, et ce, au-delà du Röstigraben. C'est un formidable travail d'équipe qui a permis à ce projet de voir le jour!».



Un événement d'ouverture est prévu le dimanche 19 septembre (sur réservation). De 10h à 17h, un programme sera proposé à la Festi (environ à mi-chemin du sentier) par le Centre Dürrenmatt Neuchâtel (CDN), la Festi et l'association RIVGOSCH, avec la participation de François Loeb et Véronique Müller. Le trajet en Vinifuni est offert par Aare

Seeland Mobil aux personnes présentant leur confirmation d'inscription au programme. Programme et inscription obligatoire sous www.j3l.ch/promenade-duerrenmatt (arrivée en transports publics à Gléresse ou Prêles vivement recommandée).

| tourisme.bienne.seeland.et.jura.bernois.tourisme

ASSOCIATION DES DIABÉTIQUES DU JURA BERNOIS

Les 40 ans de l'ADJB, c'est demain!

Informier, conseiller, prévenir

L'ADJB célèbre le samedi 18 septembre dès 9h15 ses 40 ans d'existence à la Salle de spectacles de Saint-Imier. Nous invitons toute la population de la région à venir s'informer sur ce fléau qu'est le diabète en ce 21^e siècle.

L'entrée est gratuite, selon les décisions du Conseil fédéral, le pass covid est obligatoire pour participer à la manifestation.

Le programme est le suivant: animations dans les stands (salle du patchwork) de 9h15 à 11h15 et 14h à 16h15. Plusieurs thèmes liés au diabète seront abordés:

- informer, conseiller, prévenir;
- l'importance de la diététique; un quiz permettra de tester ses connaissances au niveau des sucres;
- la podologie et le problème de la prise des soins à donner à nos pieds et les problèmes orthopédiques;
- l'ASD, organe faïtier au niveau Suisse sera présente;
- le GRPED (groupement romand des parents d'enfants diabétiques) apportera des informations quant au soutien qui peut apporter aux familles avec des enfants touchés par la maladie;
- l'ADJB présentera son rôle dans l'approche de la maladie;

- des firmes pharmaceutiques feront découvrir les dernières améliorations technologiques au niveau du traitement du diabète.

Une petite cantine sera ouverte. Partie officielle (grande salle) de 11h30 à 13h. Avec les présences de l'EMJB; P.-A. Schnegg Conseiller d'Etat et M.C. Jeanneret Conseiller municipal à Saint-Imier; deux conférencières, Fischer-Taeschler et D^r P. Elsässer. Un moment sera accordé à la présentation du livre *Témoignages*. L'acquisition du livre pourra se faire directement sur place au prix de 20 francs ou par commande (adresse du président) avec des frais de port de 10 francs. La partie officielle sera suivie par un apéritif dînatoire pour les personnes inscrites.

Le comité de l'ADJB invite toute la population de la région à venir se renseigner concrètement sur le diabète!

Infos pratiques

En raison des travaux de réfection des rues avoisinant la salle de spectacles, les places de parking sont très limitées à proximité. Plusieurs solutions sont à disposition des automobilistes:

- parking de l'Esplanade des Ecoles (à 7 minutes à pied de la salle), spécialement ouvert pour les visiteurs de la manifestation, gratuit;
- parking de la Gare payant (3 minutes de la Salle de spectacles); prix raisonnable;
- zones blanches et bleues à l'intérieur de la localité.

RECETTE D'ICI

Nouilles coco au bœuf



Les recettes sont composées de produits saisonniers de la région



INGRÉDIENTS

Viande

- 500g steak de boeuf
- 1 cs huile de colza Holl
- 1 cc sel et poivre
- 400 g laitue romaine ou pak choi

Nouilles

- 1 noix de gingembre
- 1 piment rouge
- 5 dl bouillon de légumes
- 2 dl lait de coco
- 3 cs sauce soja
- 400 g nouilles de riz

Pour la finition

- 40 g cacahuètes concassées
- 4 brins de coriandre, les feuilles
- 1 jus de citron vert

PRÉPARATION

1. Tailler la viande et la laitue (ou pak choi) en lanières. Peler le gingembre et le râper. Couper le piment en deux, éventuellement l'épépiner. Réserver le tout.
2. Chauffer fortement 1cs d'huile dans un wok et faire sauter la viande par portion env. 30 secondes en remuant, retirer, saler et poivrer. Réserver au four à 80°C.
3. Ajouter le reste de l'huile dans le wok et faire sauter les lanières de laitues (ou pak choi) environ 1 minute en remuant. Réserver au four, avec la viande.
4. Porter à ébullition le bouillon, le lait de coco et la sauce soja dans le wok. Ajouter le gingembre et le piment ainsi que les nouilles.
5. Lorsque les nouilles sont al dente, remettre la viande et la laitue (ou pak choi). Bien réchauffer le tout.
6. Arroser de jus de citron vert, parsemer de cacahuètes et feuilles de coriandre. Rectifier l'assaisonnement si nécessaire et servir sans attendre.

Rubrique offerte par



Boucherie Charcuterie Junod

Grand-Rue 16
2606 Corgémont
032 489 17 61

Délai rédactionnel

MERCREDI 9H

PARC NATUREL RÉGIONAL CHASSERAL

Un 3^e et dernier conte à l'usine Langel de Courtelary

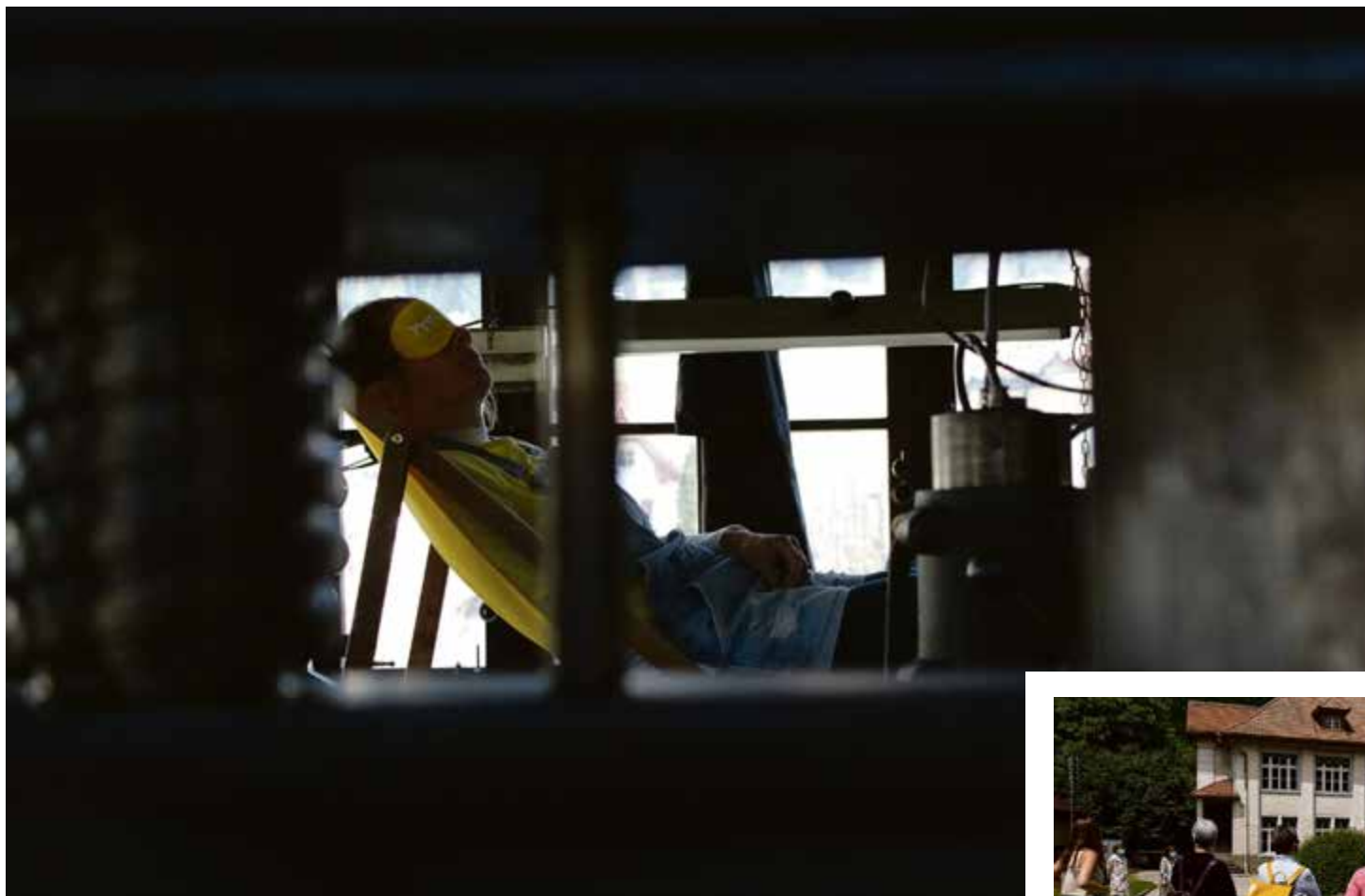
La première saison des Contes de l'usine Langel à Courtelary se termine cet automne avec quatre représentations de *La dernière Belle au bois dormant*, les samedi et dimanche 25 et 26 septembre, en français et en allemand. Imaginée par l'écrivaine Deborah Lara Schaefer, cette histoire invite les participants à une immersion dans un monde fantastique illustrant le passage du temps et notre éloignement avec la réalité industrielle du passé.

Dernier scénario du triptyque des Contes de l'usine Langel, la visite spectacle intitulée *La dernière Belle au bois dormant* mène à la rencontre de Marianne Weil, une performatrice devenue experte de l'art de la survie par le sommeil. Elle représente ainsi un futur possible des friches industrielles : toujours présentes, mais restant endormies lorsque personne ne les visite. Imaginée par l'écrivaine Deborah Lara Schaefer, *La dernière Belle au bois dormant* attire l'attention sur l'avenir du patrimoine bâti laissé à l'abandon. Toutes les informations sur parcchasseral.ch/usinelangel.

Rendez-vous en 2022 pour une prochaine saison

Les Contes de l'usine Langel seront de retour en 2022. Ces trois histoires indépendantes écrites, mises en scène et jouées par des artistes professionnels racontent les rêves, désirs et secrets abrités par cette ancienne fabrique d'étampes située à Courtelary.

Trois écrivaines professionnelles – Alice Bottarelli et Noëlle Revaz en français, Deborah Lara Schaefer en allemand – ont imaginé et écrit l'histoire de ces personnages fictifs. Sous la direction de Michael Stauffer, elles se sont inspirées de l'histoire particulière et du patrimoine de l'usine Langel pour faire évoluer chaque personnage dans une période particulière.



La visite-spectacle *La dernière Belle au bois dormant* invite les participants à une immersion dans un monde fantastique à la rencontre de la surviv-artiste Marianne Weil. Photo : Parc Naturel Régional Chasseral

La compagnie théâtrale imérienne Utopik Family a mis en scène chaque récit et les comédiennes Mélanie Plüss et Sam-Elise Etienne incarnent tour à tour les protagonistes

des trois contes de l'usine Langel. Le Parc régional Chasseral a coordonné le projet avec le soutien de Jura bernois Tourisme et en étroite collaboration avec Liliane Wernli-Langel, pro-

priétaire de l'usine et mémoire vivante des lieux.

Informations pratiques

– Dates, horaires, langues : samedi 25 septembre à 14h en

français, à 16h en allemand, dimanche 26 septembre à 14h et 16h en français.

- Réservations obligatoires auprès de Jura bernois Tourisme, saintimier@jurabernois.ch, 032 942 39 42.
- Durée : chaque visite-spectacle dure une heure.
- Prix : adulte 28 francs, réduit 26 francs, moins de 16 ans 18 francs.
- Rendez-vous : Usine Langel, Grand-Rue 49a, Courtelary. Emprunter l'allée de gravier, début des spectacles dans la cour devant l'usine.
- Mesure Covid-19 : conformément aux mesures mises en vigueur depuis le lundi 13 septembre, les spectateurs doivent présenter un certificat Covid valable et leur carte d'identité à l'arrivée au spectacle.

| parc naturel régional chasseral



Les trois visites-spectacles *Les contes de l'usine Langel* débutent devant l'usine Langel, à Courtelary. Photo : Giona Mottura

LES VERTS DU JURA BERNOIS : RECOMMANDATIONS DE VOTE**Au nom de nos enfants**

Le menu des prochaines votations fédérales et cantonales, le 26 septembre, est comme rarement source de questionnements au plan sociétal. Quel cadre souhaitons-nous au plan familial pour nos enfants, ou ceux des autres, quel degré de solidarité voulons-nous instaurer pour eux, à quels engagements climatiques nous engageons-nous en faveur d'un développement un peu plus durable ?

C'est un fait avéré, la Suisse subit plus que la moyenne mondiale le réchauffement clima-

tique. Notre canton, nos villes même, sont particulièrement exposés aux conséquences du réchauffement climatique, source d'événements météorologiques extrêmes affectant aussi bien nos régions alpines que nos paisibles bords de lacs. L'article constitutionnel bernois sur la protection du climat vise à impliquer plus fortement canton et communes et à les conduire à agir et apporter, à leur niveau, leur contribution à l'effort en faveur du climat. De portée générale, cet article a d'ores et déjà été approuvé par le Grand

Conseil bernois. En confirmant cette décision dans les urnes, nous ajouterons un surplus de légitimité à cette disposition qui générera de nouveaux efforts dont le premier bénéficiaire sera la plus jeune génération.

Au plan fédéral, nous sommes appelés à nous prononcer sur le mariage pour tous. Au nom de quelle idéologie ou morale faudrait-il empêcher nos enfants, lorsque leur orientation sexuelle diverge de celle qui était autrefois la seule norme acceptée, à fonder un foyer scellé par le mariage et à donner tout leur

amour à leurs enfants ? Quant à l'initiative dite 99 %, elle vise à instaurer un tout petit peu plus d'équité sociale, via l'imposition de sources de revenus échappant en partie ou totalement à l'impôt, ce dont profitent les plus riches.

En pensant à nos enfants et au cadre de vie que nous souhaitons leur laisser, les Verts du Jura bernois recommandent de voter trois fois oui le 26 septembre.

| [clovis voisard](#), président de la section neuvevilloise

CLIN D'OBJECTIF 

Mer de brouillard prise depuis le haut des gorges du Taubenloch

Le clin d'œil

www.dessindepresse.ch

Développement du tourisme dans l'espace**PLUME DU MOIS DE SEPTEMBRE****Le monde et l'arc-en-ciel**

Ces premières semaines du mois de septembre nous offrent un soleil qui réchauffe, qui motive, qui nous donnerait presque envie de nous rassembler pour fêter cela. Mais se rassembler, ce n'est pas ce qui est le plus simple en ce moment. C'est vrai qu'il y en a des thématiques qui nous questionnent et qui nous séparent, parfois en des clans très distincts ! En premier plan de nos tensions, il y a la votation pour le mariage pour tous et le certificat Covid !

Sur ces thématiques, chacun son opinion, chacun ses convictions. Et à force, ces sujets sont mêlés d'énormément d'émotions et de souvent bien peu de fondements.

Si nous voyons bien ce qui nous sépare, je trouve intéressant de remarquer qu'il s'agit pourtant des mêmes soucis : prendre soin les uns des autres, de nos personnes tout comme de nos libertés et possibilités. C'est d'ailleurs pour cela que nous sommes si sensibles ! Et qui possède la vérité ?

Il n'y en a peut-être pas. Voilà pourquoi on se déchire.

Comment trouver alors la paix et le respect de l'autre ? Comment le protéger, dans sa santé et dans ses droits ? Nous sommes en plein cœur du plus grand défi de l'humanité : vivre en communauté.

Si nous étions tous pareils, il n'y aurait pas de questions... tout serait simple ! Mais qu'est-ce que le monde serait barbant ! La plus grande richesse que nous avons c'est d'être différents, d'avoir des talents et des dons qui ne sont pas les mêmes. D'avoir des modèles de familles qui ne se ressemblent pas. D'avoir des vulnérabilités et des forces qui se complètent, s'alternent. Quand il y en a qui nous font rire et nous soulagent le moral, d'autres nous aident et allègent nos poids, tandis que d'autres encore veillent sur nous. C'est une sorte de danse, une balance qui s'équilibre parce que nous participons à ce mouvement de vie. Parce que nous nous écoutons, nous tentons de nous mettre à la place de l'autre, parce que nous vivons en communauté.

Peut-être que le symbole de l'arc-en-ciel pourrait finalement nous relier toutes et tous, comme un signe que nous sommes côte à côte dans ce monde. Chacun sa couleur propre, pourtant faisant attention à prendre soin de la couleur d'à côté, de se mélanger un peu à elle pour pouvoir en être proche.

N'est-ce pas cela que tente de nous rappeler le ciel, lorsqu'il se pare de ce phénomène impressionnant ?

| [maëlle bader](#), pasteur

FOOTBALL CLUB SAINT-IMIER

Un gros match où il n'aura manqué que des buts



Pour ce match au sommet, le FC Saint-Imier a fait appel aux Juniors E Sommer comme ramasseurs de balles, comme dans un grand club

La première équipe du FC Saint-Imier établit un record en Coupe neuchâteloise en passant vingt buts contre la seconde garniture de Marin qui évolue en quatrième ligue. Selon les statistiques, jamais en Coupe, une telle avalanche de buts n'avait été comptabilisée, cela lui a valu de faire un titre dans le gratuit 20 minutes.

De retour à du plus sérieux, en championnat, face à Béroche-Gorgier, qui n'avait encore égaré aucun point, les Imériens ont buté sur une équipe très disciplinée défensivement qui n'a laissé que très

peu d'espace aux hommes d'Alain Villard. Et lorsque ceux-ci parvenaient à se mettre en bonne position, un certain manque de précision, de réussite aussi les a privés d'un succès pourtant à leur portée. Mais Béroche-Gorgier aurait aussi pu prétendre à la victoire sans une bonne performance du portier Jomé Isler et d'une solide défense construite autour de Loïc Schmid. Un bon match de football où seuls les buts ont manqué. Mais de l'intensité il y eut, on ne s'est dans tous les cas pas ennuyé à Fin-des-Fourches.

La seconde éliminée en Coupe et points perdus en championnat

Pas de surprise en Coupe pour Saint-Imier II Sonvilier, opposé à une formation de la catégorie supérieure. Les Imériens ont marqué le pas en seconde période seulement. Et en courant après un résultat déficitaire de deux buts à l'heure de jeu, sans pouvoir effacer leur retard malgré les deux réussites de Hassane Assileck.

Dans le derby qui les opposait à Villeret, tout a été dit en première mi-temps. Les gars de Manuel Magalhaes sont par-

venus par deux fois à prendre l'avantage, mais sans pouvoir se détacher. Ils ont subi une deuxième égalisation dans la dernière minute de la période initiale. Par la suite, plus rien ne bougea au tableau d'affichage, le jeu fut moins fluide, donc de moins bonne qualité. Un manque d'application qui fait perdre des points aux Imériens, toujours leaders et qui partaient favoris dans ce derby au vu du classement. Mais un derby reste un derby, un genre de match où les normalités ne sont pas toujours respectées. | gde

Marin II – Saint-Imier I _____ 1-20 (Coupe NE)
 St-Imier II Sonvilier – Val-de-Ruz _____ 2-3 (Coupe NE)
 2° I. St-Imier – Béroche-Gorgier _____ 0-0
 4° I. Villeret – St-Imier II Sonvilier _____ 2-2

Vendredi 17 septembre
 Sen. 19h30: Bévillard-Malleray – St-I

Samedi 18 septembre
 2° I. 17h30: Boudry – Saint-Imier
 4° I. 17h30: St-II Sonvilier – Marin II

Allez consulter le site www.fcsaintimier.ch

Le Club des 100 en fête

C'est le samedi et dimanche 25 et 26 septembre que le Club des 100 du FC Saint-Imier organisera un week-end festif. Le but est de passer un moment de convivialité autour des jaunes et noirs, petits, grands, joueurs, entraîneurs et dirigeants et de les soutenir dans leurs diverses compétitions.

Ce sera également l'occasion de remercier supporters, annonceurs et sponsors pour leur soutien au football imérien et erguélien.

A cette occasion deux tentes seront montées à Fin-des-Fourches pour assurer la restauration chaude, des boissons seront gracieusement offertes. C'est donc l'occasion de faire la fête au football tous ensemble. | com

Samedi 25 septembre
 D2h 9h: Team Vallon – Saint-Blaise
 D1 11h: Team Vallon – Le Locle
 C1 14h30: Team Vallon – Val-de-Ruz

Dimanche 26 septembre
 JG 9h: animation du Team Vallon
 2° I. 15h: Saint-Imier I – Audax



Ceci sous les yeux du regard inquiet du Président Grégor Doutaz



Les Imériens ont été serrés de près à l'image de Sidney Pellaton au milieu de la défense adverse

UNION SPORTIVE VILLERET

Un derby sans vainqueur

Samedi dernier, Villeret recevait son voisin le FC Saint-Imier II, leader du championnat pour son premier match à domicile. En effet, le terrain de la Suze étant toujours impraticable, c'est au terrain de la Praye à Courtelary que se déroulait ce derby. Après un début de match sans grande occasion de part et d'autre, ce sont les visiteurs qui ouvrirent le score à la 20^e minute sur corner. Ce but réveilla les joueurs de l'US, puisque moins de dix minutes plus tard, Noah Herrli, auteur d'un magnifique lob, parvint à remettre les compteurs à zéro. La qualité du jeu s'améliora peu à peu au fil des minutes et Saint-Imier, à nouveau sur corner, reprit l'avantage juste avant la mi-temps. On pensait alors que ce but allait couper les jambes des locaux, mais sur l'engagement Noah Herrli arma une lourde frappe depuis le rond central qui termina sa course en pleine lucarne! Une magnifique inspiration qui aura ravi le public

présent à cette rencontre. En seconde période, les occasions de but devenaient rares malgré le rythme imposé par les visiteurs. L'équipe de Villeret, toujours bien placée défensivement offrait une belle résistance et réussit à maintenir le score jusqu'au coup de sifflet final. Un bon point donc dans ce derby qui permet à l'US de rester invaincue dans ce championnat avec 5 points récoltés en 3 rencontres. Nous tenons encore à remercier le FC Courtelary pour la bonne collaboration qui aura permis la tenue de ce match, ainsi que tous les supporters présents! Rendez-vous ce soir à La Chau-de-Fonds pour la rencontre face au FC Floria, autre équipe invaincue dans ce championnat, pour tenter de continuer cette belle série. Coup d'envoi à 20h15. | union sportive villeret

US Villeret – Saint-Imier II _____ 2-2

Vendredi 17 septembre
 20h15, Chx-de-Fds: Floria – US Villeret

FOOTBALL CLUB COURTELARY

Les résultats du week-end

Le week-end dernier, les matchs ont eu lieu avec des résultats divers. En ce qui concerne le programme à venir, il est à noter que la buvette sera ouverte lors des matchs, et que le certificat Covid sera obligatoire à l'intérieur. Nous vous attendons nombreux au bord du terrain de la Praye. | jmt

Women Delémont – Courtelary _____ 5-2
 4° I. Courtelary – Fr.-Montagnes _____ 5-1
 JE TV Courtelary _____ 3^e du tournoi Coupe JU, qualifiés pour les finales

JC TV Courtelary – Azzurri Bienne _____ 0-6
 JA Ajoie-Monteri – TV Courtelary _____ 4-0

Samedi 18 septembre
 JD 9h, la Praye: TV La Suze – Team Orval
 JE 11h, la Praye: TV Courtelary – Moutier

FOOTBALL CLUB LA SUZE 07

Une victoire au bout du suspense

En ce week-end de fête de lutte curgismondaine, le FC La Suze 07 a pu inverser le match du premier et du 2^e tour contre le FC Madretsch pour pouvoir le disputer le samedi (ce qui explique la longue série de matchs à domicile de suite). Un bon échauffement permettait une belle entame de match. Au quart d'heure, il fallait un arrêt réflexe du gardien pour contrer une tête au premier poteau de Jérémie Greub sur un corner millimétré de Damien Hügi. La Suze continuait son pressing à tous les niveaux, se procurait des occasions, mais le gardien adverse ne voyait pas ses filets trembler. Il fallait attendre la 36^e, Damien Hügi était lancé côté droit par Swen Grandjean, il résistait au défenseur le long de la ligne de fond et servait un bel assist en retrait pour Patrick Challandes, qui ouvrait le score d'un plat du pied placé. Madretsch mettait une grosse pression en fin de mi-temps, mais La Suze ne rompait pas.

En seconde période, un tir dévié de Madretsch les remettait immédiatement dans la partie. A la 65^e, ils prenaient même les devants sur un pénalty inexistant. Mais à la 66^e, sur un centre mal dégagé, Jérémie Greub et Swen Grandjean préparaient une volée au même instant et en se gênant,

Swen Grandjean trouvait le tibia de Neo Pavone qui déviait la balle pour l'égalisation. La Suze ne voulait rien lâcher et cherchait l'avantage. A la 84^e, Jérémie Greub, au milieu de 2 joueurs, trouvait la petite touche pour lancer Neo Pavone seul au but, ce dernier battait le gardien d'un tir broissé. Mais Madretsch réagissait du tac au tac et égalisait à 3-3. La Suze ne voulait pas abdiquer, Jérémie Greub nous sortait sa spécial *contrôle en pivot dos au but et frappe*, mais l'arbitre annulait injustement le but pour un hors-jeu imaginaire (le dernier défenseur coupait le hors-jeu de 2 bons mètres). Ce n'était que partie remise, car à la 89^e, un corner de Swen Grandjean était dégagé par le gardien sur le torse de Simon Leuba avant de finir au fond des filets. 4-3, quel match à suspense.

La semaine passée, on se demandait si on allait lutter pour le bas de classement ou pour le haut, ce match nous a donné une bonne indication de la volonté et l'envie de viser le haut. Bravo à toute l'équipe pour cette grosse prestation! | fg

La Suze 07 – Madretsch _____ 4-3

Samedi 18 septembre
 16h, Corgémont: La Suze 07 – Iberico-Macedonia Bienne

PÉTANQUE

Championnat AJP de tir de précision



A gauche: le quatuor des dames, à droite: Salvatore Groccia de la Boule Franche-Courtételle entouré de son ami sociétaire Michele Tamasi et de Jean-Jacques Masneri de La Cotâte-Sonceboz

Le marathon des championnats cantonaux de pétanque AJP s'est terminé samedi dernier à Bienne avec le tir de précision. En effet après les doublettes, les triplettes et le tête-à-tête, c'est le tir de précision qui était à l'honneur. Comme le veut la tradition, ce championnat s'est déroulé au boulodrome du club Oméga en présence de 65 joueuses et joueurs. Il faisait également office de qualificatif pour les championnats suisses de tir qui se dérouleront les 13 et 14 novembre au boulodrome de la Queue d'Arve à Genève.

Dans la catégorie des seniors, la victoire est revenue à Jean-Christophe Baumann du club Le Bérider-Delémont face à deux hommes en forme de cette fin de saison, à savoir Fabio

Busselli 2^e et Johnny Zomio 3^e du club Les Poissonnets-Vicques.

Chez les dames, c'était le doublé pour Christine Emery des Poissonnets de Vicques qui après son succès en 2019 obtenait face à Jacqueline Devoille de la Côtate-Sonceboz son titre de Championne de l'AJP 2021, 3^e ex aequo Isabelle Cataldo de la Bienne-Bienne et Ophélie Baumann Le Bérider-Delémont.

Chez les vétérans, duel entre 2 sociétaires du club de la Boule Franche-Courtételle, Salvatore Groccia et Michele Tamasi, mais la victoire est revenue à Salvatore Groccia qui a réussi à se défaire de son ami sociétaire en finale, alors que Jean-Jacques Masneri de La Côtate-Sonceboz prenait la 3^e place. | jcl

TEAM VALLON 

Un week-end à oublier

Très mauvais week-end pour toutes nos équipes juniors, pas une seule victoire, vivement le week-end prochain.

Juniors G

Première animation des juniors G (La Suze) à Courrendlin. Basé sur le play more football, du 3 contre 3 et du 2 contre 2, différents mini buts, 2 ateliers poly sportivité. Comme c'est tout nouveau, il faudra un petit temps d'adaptation, mais ils se sont bien éclatés et ont bien pu taper dans le ballon.

Juniors E Akanji

Ce samedi Coupe jurassienne à Corgémont sous forme de tournoi avec 6 équipes. Résultats mitigés pour notre équipe de E. 3 défaites, 1 nul et 1 victoire, cependant le délégué de l'AJF qui était sur place est venu vers Fabrice et moi pour nous féliciter pour la jouerie et le comportement de nos joueurs, il a trouvé que notre équipe avait un beau fond de jeu et qu'avec nos petits gabarits, ça faisait vraiment plaisir à voir. Certes il y a encore du boulot, mais les entraînements servent à cela.

Les juniors E Seferovic se qualifient pour la finale de Coupe

3 matchs gagnés et 2 défaites. Nous avons pu constater que le travail des derniers entraînements a porté ses fruits, car nous avons marqué 14 buts et encaissé 6 buts, donc nous terminons 3^e sur 6 équipes. Et vu qu'en Coupe, il n'y a qu'une équipe qui peut représenter son club, nous sommes qualifiés pour la finale de la Coupe jurassienne qui se déroulera en 2022. Je voulais féliciter mes juniors pour leur super attitude et l'esprit d'équipe, un grand bravo.

Juniors E Xhaka

Samedi dernier en début d'après-midi avait lieu le 3^e match des E Xhaka à domicile contre Deportivo.

Après un 3x3 assez bien joué et équilibré des deux équipes avec du jeu et des buts, nous sommes passés sur le 6x6 où nous avons très bien débuté le 1^{er} tiers en ouvrant le score. Mais par la suite, nous nous sommes déconnectés, ce qui a permis à l'adversaire d'égaliser et de passer devant au score. 1-5 à ce moment-là, mais malgré tout un bon 1^{er} tiers. Lors des 2^e et 3^e tiers, nous n'avons pas su maintenir la concentration avec beaucoup d'erreurs techniques en défense, avec beaucoup trop de pertes de balles, l'adversaire a pris le dessus très largement. Score final 2-22.

J'aimerais remercier Marco et Claudy pour l'installation des



Les juniors E Seferovic se sont qualifiés pour la finale de coupe AJF l'année prochaine, bravo à eux!

terrains puisqu'ils ont joué juste avant nous. Et aussi la buvette de Sonvilier pour le thé.

Juniors E Shaqiri

Dimanche, 3^e match de championnat pour nos juniors E Shaqiri et premier match à domicile contre Hauterive. Après un bon petit déjeuner d'équipe organisé à la buvette de Sonvilier, nous entamons la session de Play More Football qui a été très largement maîtrisée par nos joueurs. Ensuite, le match 6x6 aura été indécis et chargé d'émotions jusqu'au bout. Premier tiers temps, nous faisons une excellente entame de match durant laquelle nous trouvons le chemin des filets après 5 minutes pour le 1-0. A la suite de quoi nous continuons notre pressing qui s'avère payant avec de nombreuses occasions à notre actif sans avoir de réussite. Il suffira d'une bonne contre-attaque de l'adversaire pour recoller au score 2 minutes avant la fin du premier tiers temps (1-1). 2^e tiers temps, les joueurs rentrent sur le terrain avec un petit peu plus de passivité, ce que nous paierons

cash après 5 minutes de jeu

durant lesquels l'adversaire du jour reprendra l'avantage 2-1. Révoltés, mes joueurs ont réussi à trouver les ressources nécessaires pour remettre le pied sur le ballon et imposer leur domination sur l'autre équipe. Après plusieurs occasions franches et 2 poteaux, nous réussissons à revenir au score juste avant la fin du second tiers, 2-2. Durant le troisième tiers, malgré une domination plus que flagrante de nos juniors et un nombre d'occasions impressionnant, nous finissons par leur donner 2 cadeaux en fin de match qui s'avèreront décisifs. Malgré une bonne réaction et une réduction du score dans les derniers instants, nous nous inclinons sur le score de 4-3. Pour finir, je ressens énormément de fierté par rapport aux progrès réalisés par mes joueurs, mais également beaucoup de frustration compte tenu de la physionomie du match durant lequel nous aurons dominé de bout en bout et des 2 cadeaux offerts à l'adversaire en fin de match.

La remontada des E Sommer

C'est le Grpm des 2 Thielles (Le Landeron et Cornaux) qui

était en déplacement samedi matin au terrain du Stand à Sonvilier. Les juniors du TV ont à nouveau très bien maîtrisé les 6 parties de 3 contre 3, mais peut-être que leur envie et leur engagement laissent parfois des traces en vue des trois tiers de 6 contre 6. Effectivement, l'équipe semblait quelque peu amorphe lors des deux premiers tiers, résultat 3 à 10 à ce moment-là. Ce n'est qu'à l'entame du troisième tiers que leur engagement habituel revint et que les buts s'enchaînèrent pour revenir à un magnifique 10 à 10!

Juniors D1

Nos juniors D1 se sont rendus à Colombier dimanche matin. Belle prestation en première mi-temps, combatifs nous nous sommes créés quelques bonnes occasions, mais nous n'avons pas réussi à les concrétiser. Le 2^e tiers bien en place et nous parvenons à réduire le résultat 2-1 et contre le jeu, nous subissons le 3-1 avant la pause du thé. Malgré une belle latte, nous ne parvenons pas à réduire le score dans le dernier tiers. Mais nous retiendrons un bon match dans l'ensemble, beaucoup de

plaisir et du fair-play. Merci à Nelson pour le prêt d'un junior D2H qui a fait une très bonne prestation. Score final, défaite 5-1.

Juniors C2b

Match difficile des C2b contre le 1^{er} du groupe Azzurri. Après un bon début de match avec un tir sur le poteau, nous avons reçu à la 25^e le 1^{er} but sur une grosse erreur défensive. Une grosse domination d'Azzurri amène le 2-0 avant la mi-temps. Nous avons subi le jeu toute la 2^e mi-temps et les buts sont tombés comme des fruits mûrs. Résultat 0-6. Il faut dire que nous n'étions que 11, aucun changement possible, contre 18 joueurs pour Azzurri. Malgré tout bon match et une bonne combativité.

Juniors C1

Nos C1 avaient la lourde tâche d'affronter l'épouvantail Deportivo, incontestable leader du groupe 1. L'objectif était clair, ne pas recevoir de goal. 38 minutes de jeu compact, d'engagement et de discipline ont permis à nos C1 de faire douter Depo qui d'habitude en marque 4 ou 5 par mi-temps.

Un maître tire de 20 m sous la latte et c'est 1-0 pour Deportivo. Pas démontés, convaincus qu'ils étaient entrain de réaliser un gros match, les joueurs du TV ont continué à défendre de façon solidaire et engagée. 1-0 à 15 minutes de la fin, moment choisi pour tenter le tout pour le tout et passer de 1 à 3 attaquants. Pari presque gagnant, à la 69^e minutes, on a vu un contre d'anthologie, en 2 touches depuis notre camp, 4 joueurs en relais et c'est in extrémiste que le gardien la sort! Ce manque de réussite mal digéré permet à Depo de remettre un goal pour s'assurer la victoire et un anecdotique 3^e dans les arrêts de jeu. Jamais une défaite n'a été aussi bien vécue! Jouer contre 5 ex-Inter et 6 joueurs de l'ANF, nos gars ont fait tout juste et il ne leur a pas manqué grand-chose pour signer l'exploit du week-end. Les applaudissements des parents et même des spectateurs adverses prouvent que ce match fut de haut niveau et indécis jusqu'au bout. Un immense bravo à nos boys... and girl!

Juniors B1

Tout semblait bien parti pour nos juniors B avec après moins de 2 minutes de jeu une première latte et une bonne entame de match. Contre un bon adversaire, nous nous sommes un peu compliqué la vie avec des fautes directes évitables qui ont été fatales. Une très bonne réaction en fin de match, mais une défaite amère de 5-2. Au travail encore et toujours.

Juniors A1

Grosse désillusion pour nos juniors A ce week-end en déplacement à Cornol pour y affronter le premier du groupe tout comme eux avec 6 points en 2 matchs. Réduits à 10 pour une faute que seul l'arbitre de la rencontre à vue, les protégés de Joao et Georges ont prit l'eau de toute part.

Score net et sans appel 4-0, pour montrer un autre visage, nos A devront se remettre en question et éviter d'être réduits à 10 à chaque match. | rb

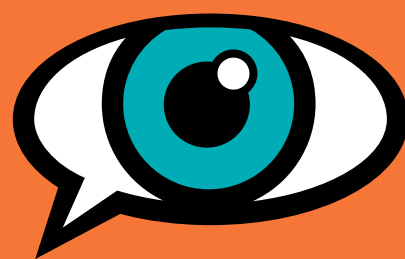
| | |
|------------------------------------|-------|
| JE TV Sommer – Grpm des 2 Thielles | 10-10 |
| JE TV Shaqiri – Hauterive | 3-4 |
| JE TV Xhaka – FCF | 2-22 |
| D1 Team Littoral – TV | 5-1 |
| C2b TV – Azzurri | 0-6 |
| C1 FCF – TV | 4-0 |
| B1 – Audax | 2-5 |
| A1 Ajoie – TV | 4-0 |

Samedi 18 septembre

JF 9h : animation à Corgémont
 JD2b 9h, Courtelary: TV – Team Orval
 JE 11h, Courtelary:
 TV Seferovic – Moutier
 JE 10h, La Chaux-de-Fonds:
 Grpm Le Parc – TV Shaqiri
 JC2b 16h, Reconvilier: Reconvilier – TV

Réclame

Pour vous démarquer en un **clin d'œil**
 Agence de communication



Graphisme / Site web / Campagne publicitaire / Création de stand / www.clin-d-oeil.net

SIMPLEMENT! MIEUX
 LIRE. ECRIRE. CALCULER. ORGANISER.

Cours de lecture, d'écriture, de calcul pour adultes parlant français

0800 47 47 47 www.lire-et-ecrire.ch



HOCKEY CLUB SAINT-IMIER

Le championnat débute ce week-end



Yoan Vallat, le N° 8 des jaunes et noirs est une valeur sûre pour le HC Saint-Imier

C'est à Yverdon-les-Bains que le HC Saint-Imier va entamer sa campagne 21-22 avec l'espoir qu'elle ira à son terme. Pour rappel, à la même époque l'an passé, six matches avaient été joués et tout s'est arrêté, tout le monde sait pourquoi. Si cette pandémie plane toujours, les éléments permettant de voir la compétition aboutir à la remise d'un titre de champion semblent plus probables.

Mais cela ne sera pas simple, cela ne se fera pas sans contraintes. Pour assister aux matchs, à tous les matchs, de toutes catégories, les spectateurs et supporters devront pouvoir présenter un certificat Covid, ou un test antigénique ou PCR valable, ainsi qu'une pièce d'identité. Ainsi le quidam pourra passer du temps en toute quiétude dans l'en- ceinte de la Clientis Arena. Et

cela ne s'arrêtera pas seulement au public, les joueurs, le staff et les fonctionnaires devront se plier à ces directives. Seul le personnel de restauration pourrait être engagé sans test, mais avec le port du masque. La SIHF n'a pas eu d'autres choix que d'appliquer les directives du Conseil Fédéral et de Swiss Olympic. Des contraintes donc, mais qui devraient permettre au cham-

pionnat de se dérouler plus ou moins normalement. La difficulté réside dans la mise place et le respect de ces directives, pour le bien de tous. Les abonnements de saison seront en vente auprès des joueurs, à la caisse des matchs et à la buvette comme d'habitude. Pour les supporters qui avaient acquis un abonnement pour la saison passée, un geste commercial leur sera octroyé sur présentation de celui-ci à faire valoir tout au long de la saison à la Clientis Arena, excepté sur les entrées de patinage public et location de patins. Prenez soin de vous et venez nombreux encourager les équipes du HC Saint-Imier, merci pour votre confiance. | gde

1^{er} I. Uni Neuchâtel – Saint-Imier __ 3-4 (Swiss Cup)
Mysports Thoune – Saint-Imier __ 10-3 (préparation)

Samedi 18 septembre
U13 Top 16h: Saint-Imier – Fleurier (préparation)
1^{er} I. 18h15: Yverdon-les-Bains – St-I.

Dimanche 19 septembre
U15 14h45: Saint-Imier – Brandis (préparation)
U17 17h30: Saint-Imier – Brandis (préparation)

Samedi 25 septembre
1^{er} I. 18h: Saint-Imier – Fr.-Montagnes

CLUB D'ALPINISME SUISSE
SECTION CHASSERALNouvelles mesures
et certificat Covid

La salle d'escalade de Courtelary concernée

Depuis le 13 septembre, pour les personnes dès 16 ans, le Conseil Fédéral a limité la pratique du sport en salle aux détenteurs d'un certificat Covid. Ce certificat est disponible pour les personnes vaccinées, guéries ou ayant un résultat de test négatif (pas d'autotest) sous forme papier ou sur une application.

Dès lors, nous autorisons l'accès à notre salle de Courtelary selon les conditions suivantes:

– Personnes dès 16 ans: pouvoir présenter un certificat Covid avec QR code, sous forme d'application ou papier, et un document d'identité (carte ID, permis de conduire, Swisspass, carte étudiant, etc.)

Des contrôles pourront être effectués par des membres du CAS, et les personnes fraudeuses interdites de salle.

En cas de contrôle par la police, des amendes de 100 francs pourront être données aux fraudeurs, mais le CAS serait égale-

ment amendé et pourrait être amené à fermer la salle. Pour le CAS et pour tous les grimpeurs, nous vous demandons de respecter cette obligation.

– Personnes de moins de 16 ans: aucune obligation de certificat n'est demandée, recommandation de se désinfecter les mains à l'entrée et maintenir une distance de 1,5 m entre les personnes.

Renouveler l'air en ouvrant régulièrement et simultanément la porte et la fenêtre.

Heures d'ouverture réduites les mercredis: 8h-19h.

Cette nouvelle disposition est limitative, mais nous gagnons d'autres libertés: il n'y a plus de limitation du nombre de personnes, d'obligations du port du masque, ni d'inscriptions d'une personne par groupe pour avoir un traçage.

Nous vous remercions de votre compréhension face à cette situation particulière.

| cas section chasseral

ASSOCIATION JURASSIENNE BERNOISE SPORTIVE DE TIR

Relève cantonale bernoise à Aarberg

Samedi dernier, les jeunes tireurs de l'AJBST sélectionnés pour la Journée cantonale bernoise de la Relève ont participé dans le stand d'Aarberg aux toutes finales 2021.

Pour les juniors U17, trois tireurs étaient présents au pistolet, les trois de La Vignerole dans les deux disciplines au programme: pour le pistolet de sport à 25 m, 13 tireurs du canton de Berne présents, dont trois de l'AJBST La Vignerole Sonceboz, à savoir Cédric Mathez qui pour sa dernière participation dans cette catégorie U17 prend la troisième place, médaille de bronze avec un résultat de 176 pts sur 200, devant Benoît Villard 5^e avec 166 pts et Théo Mottet 8^e avec 150 pts.

Dans la 2^e finale au pistolet d'ordonnance, U17 et U21 confondus, 10 tireurs étaient sélectionnés et Cédric Mathez

obtient le résultat de 179 pts sur 200 et prend la 5^e place, Théo Mottet avec 150 pts passe en 8^e place et Benoît Villard prend la 10^e place avec 105 pts, pour Théo et Benoît, la maîtrise du P210 n'est pas encore optimale.

Pour la Relève arme d'ordonnance Fass 90 à 300 m, 8 jeunes tireurs de l'AJBST étaient sélectionnés sur un total de 148 jeunes U21 pour le canton de Berne. Le programme était le suivant sur cible A10, 5 coups d'essai, 10 coups c.p.c. et 5 coups de série. En individuel, Jessy Juillerat se classe 45^e avec 127 pts sur 150 devant Thibaud Cudré-Mauroux 79^e, Alexandre Carrel 84^e, Marek Heyer 97^e, Mickaël Bögli 116^e, Mikaël Hakszi 130^e, Gaetan-Charles Renfer 139^e et Julien Schwendimann 143^e. Bravo à cette jeunesse qui



Cédric Mathez, sociétaire de la Vignerole de Sonceboz, 3^e dans la catégorie U17

porte très haut les couleurs de l'AJBST. Pour le groupe par région du canton de Berne, l'AJBST avec 610 points prend le 6^e rang derrière le Seeland sur 6 régions. | jcl

TIR

Succès pour le 1^{er} Tir de la Combe-Grède

Les tireurs et fins guidons n'ont pas boudé le 1^{er} Tir de la Combe-Grède en ce début de septembre

A voir les visages quelque peu détendus des membres du Comité et vivre cette ambiance conviviale entre descendants de Wilhem Tell, on ne peut être que satisfait de ce 1^{er} Tir de la Combe-Grède.

Un premier pas encourageant pour les organisateurs de ce premier Tir commémoratif au stand de tir de Saint-Imier.

Près de 170 mordus de tir sportif se sont retrouvés sur la place de tir de Saint-Imier, venant de toutes parts de notre pays. Représentants des cantons germanophones en provenance de ZH, ZG, LU, SO, TG, BL et nos cantons



romands VD, NE, JU, GE, VS et de notre région et canton. 170 participants et un merveilleux résultat de 99 pts sur 100 pts Cible 100 rayons.

Les membres de la Société de tir de Saint-Imier remercient tous les acteurs régionaux et donnent déjà rendez-vous pour la seconde édition. | com/jcleh

KARTING

Une reprise à toute allure

C'est une reprise sur les chapeaux de roue pour le pilote de karting imérien Evan Vantggiato, âgé de 21 ans

Suite à une pause forcée et malgré plusieurs mois sans entraînement, il fait un retour remarquablement brillant lors du championnat Vega trofeo (au niveau suisse), dans la catégorie kz2. En effet, sa reprise fut couronnée d'un double podium lors de la 3^e et 4^e manche du championnat se déroulant le week-end du 3 et 4 septembre au circuit Septfontaines en France.

La journée du samedi avait bien démarré pour Evan, avec une 1^{re} place aux qualifications, et durant la première manche qui termine à la première place. Il reçoit la 2^e place en préfinale et devra se contenter de la 4^e place lors de la finale, à cause d'un malheureux souci de perte de compression du moteur, l'ayant sérieusement désavantagé. Il s'estime néanmoins heureux.

Lors du second jour de compétition, il obtient le 2^e meilleur temps durant les qualifications et terminera la journée sur une magnifique première place, ayant brillamment remporté chacune des manches finales avec le meilleur temps de course.

C'est avec un grand plaisir qu'il annonce sa prochaine course qui se déroulera en France, le 3 octobre à Château Gaillard. Il en profite également



pour remercier ses sponsors: Caisse d'épargne Courtelary, BK échafaudages Sàrl, Axa Winthertur (Anthony Crosilla), Cap serrurie Sàrl, Fenster-Tec

Gmbh, Colorama Kunchel Farben SA, Inzi carrelages, Dem services Sàrl, sans oublier bien sûr son team et mécanicien. | ev

Avis aux sociétés sportives

La Feuille d'Avis du District de Courtelary ouvre gratuitement ses colonnes aux sociétés sportives de sa zone de diffusion, qui peuvent chacune y animer une rubrique hebdomadaire avec texte et photo.

Le matériel ad hoc doit arriver à la rédaction (fac@bechtel-imprimerie.ch) le lundi soir. Les textes se rapporteront aux activités non lucratives de la société (matches, tournois, entraînements, démonstrations, résultats, classements). Ils seront relus par la rédaction, qui se réserve le droit de supprimer tout attaque ou propos injurieux, voire de raccourcir un texte si la mise en page l'exige. Les photos doivent être réalisées en haute définition et seront publiées selon les possibilités et l'intérêt du sujet.

Profitez de faire connaître vos sportifs, vos équipes, votre sport de prédilection!

fac@bechtel-imprimerie.ch, 032 944 17 56

URGENCES

PHARMACIES DE GARDE

SAINT-IMIER Du 17 au 23 septembre : Pharmacie Amavita, 032 941 21 94. Samedi : 13h30-16h, 19h15-19h45. Dimanches et jours fériés : 11h-12h, 19h15-19h45. **TRAMELAN** Du 17 au 23 septembre : Pharmacie Amavita, 058 878 23 50, J. Stil-Baudry. Dimanches et jours fériés : 11h-12h et 18h30-18h45. *Changement de service le vendredi à 8h. Les éventuelles modifications de dernière minute du service de garde seront annoncées sur le répondeur de la pharmacie concernée.*

AMBULANCE ET URGENCES

144

MÉDECINS DE GARDE

ORVIN, SAUGE ET ROMONT 24 heures sur 24 : 0900 900 024, www.cabinetdurgencesbienne.ch. **DE LA FERRIÈRE À PÉRY-LA HEUTTE** 24 heures sur 24 032 941 37 37. **TRAMELAN** 0900 93 55 55, en semaine : 18h-8h, samedi, dimanche, jeudi et jours fériés : 24 heures sur 24.

PERMANENCES DES SERVICES FUNÈRES

VALLON DE SAINT-IMIER 0800 225 500, Par8 : 0848 778 888.

SERVICE D'URGENCE DENTISTES

032 466 34 34

SOINS À DOMICILE

SAMAIDD VALLON DE SAINT-IMIER AIDE ET MAINTIEN À DOMICILE, SOINS EN DIABÉTOLOGIE 079 439 28 95, samaidd@bluewin.ch, www.samaidd.com. **SASDOVAL SAINT-IMIER** rue de Jonchères 60 032 941 31 33, sasdoval@bluewin.ch, www.sasdoval.ch. **SERVICE DU BAS-VALLON** 032 358 53 53, tél. national 0842 80 40 20, secretariat@sasdbasvallon.ch, www.sasdbasvallon.ch.

GARAGE DE SERVICE

032 489 28 28, 0800 140 140

LOISIRS

ACTION JEUNESSE RÉGIONALE

TRAMELAN RUE DU PONT 20 Jeudi : 16h-18h, vendredi : 17h-21h.

CENTRE ANIMATION JEUNESSE

PÉRY-LA HEUTTE Mercredi : 13h-18h, jeudi : 13h30-18h, vendredi : 13h-22h, www.cajpery.wix.com.

CENTRES DE RECHERCHES, DOCUMENTATION ET ARCHIVES

CEJARE SAINT-IMIER rue du Midi 6 Sur rendez-vous, en principe. Lundi et mercredi : 9h-17h. 032 941 55 45, cejare@cejare.ch, www.cejare.ch. **MÉMOIRES D'ICI SAINT-IMIER** rue du Midi 6 Lundi et jeudi : 14h-18h, 032 941 55 55, contact@m-ici.ch, www.m-ici.ch.

ESPACE JEUNESSE ERGUËL

SAINT-IMIER RUE DU MARCHÉ 1 Mardi : 16h-18h, accueil en cas de besoin/projets. Mercredi : 14h-18h, activités diverses selon programme (voir site internet). Jeudi et vendredi : 15h15-18h, accueil adolescents 10-17 ans, 032 940 12 17, espacejeunesse@saint-imier.ch, www.e-j-e.ch, espacejeunesseerguel, espacejeunesse.derguel.

BIBLIOBUS UPJ

www.bibliobus.ch

CORGÉMONT GARE Mardi 28 septembre : 15h15-17h. **LA FERRIÈRE COMMUNE** Samedi 2 octobre : 9h45-11h45. **FRINVILLIER** Mardi 12 octobre : 16h30-17h15. **ORVIN CENTRE DU VILLAGE** Mardi 28 septembre : 17h45-19h30. En cas de route fermée ou de travaux, le bibliobus peut s'arrêter à la rue des Longchamps, derrière le Temple. **PLAGNE ANCIENNE ÉCOLE PRIMAIRE** Vendredi 17 septembre : 17h30-19h15. **ROMONT ENTRÉE DU VILLAGE** Vendredi 17 septembre : 16h-17h. **SONCEBOZ-SOMBEVAL COMMUNE** Mardi 21 septembre : 16h30-19h30. **VAUFFELIN PLACE DU VILLAGE** Vendredi 17 septembre : 14h30-15h30.

BIBLIOTHÈQUES

CORMORET COLLÈGE Mardi : 17h-18h30. **CORTÉBERT ÉCOLE,**

REZ-DE-CHAUSSÉE Mercredi : 13h30-14h, 19h30-20h. **COURTELARY COLLÈGE** Lundi : 15h-17h30, mardi : 17h-19h, jeudi : 15h-16h30, vendredi : 9h30-10h30. **BIBLIOTHÈQUE RÉGIONALE SAINT-IMIER RUE DU MARCHÉ 6** Située dans le bâtiment du Relais culturel d'Erguël, la Bibliothèque régionale vous accueille sur trois étages. Horaire : mercredi : 14h-18h, jeudi : 9h-18h, vendredi : 9h à 19h. 032 941 51 41, bibliotheque@saint-imier.ch, www.saint-imier.ch/bibliotheque, catalogue en ligne : nouveautés. **SONVILLIER COLLÈGE** Lundi : 17h-19h, mercredi : 16h-18h. **PÉRY-LA HEUTTE COLLÈGE** Mardi : 15h15-17h15, jeudi : 17h-19h. **VILLERET RUE PRINCIPALE 20** Mardi : 9h-10h, 15h-18h. Jeudi : 18h15-19h.

CHEZ CAMILLE BLOCH LA CHOCOLATERIE À CROQUER

COURTELARY GRAND-RUE 21 Parcours Découverte : mardi-dimanche : 10h-18h (dernière entrée à 17h). Le Shop et Le Bistrot : mardi-dimanche : 9h30-18h. La place de jeux : mardi-dimanche : 9h30-18h. 032 945 13 13 welcome@chezcamillebloch.ch, www.chezcamillebloch.ch.

GYMNASTIQUE

CORGÉMONT halle de La Combe Si vous avez 55 ans et plus, dames et messieurs, les leçons sont ouvertes à tout le monde. Gym Tonic : mercredi 14h-15h, gym Fit : mercredi 8h15-9h10, gym Seniors : mercredi 9h15-10h10. Danielle Beraldo, 079 105 40 34. **ORVIN HALLE** Lundi : 16h30. **PÉRY-LA HEUTTE** Lundi : 14h15 à la halle de Péry, dimanche : 11h-12h à la place rouge. Leçons ouvertes à tout le monde. **PLAGNE CENTRE COMMUNAL** Lundi : 19h45 (sauf vacances scolaires). **SONCEBOZ HALLE DE GYMNASIQUE** Mardi : 19h30-20h30, 60 francs/an, étudiantes 30 francs/an, ladyfitsonceboz@gmail.com.

LUDOTHÈQUE

SAINT-IMIER RUE DU MARCHÉ 6 Mercredi et vendredi : 15h-18h, Maria Concetta Houriet, renseignements : 032 941 14 22 032 941 51 41, www.saint-imier.ch/index.php/fr/vivre/ludothèque.

MÉDIATHÈQUE CIP

TRAMELAN CHEMIN DES LOVIÈRES 13 1^{er} samedi du mois : 9h-12h, lundi-vendredi : 13h-18h, mercredi : 13h-20h, 032 486 06 06, cip@cip-tramelan.ch, cip-tramelan.ch.

MUSÉES

JEANGUI ARCHIVES ANABAPTISTES CHAPELLE Sur réservation 079 797 33 53, e.rm.geiser@bluewin.ch. **LONGINES SAINT-IMIER** Lundi-vendredi : 9h-12h, 14h-17h, réservation recommandée. **MUSÉE DE SAINT-IMIER** Jusqu'en 2021, l'exposition permanente du Musée de Saint-Imier sera fermée afin d'effectuer des travaux de rénovation et d'agrandissement. 032 941 14 54 musee@saint-imier.ch, www.musee-de-saint-imier.ch. **MAISON DES SARRASINS ORVIN au cœur du village** Ouvert sur demande, entrée libre, 032 358 18 35, 032 358 17 27, erwinlechot@bluewin.ch.

PISCINES

PISCINE DU CHÂTEAU TRAMELAN chemin du Château 30 Lundi à dimanche : 9h-20h, septembre : 9h-19h, caisse : 032 487 59 50, buvette : 032 487 59 26. **PISCINE D'ERGUËL SAINT-IMIER** sur le Pont Fermé : pas de réouverture cet été.

SKI CLUB COURTELARY

PROCHAIN WEEK-END 18 et 19 septembre assuré par Marcel Walther, bienvenue aux promeneurs désireux de se désaltérer !

COMMUNES

AGENCE AVS

DU BAS-VALLON À PÉRY-LA HEUTTE Fermé : lundi 20 septembre. Lundi : 8h30-12h, 14h-18h. Mardi-jeudi : 8h30-12h. 032 485 01 53, c.faeन्द्रich@pery-laheutte.ch.

ADMINISTRATIONS

CORGÉMONT Fermé : lundi 20 septembre. Lundi : 8h30-11h30, 17h-18h. Mardi-jeudi : 8h30-11h30, 16h-17h. Vendredi : 8h30-11h30. Grand-Rue 15, 2606 Corgémont, 032 488 10 30, admin@corgemont.ch, www.corgemont.ch. **CORMORET** Lundi : 15h-18h, mercredi : 14h30-16h30, jeudi : 9h30-12h. Vieille-Route 1, 2612 Cormoret, administration : 032 944 15 13, mairie : 032 944 20 71, voyer : 079 381 68 60, contact@cormoret.ch, www.cormoret.ch. **CORTÉBERT** Lundi et mardi : 10h-12h. Jeudi : 10h-12h, 16h-18h. Rue du Collège 3, 2607 Cortébert, 032 489 10 67, fax : 032 489 19 27, admin@cortebert.ch, www.cortebert.ch. **COURTELARY** Fermé : lundi 20 septembre. Lundi-jeudi : 8h-12h (jeudi après-midi sur rendez-vous préalable à fixer par téléphone), Grand-Rue 58, 2608 Courtelary, 032 944 16 01, admin@courtelary.ch, www.courtelary.ch. **LA FERRIÈRE** Lundi-vendredi : 10h-12h, mardi et jeudi : 16h-17h30. Rue des Trois-Cantons 20, 2333 La Ferrière, 032 961 12 77, secrétariat : info@laferriere.ch, finances : commune@laferriere.ch, www.laferriere.ch. **MONT-TRAMELAN** Lundi : 16h-18h. Métairie des Princes 13, 2723 Mont-Tramelan, 032 487 62 53, info@mont-tramelan.ch. **ORVIN** Lundi : 16h-18h (permanence maire : 17h30-18h30), mercredi : 10h30-12h, jeudi : 16h-18h, vendredi : 10h30-12h. La Charrière 6, 2534 Orvin, 032 358 01 80, administration@orvin.ch, www.orvin.ch. **PÉRY-LA HEUTTE** Fermé : lundi 20 septembre.

Lundi : 8h30-12h, 14h-18h. Mardi-jeudi : 8h30-12h, Grand-Rue 54, 2603 Péry, 032 485 01 50, commune@pery-laheutte.ch, www.pery-laheutte.ch. **RENAN** Lundi : 8h-12h, 13h30-18h30. Mardi-vendredi : 8h-12h. Rue du Collège 5, 2616 Renan, 032 962 65 00, fax : 032 962 65 05, info@renan.ch, admin@renan.ch, www.renan.ch. **ROMONT** Mardi : 16h-18h, jeudi : 10h-12h. Route Principale 1, 2538 Romont, 032 377 17 07, info@romont-jb.ch, www.romont-jb.ch. **SAINT-IMIER** Lundi-mercredi : 8h-11h45, 14h-17h. Jeudi : 14h-18h. Vendredi : 8h-11h45, 14h-16h. Rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, CP 301, 032 942 44 24, fax : 032 942 44 90, info@saint-imier.ch, www.saint-imier.ch. **SAUGE** Mardi et jeudi : 15h-17h. Haut du Village 8, 2536 Plagne, 032 358 20 25, fax : 032 358 20 26, info@sauge-jb.ch, www.sauge-jb.ch. **SONCEBOZ-SOMBEVAL** Fermé : lundi 20 septembre. Lundi : 8h-12h, 16h-18h. Mardi, mercredi et jeudi : 8h-12h, 16h-17h30. Vendredi : 8h-12h. Rue des Prés 5, 2605 Sonceboz-Sombeval, CP 47, 032 488 33 00, fax : 032 488 33 01, secretariat@sonceboz.ch, www.sonceboz.ch. **SONVILLIER** Heures d'ouverture du guichet : mardi et mercredi : 8h-12h, jeudi : 8h-12h, 13h30-17h30. Permanence téléphonique : lundi, mardi, mercredi : 10h-12h, jeudi : 10h-12h, 13h30-15h30. Place du Collège 1, 2615 Sonvillier, 032 941 11 20, fax : 032 941 19 73, administration@sonvillier.ch, www.sonvillier.ch. Crèche «Les Razmokets» : 032 940 14 86. Ecole de Sonvillier : 032 941 16 66. Ecole de Mont-Soleil «Aux Pruats» : 032 961 15 49. **TRAMELAN** Lundi-mardi : 9h-11h45, 14h-16h45. Mercredi : 14h-16h45. Jeudi : 9h-11h45, 14h-18h. Vendredi : 9h-11h45, 14h-16h. Hôtel de Ville, 2720 Tramelan, 032 486 99 99, fax : 032 486 99 80, www.tramelan.ch. **VILLERET** Fermé : lundi 20 septembre. Lundi-vendredi : 9h-12h. Rue Principale 24, 2613 Villeret, 032 941 23 31, admin@villeret.ch, www.villeret.ch.

IMPRESSUM

Journal d'annonces et d'information

12 000 exemplaires distribués chaque vendredi (excepté durant les vacances de l'imprimerie) dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary.

Editeur
Imprimerie Bechtel SA
Bellevue 4, 2608 Courtelary
032 944 18 18, FAC : 032 944 17 56
fac@bechtel-imprimerie.ch

Mise en pages
Coraline Bolle (responsable)
Claude Sansonnens (annonces)
Claudia Lopes

Heures d'ouverture : lu-je 7h30-12h, 13h30-17h, vendredi 7h30-12h

Corr. et facturation : Nicole Loriot
Impression : Druckzentrum Bern
Distribution : La Poste

Délais de remise des publications
Sport, Utile et Paroisses : lundi soir
Officiel : mardi 12h
Rédactionnel et Annonces : mercredi 9h

Tarif des annonces
www.bechteli-imprimerie.ch/tarifs/
Abonnement annuel : 98 fr.

imprimé en suisse

DIVERTISSEMENT

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 3 | | | 9 | | | 5 |
| | 7 | | | | | 9 |
| | | 9 | 3 | 7 | 8 | |
| 9 | 7 | | | | 1 | 2 |
| | | | | | | |
| 1 | 5 | | | | 9 | 6 |
| | | 3 | 5 | 9 | 6 | |
| | 1 | | | | | 4 |
| 5 | | | 8 | | | 1 |

©raetsel.ch 1633182

SUDOKU Inscrivez un nombre de 1 à 9 dans chaque case vide, chaque nombre ne peut apparaître qu'une seule fois dans chaque colonne et chacun des neuf blocs de 3 x 3.

MOTS MÉLÉS Rayez dans la grille tous les mots de la liste. Ils peuvent se croiser et se lire en tous sens : de haut en bas et vice versa, de droite à gauche et inversement ainsi qu'en diagonale.

| | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| A | I | V | A | T | A | B | N | E | E | V | U | Y | D |
| I | Z | V | W | Z | J | J | I | N | T | M | Y | K | S |
| J | G | T | H | M | L | G | J | A | P | K | V | R | O |
| Z | I | G | Z | B | E | Q | L | M | I | L | O | I | G |
| A | S | B | L | R | S | C | U | Q | R | L | M | C | J |
| G | E | U | K | A | E | F | Q | O | A | P | D | A | A |
| M | L | X | H | U | I | U | C | O | D | E | K | K | U |
| P | E | E | A | Q | U | S | L | X | T | F | X | I | Y |
| U | K | M | G | U | M | N | R | E | T | A | D | V | |
| V | O | A | O | A | C | P | F | W | A | Y | H | O | K |
| C | D | S | Z | I | I | E | C | T | G | N | I | V | C |
| U | Y | O | S | W | R | L | R | Q | E | S | I | R | I |
| E | V | T | A | A | G | E | L | L | O | I | N | I | G |
| K | T | U | P | B | Z | Q | J | A | X | P | F | G | Z |

ALLIAGE DATER GIN ODE
ALORS ECLAT IRISE REGIE
BATAVIA EXAUCER MEMOIRE VINGT

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 8 | 6 | 4 | 3 | 5 | 7 | 9 | 2 | 1 |
| 9 | 2 | 3 | 1 | 8 | 4 | 7 | 6 | 5 |
| 1 | 5 | 7 | 2 | 9 | 6 | 8 | 4 | 3 |
| 3 | 1 | 8 | 5 | 7 | 2 | 6 | 9 | 4 |
| 6 | 9 | 5 | 8 | 4 | 3 | 2 | 1 | 7 |
| 7 | 4 | 2 | 9 | 6 | 1 | 3 | 5 | 8 |
| 4 | 3 | 6 | 7 | 1 | 9 | 5 | 8 | 2 |
| 2 | 8 | 1 | 6 | 3 | 5 | 4 | 7 | 9 |
| 5 | 7 | 9 | 4 | 2 | 8 | 1 | 3 | 6 |

Solutions de la semaine dernière

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| L | A | S | | | | | | |
| A | P | I | S | | | | | |
| A | E | C | H | E | V | A | | |
| R | U | S | S | I | O | R | B | I |
| S | A | L | U | E | L | A | | |
| E | A | U | B | I | S | E | | |
| S | T | A | E | L | | | | |
| F | E | S | S | E | O | M | I | S |
| D | U | O | L | A | T | E | N | |
| R | I | D | E | E | T | O | N | |
| E | T | I | M | E | N | U | E | T |

Rubrique offerte par

Testez-le gratuitement pendant 30 jours



La saisie des heures pour les artisans et PME!

Saisissez les heures de travail simplement et efficacement avec votre smartphone.

enneasoft sàrl 2606 Corgémont
032 489 52 30 info@enneasoft.ch

Editeur

Imprimerie Bechtel SA
CP 103
Bellevue 4, 2608 Courtelary
info@bechtel-imprimerie.ch
032 944 18 18, FAC: 032 944 17 56
www.bechtels-imprimerie.ch

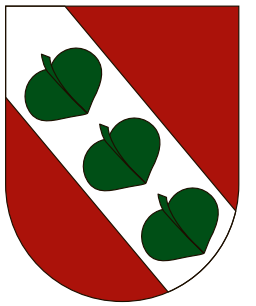
Délai de remise des publications

Mardi 12 h
fac@bechtel-imprimerie.ch

Tarifs

95 ct. le mm/colonne (65 mm) + TVA
Annonces : 3 fr. le mm/colonne (65 mm) + TVA
Largeur max. : 4 colonnes (290 mm)

Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary



Partie intégrante de la Feuille d'Avis du District de Courtelary

District



SYNDICAT DES PAROISSES RÉFORMÉES
DE L'ERGUËL

Assemblée des délégués

Lundi 18 octobre 2021, 19h30,
cure de Saint-Imier

Ordre du jour

1. Accueil
2. Méditation
3. Election d'un/e scrutateur/trice
4. PV de l'AD du 15 mars 2021
5. Budget 2022, présentation et approbation
6. Nomination d'un/e vérificateur/trice des comptes
7. Election de délégué/es dans les commissions permanentes
8. Plan des cultes communs 2022, présentation et approbation
9. Info du conseil
10. Divers et imprévus

Le 13 septembre 2021

Le Conseil du Syndicat

Cormoret



Election municipale complémentaire du 28 novembre 2021

Les citoyennes et les citoyens ayant le droit de vote en matière communale sont appelés à procéder à l'élection complémentaire, par les urnes, d'après le système majoritaire,

– d'un (e) membre du Conseil municipal pour la période administrative 2020 – 2023 en cours.

Le vote aura lieu le

dimanche 28 novembre 2021

Dépôt des listes

(articles 26 et suivants du règlement communal concernant les élections et les votations)

Les listes des candidats et candidates peuvent être déposées auprès du secrétariat communal jusqu'au 37^e jour précédant le scrutin, soit au plus tard le vendredi 22 octobre, à 12h.

Chaque liste de candidats et candidates doit être signée par au moins 10 électeurs et électrices. Les candidats et candidates ne sont pas autorisés à signer la liste sur laquelle ils et elles se trouvent.

Les listes de candidats et candidates doivent contenir le nom, le prénom, l'année de naissance, la profession et l'adresse ainsi que l'accord signé des candidats et candidates.

Chaque liste de candidats et candidates doit porter une dénomination appropriée qui la distingue des autres.

Une liste de candidats et candidates ne doit pas contenir plus de noms qu'il n'y a de sièges à pourvoir.

Lorsque le nombre des candidats et candidates se trouve être égal au nombre de sièges à pourvoir, le Conseil communal proclame élus tacitement tous les candidats et candidates.

Lorsqu'aucune liste de candidats et candidates n'a été déposée ou qu'il n'y a pas assez de candidatures, les électeurs et électrices peuvent voter pour n'importe quelle personne éligible. Sont élues les personnes qui recueillent le plus de voix. En cas d'égalité des voix, il sera procédé à un tirage au sort.

Cormoret, le 24 septembre 2021

Le Conseil municipal

Cortébert



Avis de construction

Requérants: Méryl Mathez et David Burri, chemin des Navaux 12, 2720 Tramelan.

Auteur du projet: VILLATYPE SA, M. Fleury, Le Champat 2, 2744 Belprahon.

Propriétaires fonciers: Méryl Mathez et David Burri, chemin des Navaux 12, 2720 Tramelan.

Projet: maison familiale avec place couverte, cabane de jardin et murs de soutènement, selon plans déposés.

Lieu-dit: Les Verennes 17.

Parcelle: 1096.

Zone: H3.

Dimensions: selon plans déposés.

Fondations: béton armé.

Façades: matériel: crépis-ciment; couleur: blanc cassé.

Toit: forme: 4 pans; inclinaison: 20°; matériel: tuile béton; couleur: gris.

Zone de protection des eaux: Au.

Evacuation des eaux usées: raccordement à la Step.

Les demandes, les plans et les autres pièces des dossiers sont déposés publiquement auprès du secrétariat municipal jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary.

Les oppositions, dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire au Secrétariat municipal de Cortébert.

Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Cortébert, le 10 septembre 2021

Le Secrétariat municipal

Péry-La Heutte



Avis de construction

Requérant: Alain Christinaz, Bout de la Fin 250, 2603 Péry.

Propriétaire foncier: Alain Christinaz, Bout de la Fin 250, 2603 Péry.

Auteur du projet: Alain Christinaz, Bout de la Fin 250, 2603 Péry.

Projet de construction: transformation du bâtiment. Grand'rue 33, 2603 Péry, parcelle N° 95, zone Village.

Dimensions: identiques aux plans déposés.

Genre de construction: réfection de la façade en couleur blanche. Pose de nouveaux volets de couleur vert RAL 6017. Pose de nouveaux velux 607140 cm, 2 velux façades est et ouest, 1 velux façades nord et sud. Aménagement d'une chambre avec escalier métallique rétractable et mezzanine dans les combles. Déplacement de l'escalier de l'entrée. Pose d'un avant-toit en verre non-fermé sur poteaux métalliques sur la terrasse. Raccordement au chauffage à distance.

Protection des eaux / eaux usées: raccordement des eaux usées et des eaux pluviales aux canalisations communales en système séparatif.

Dérogation: dérogation à la route 3.60m pour avant-toit Art. 145.

Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement jusqu'au 17 octobre 2021 au secrétariat municipal où les oppositions faites par écrit et dûment motivées peuvent être adressées jusqu'à cette date inclusivement.

Péry, le 17 septembre 2021

Le Conseil municipal

Avis de construction

Requérant: Mauro Domenico, Grand'rue 86, 2603 Péry.

Propriétaire foncier: Mauro Domenico, Grand'rue 86, 2603 Péry.

Auteur du projet: Mauro Domenico, Grand'rue 86, 2603 Péry.

Projet de construction: aménagement d'une

place de parc. Grand'Rue 86, 2603 Péry, parcelle N° 565, zone H2.

Dimensions: selon les plans déposés.

Genre de construction: place de parc en groise.

Protection des eaux / eaux usées: raccordement des eaux usées et des eaux pluviales aux canalisations communales en système séparatif.

Dérogation: néant.

Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement jusqu'au 17 octobre 2021 au secrétariat municipal où les oppositions faites par écrit et dûment motivées peuvent être adressées jusqu'à cette date inclusivement.

Péry, le 17 septembre 2021

Le Conseil Municipal

Avis de construction

Requérant: Johannes Baumann, rue de la Gare 1, 2603 Péry.

Propriétaire foncier: Johannes Baumann, rue de la Gare 1, 2603 Péry.

Auteur du projet: Nikles Toiture SA, rue de la Gare 24, 2610 St-Imier.

Projet de construction: réfection de la toiture. rue de la Gare 1, 2603 Péry, parcelle N° 284, zone H2.

Dimensions: selon les plans déposés.

Genre de construction: réfection de la toiture avec nouvelles tuiles de couleur rouge comme existant. Isolation de la toiture. Tabatières remplacées par Velux 78/98 et fenêtre d'accès à la toiture. Pose de panneaux solaires.

Protection des eaux / eaux usées: raccordement des eaux usées et des eaux pluviales aux canalisations communales en système séparatif.

Dérogation: néant.

Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement jusqu'au 17 octobre 2021 au secrétariat municipal où les oppositions faites par écrit et dûment motivées peuvent être adressées jusqu'à cette date inclusivement.

Péry, le 17 septembre 2021

Le Conseil municipal

Avis de construction

Requérants: Ruth et Franco De Cicco, rue du Monnet 15, 2603 Péry.

Propriétaires fonciers: Ruth et Franco De Cicco, rue du Monnet 15, 2603 Péry.

Auteur du projet: Lorient Concept Sàrl, rue de l'Eglise 4b, 2603 Péry.

Projet de construction: aménagement d'une cuisine d'été. Rue du Monnet 15, 2603 Péry, parcelle N° 928, zone H2.

Dimensions: selon les plans déposés.

Genre de construction: fondations en radié béton. Parois en briques crépies de couleur blanc. Plafonds en bois. Toit à 1 pan avec une inclinaison de 16% recouvert de tuiles en terre cuite de couleur brun.

Protection des eaux / eaux usées: raccordement des eaux usées et des eaux pluviales aux canalisations communales en système séparatif.

Dérogation: dérogation à la limite du fonds voisins Art. A 141.

Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement jusqu'au 17 octobre 2021 au secrétariat municipal où les oppositions faites par écrit et dûment motivées peuvent être adressées jusqu'à cette date inclusivement.

Péry, le 17 septembre 2021

Le Conseil municipal

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérante: Municipalité de Péry-La Heutte, Grand-rue 54, 2603 Péry.

Auteur du projet: Lorient Concept Sàrl, rue de l'Eglise 4b, 2603 Péry.

Emplacement: parcelle N° 219, au lieu-dit: « Le Paradis », La Heutte, commune de Péry-La Heutte.

Projet: pose de containers vitrés recouverts d'un lambrisage en bois naturel pour la mise en place d'une buvette avec sanitaires, pose de deux containers maritimes recouverts d'un lambrisage en bois pour l'entreposage de matériel, aménagement d'un accès et d'une place de stationnement (20 places) en groise, pose de 4 nouveaux poteaux d'éclairage et remise en état des grillages existants.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: ZSL 1 « Le Paradis ».

Dérogations: art. 48 LAE et 85 OC.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 10 octobre 2021 inclusivement auprès de l'administration communale de Péry-La Heutte. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 10 septembre 2021

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

Avis de construction

Requérant: Alex Matter, Grand'rue 72, 2603 Péry.

Propriétaire foncier: Alex Matter, Grand'rue 72, 2603 Péry.

Auteur du projet: GM Rénovation, M. Coman, chemin du Geisried 38, 2504 Bienne.

Projet de construction: réfection façades et nouveaux velux. Grand'rue 72, 2603 Péry, parcelle N° 667, zone H2.

Dimensions: selon les plans déposés.

Genre de construction: réfection des façades sud, nord-est, et nord-ouest en couleur beige-rosé No F233-1. Remplacement de 2 lucarnes par 2 Velux 1.00m X 80m sur toiture nord.

Protection des eaux / eaux usées: raccordement des eaux usées et des eaux pluviales aux canalisations communales en système séparatif.

Dérogation: néant.

Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement jusqu'au 17 octobre 2021 au secrétariat municipal où les oppositions faites par écrit et dûment motivées peuvent être adressées jusqu'à cette date inclusivement.

Péry, le 17 septembre 2021

Le Conseil municipal

Renan



Avis de construction

Requérant: Jean-Pascal et Sonia B., rue de l'Endroit 2, 2616 Renan.

Auteur du projet: Jean-Pascal et Sonia B., rue de l'Endroit 2, 2616 Renan.

Adresse du projet: parcelles N° 415 et 618, rue de l'Endroit 8, 2616 Renan.

Descriptif du projet: création d'une trémie avec pose d'un dôme sur le garage, pose de dalles ainsi qu'une barrière de sécurité, création d'un talus et d'escaliers côté est, habillage des façades est-ouest en plaques eternit grises, création d'un carport adossé au garage, réalisation d'une fresque murale, création d'un appentis côté nord et déplacement du portail.

Dimension du projet: selon plans déposés.

Constructions du projet: selon plans déposés.

Zone d'affectation et de construction: zone H3.

Dérogation: –

Zone/périmètre protégé: –

Objet protégé: –

Dépôt public: du 17 septembre au 18 octobre 2021 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune municipale, rue du Collège 5, 2616 Renan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal de Renan, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art.26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Renan, le 17 septembre 2021

Le Conseil municipal

Saint-Imier



Permis de construire 21-66

Requérant/Maître d'ouvrage: Habitat 9 SA, c/o Cornelio Fontana, rue Champ de la Pelle 19, 2610 Saint-Imier.

Auteur du projet: MBR Architecture SA, Pas. de l'Esplanade 1, 2610 Saint-Imier.

Adresse du projet: BF 591, rue Paul-Charmillot 22, 2610 Saint-Imier.

Description du projet: modification du permis de construire PC 36/2020, remplacement de l'avant-toit en façade nord par un sas d'entrée vitré.

Dimensions du projet: selon plans déposés.

Constructions du projet: selon plans déposés.

Zone d'affectation et de constructions: PQ Le Réservoir est.

Dérogation: –

Zone/périmètre protégé: –

Objet protégé: –

Dépôt public: du 17 septembre 2021 au 18 octobre 2021 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 17 septembre 2021

*Le Chef du service urbanisme et mobilité
Nicolas Vuilleumier*

Permis de construire 21-63

Requérant/Maître d'ouvrage: Beat Chofflon, rue des Jonchères 68, 2610 Saint-Imier.

Auteur du projet: MBR Architecture SA, Pas. de l'Esplanade 1, 2610 Saint-Imier.

Adresse du projet: BF 54, rue des Jonchères 70, 2610 Saint-Imier.

Description du projet: isolation de la toiture.

Dimensions du projet: selon plans déposés.

Construction du projet: selon plans déposés.

Zone d'affectation et de construction: zone mixte M1 C3c.

Dérogation: –

Zone/périmètre protégé: périmètre de protection et de conservation du site bâti.

Objet protégé: bâtiment digne de protection.

Dépôt public: du 10 septembre 2021 au 11 octobre 2021 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 10 septembre 2021

*Le Chef du service urbanisme et mobilité
Nicolas Vuilleumier*

Sonceboz-Sombeval



Avis de construction

N° 2021-6486

N° Commune: 352021

Requérant: Gilles Oppliger, rue Euchette 12a, 2605 Sonceboz-Sombeval.

Auteur du projet: Gilles Oppliger, rue Euchette 12a, 2605 Sonceboz-Sombeval.

Emplacement: rue Euchette 12a, 2605 Sonceboz-Sombeval, parcelle: 667.

Projet: remplacement du chauffage à mazout existant par une PAC air/eau.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: H2.

Dérogation: néant.

Périmètre protégé: néant.

Objet protégé: néant.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 11 octobre 2021 inclusivement auprès de l'administration communale de Sonceboz-Sombeval. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à l'administration communale, rue des Prés 5, 2605 Sonceboz-Sombeval.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Sonceboz-Sombeval, le 10 septembre 2021

Le Bureau communal

Sonvilier



Avis de construction

Requérant/Maître d'ouvrage: Jean-Pierre Schneider, rue Ferdinand-Gonseth 1, 2615 Sonvilier.

Auteur du projet: MBR Architecture SA, Pas. de l'Esplanade 1, 2610 Saint-Imier.

Adresse du projet: BF 670, rue Ferdinand-Gonseth 1, 2615 Sonvilier.

Description du projet: modification du permis 04.0301.0014, ajout d'un velux et d'un tube solaire, remplacement du bardage bois en façade nord.

Dimensions du projet: selon plans déposés.

Constructions du projet: selon plans déposés.

Zone d'affectation et de constructions: CV.

Dérogation: RCC Art. 414 Al. 3.

Zone/périmètre protégé: PPS A.

Objet protégé: –

Oppositions/réserves de droit: aucune.

Dépôt public: du 17 septembre au 17 octobre 2021 inclusivement

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de l'administration communale, Place du Collège 1, 2615 Sonvilier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal dans le délai de dépôt public.

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Sonvilier, le 17 septembre 2021

La Municipalité de Sonvilier

Tramelan



Avis de construction N°2020/64

Requérante: Société Coopérative Autrement, Nathalie Mercier, Grand-rue 130, 2720 Tramelan.

Auteur du projet: idem requérante.

Projet: installation d'une climatisation dans un local commercial (épicerie). Parcelle N° 2247, zone Centre. Emplacement: Grand-rue 130, 2720 Tramelan.

Dimensions: selon formulaires et plans déposés.

Protection des eaux: secteur de protection des eaux Au.

La mise à l'enquête publique a lieu du 10 septembre 2021 au 10 octobre 2021.

Dépôt public de la demande avec plans au bureau de la Police des constructions (dossier consultable sur rendez-vous: stt@tramelan.ch ou par téléphone au 032 486 99 50), rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges en cas de demande de dérogations au sens de l'article 30 LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 10 septembre 2021

La Commune de Tramelan

Villeret



Elections municipales 2021

Les électrices et électeurs ayant le droit de vote en matière communale sont appelés à procéder, par les urnes, aux élections:

– du maire ou de la mairesse
Selon le système majoritaire: (art. 3 al. 1 RO);

– des six membres du Conseil municipal
Selon le système proportionnel: (art. 3 al. 2 RO);

pour la prochaine législature de 4 ans arrivant à échéance au 31 décembre 2025, art. 25 REVU (règlement communal concernant les élections et les votations aux urnes).

Le vote aura lieu au bureau de vote, bâtiment de l'administration communale, rue Principale 24 aux dates et heures suivantes:

**dimanche 28 novembre 2021
de 10h à 12h**

Dépôt des listes

Conformément à l'art. 26 al. 2 REVU, chaque liste de candidats et candidates doit être signée par au moins 9 électeurs et électrices. Les candidats et candidates ne sont pas autorisés à signer la liste sur laquelle ils et elles se trouvent.

La liste de candidats et candidates ne contiendra pas plus de noms qu'il y a de postes à pourvoir. Le cumul est admis (art. 28 al. 3 REVU).

Chaque liste de candidats et candidates doit porter une dénomination qui la distingue des autres listes. La liste contiendra le nom et prénom, l'année de naissance, la profession, l'adresse ainsi que l'accord signé des candidats et candidates (art. 28 al. 1 et 2 REVU).

Les premiers ou premières signataires de la liste ou, s'ils ou elles sont empêchés, les deuxièmes ont le statut de mandataires auprès des organes communaux. Les mandataires ont le droit et l'obligation de donner toutes les indications nécessaires à la mise au point de leur liste. (art. 29 REVU).

Elections tacites

Pour l'élection au Conseil municipal, si le nombre des candidats et candidates valablement présentés se trouve être égal au nombre des sièges à pourvoir, le Conseil municipal proclame élus tacitement tous les candidats et candidates (art. 43 REVU).

Il en va de même pour l'élection du maire ou de la mairesse, selon le système majoritaire (art. 53 REVU).

Les listes de candidats et candidates doivent être remises au secrétariat municipal **jusqu'au vendredi 15 octobre 2021 à 12h dernier délai** (art. 26 al 1 REVU).

Selon l'article 33, deux ou plusieurs listes électorales peuvent être apparentées par une déclaration concordante de signataires ou de leurs mandataires au plus tard jusqu'au moment indiqué à l'article 27, al. 2, soit **jusqu'au mercredi 20 octobre 2021 à 12h dernier délai**. Entre listes apparentées, le sous-apparement n'est pas autorisé (art. 33 al. 2 REVU).

Deuxième tour de scrutin

En cas de ballottage, un deuxième tour de scrutin aura lieu le dimanche 19 décembre 2021 aux mêmes heures et dans le même local (art. 5 al. 2 REVU).

Expédition en commun du matériel de propagande des partis politiques

Selon l'article 45 LDP (loi sur les droits politiques) et 51 ODP (ordonnance sur les droits politiques), les partis désireux de prendre part à l'envoi en commun doivent s'annoncer au secrétariat municipal jusqu'au **mercredi 20 octobre 2021 à 12h dernier délai** (art. 9 al. 4 REVU).

Conditions de participation (selon art. 9 al. 4 REVU)

– le matériel de propagande, après les éventuels plisages à effectuer par les partis politiques, doit avoir le format A5 et le poids ne doit pas excéder 25 grammes par parti;

– les bulletins de vote non-officiels doivent être glissés dans les brochures de propagande, de manière à former un tout par parti. L'utilisation d'enveloppes d'un format supérieur à C5 n'est pas autorisée;

– les partis peuvent être associés aux préparatifs d'emballage;

– le matériel de propagande devra être déposé par les partis concernés **jusqu'au vendredi 20 octobre 2021 à 12h dernier délai** au bureau municipal de Villeret, rue Principale 24.

Villeret, le 13 septembre 2021

Le Conseil municipal

Canton de Berne



Votre droit aux prestations complémentaires à l'AVS/AI

Les prestations complémentaires à l'AVS/AI viennent en aide pour couvrir les besoins minimums vitaux. Les frais de maladie et d'invalidité peuvent par ailleurs être remboursés. Dans le canton de Berne, les prestations complémentaires sont versées par la Caisse de compensation du canton de Berne.

Qui peut percevoir des prestations complémentaires ?

Ont droit à des prestations complémentaires (PC) les personnes qui

- touchent une rente AVS, une rente AI, une allocation pour impotent de l'AI ou une indemnité journalière de l'AI pendant six mois au moins;
- ont leur domicile et leur résidence habituelle en Suisse et
- sont de nationalité suisse ou d'un pays membre de l'UE/AELE, ou si elles sont étrangères, vivent en Suisse de manière ininterrompue depuis dix ans au moins. Pour les réfugiés et les apatrides, ce délai est de cinq ans;
- disposent d'une fortune nette inférieure au seuil de 100 000 francs pour les personnes seules, de 200 000 francs pour les couples, et de 50 000 francs pour les enfants ayant droit à une rente d'orphelin ou donnant droit à une rente pour enfant de l'AVS ou de l'AI.

Où la demande de prestations complémentaires peut-elle être déposée ?

Les personnes qui désirent demander des prestations complémentaires doivent remettre un formulaire de demande à l'agence AVS de leur commune de domicile.

Quelles sont les indications qui doivent être fournies à l'occasion de la demande de PC ?

Dans le cadre des mesures d'instruction individuelles en vue d'obtenir des prestations complémentaires, il faut fournir tous les renseignements au sujet des conditions de revenu et de fortune. En font également partie les renseignements au sujet des revenus et des valeurs patrimoniales à l'étranger.

À combien se montent les prestations complémentaires ?

Le montant des prestations complémentaires est individuel, et il est déterminé en procédant à une comparaison entre les revenus et les dépenses. Si les dépenses dépassent les revenus, la personne concernée a en principe droit à des PC.

Quelles sont les dépenses reconnues ?

Pour les personnes qui vivent à domicile, les principales dépenses reconnues sont un montant fixe destiné à la couverture des besoins vitaux et un montant maximal pour le loyer de leur logement.

Pour les personnes qui vivent en permanence ou pour une longue durée dans un home ou dans un hôpital, les montants pris en compte sont la taxe journalière et un montant forfaitaire pour les dépenses personnelles.

Pour toutes les personnes, il est par ailleurs pris en compte la prime d'assurance-maladie effective pour l'assurance de base, mais au maximum toutefois la prime moyenne.

Quels sont les revenus pris en compte ?

Font partie des principaux revenus tous ceux provenant de rentes, les éventuels revenus d'activité lucrative, les revenus de la fortune, les allocations familiales et les contributions d'entretien relevant du droit de la famille.

Quels frais de maladie et d'invalidité sont remboursés ?

Si les conditions permettant de percevoir des PC sont remplies, il est également possible de se faire rembourser des frais de maladie et d'invalidité. Sont notamment remboursés les traitements dentaires, les frais de soin, d'aide, d'assistance et de moyens auxiliaires ainsi que la participation aux coûts de l'assurance obligatoire des soins en cas de maladie (franchise et quote-part).

Les bénéficiaires de PC sont-ils exonérés de la redevance radio/TV ?

Les personnes qui perçoivent des PC ne doivent pas payer la redevance radio/télévision. Elles peuvent se faire exonérer de leur obligation de payer la redevance auprès de l'organe de perception de la redevance radio/télévision.

Autres informations

De plus amples informations sont disponibles sur notre site internet www.akbern.ch. Vous pouvez également obtenir des informations gratuitement ainsi que tous les formulaires officiels et mémentos auprès des agences AVS.

*Caisse de compensation du canton de Berne
État 2021*